

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTÉ DES SCIENCES DE

L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE D'INGENIERIE

EDUCATIVE

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE

FORMATION DOCTORALE EN

SCIENCES

HUMAINES, SOCIALES ET

EDUCATIVES



REPUBLIC OF CAMEROUN

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF SCIENCES OF

EDUCATION

DEPARTMENT OF OF

EDUCATIONAL

ENGINEERING

\*\*\*\*\*

POSTGRADUATE SCHOOL FOR

THE

SOCIAL AND EDUCATIONAL

SCIENCES

**STYLE AUTORITAIRE EN EDUCATION EXTRASCOLAIRE  
ET RESISTANCE AU CHANGEMENT :  
Cas des commerçants de trottoirs du marché Melen**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en  
Science de l'Education

Par : SAPE KOUAHOU Cyrille Armel  
Licencié en sociologie

Sous la direction de  
Pr. Chandel EBALE MONEZE  
Maître de conférences

Année Académique : 2017



*« L'éducation extrascolaire ne correspond pas à un état de chose transitoire, elle est une nécessité permanente »*

(UNESCO, Grenoble 1964, p.4)

## **DEDICACE**

A

Mon épouse,

ETOUNDI OMGBA Cunégonde Blanche

## **REMERCIEMENTS**

Au moment où nous arrivons à la fin de ce travail, nous remercions d'abord notre directeur de mémoire, Pr. EBALE MONEZE Chandel, pour son sens de l'écoute, son ouverture au dialogue et ses édifiantes remarques.

Nous remercions ensuite le Chef de Département d'« Education Spécialisée » de l'Université de Yaoundé1, le Pr. MAYI Marc Bruno, dont le laborieux travail féconde le rayonnement de ce département qui nous a vus avancer sans encombre dans nos études.

Puis, nous exprimons une vive gratitude à nos enseignants du département d'« Education Spécialisée » et spécialement à ceux de la section « Intervention, Orientation et Education Extrascolaire », pour leurs enseignements qui ont rendu possible l'élaboration du présent mémoire.

Nos remerciements vont également à l'endroit de nos parents et beaux-parents, KOUAHOU Jean-Marie, MAKOU DJOU Lucienne et AMOUGOU MBARGA Marie-Josèphe, pour leurs inconditionnels soutiens spirituels et matériels.

Enfin, nous associons à ces remerciements notre frère et ami LEKEUMO Simplicite Kitleur, pour son soutien multiforme dans la conduite de ce travail.

Nous ne saurons oublier toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à rendre ce travail possible.

## RESUME

Le présent travail est intitulé « *style autoritaire en éducation extrascolaire et résistance au changement : cas des commerçants de trottoirs du marché Melen* ». Il s'inscrit dans le champ des sciences de l'éducation en générale, de l'« éducation extrascolaire et conseil » en particulier et s'appuie sur les théories de la réactance psychologique et de l'andragogie.

Le problème posé est le suivant : le behavioriste Skinner, à la faveur de sa théorisation du « *conditionnement opérant* », démontre l'efficacité des « *stimuli aversifs* » dans l'apprentissage. Ces stimuli consistent en l'application au sujet d'une action douloureuse ou dissuasive à l'effet de l'amener à changer de comportement dans le sens voulu. Or, l'on constate que les commerçants de trottoirs manifestent de la résistance au changement malgré l'application à eux d'un « *stimulus aversif* », qui prend la forme de la répression institutionnelle.

La question de recherche est la suivante : « Le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain induit-il la résistance au changement des commerçants de trottoirs ? ». La réponse préliminaire se veut être l'hypothèse générale suivante : « Le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs ». Elle a donné lieu à trois hypothèses de recherche à savoir :

**HR1** : L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**HR2** : L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers.

**HR3** : La violence manifestée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

Pour éprouver ces hypothèses, un questionnaire a été administré à 168 sujets, tous commerçants de trottoirs au marché Melen. La technique d'« *échantillonnage sur place* » (Ghiglione et matalon, 1985, p.36) a permis la sélection des sujets enquêtés. L'analyse des résultats à l'aide du test de Khi carré a conduit à l'acceptation de deux hypothèses de recherche sur trois. En effet,

Pour HR1,  $\alpha=0,05$ ,  $X^2_{cal}=20,572 \geq X^2_{lu}=12,59$ , ce qui veut dire que HR1 est confirmée.

Pour HR2,  $\alpha=0,05$ ,  $X^2_{cal}=11,294 \leq X^2_{lu}=12,59$ , ce qui veut dire que HR2 est rejetée.

Pour HR3,  $\alpha=0,05$ ,  $X^2_{cal}=26,995 \geq X^2_{lu}=16,92$ , ce qui veut dire que HR2 est confirmée.

En définitive, si les techniques skinneriennes sont adaptées dans le domaine de l'éducation des enfants et du dressage des animaux, il n'est pas certain qu'il en soit de même en éducation des adultes. Par définition, les adultes ne tolèrent pas que l'on leur impose ce qu'ils doivent faire et préfèrent des démarches éducatives concertées, intégratives et participatives. Aussi, la longue pratique du commerce de trottoirs entraîne-t-elle la réactance psychologique de ses adeptes à la suite d'une éviction forcée et non négociée. Toutefois, il est nécessaire de mener d'autres recherches dans ce domaine. On peut par exemple explorer « *l'éducation participative et médiatique à l'ordre urbain et changement de comportement des commerçants de trottoirs* ».

## ABSTRACT

The title of this work is "Authoritarian style in extra-school education and resistance to change: the case of the sidewalk traders in the Melen market". It falls within the field of the sciences of education in general, and of "extra-school education and counselling" in particular. It is based on the theory of psychological reactance and that of andragogy.

The problem raised is the following: the behaviourist Skinner, in his theorization of "operative conditioning", demonstrates the effectiveness of "aversive stimuli" in learning. They consist in applying a painful or dissuasive action to subjects in order to induce them to adopt a new behaviour. However, it can be seen that pavement merchants show resistance to change despite the application of an "aversive stimulus", which takes the form of repression by public authorities.

The research question therefore is: "Does the authoritarian style in extra-school education to urban order induce resistance to change from sidewalk traders?". The preliminary answer is the general hypothesis formulated as followed: "The authoritarian style in extra-school education to urban order induces resistance to the change from sidewalk traders". It then gave rise to three research hypotheses, namely:

**HR1:** The imposition of measures intended for urban order induces resistance to change from sidewalk traders.

**HR2:** The intimidation of sidewalk merchants induces resistance to change.

**HR3:** Violence orchestrated by the authorities in charge of urban order leads to resistance to change from sidewalk traders.

To test these hypotheses, a questionnaire was administered to 168 subjects, all sidewalk traders operating at the Melen market. The "on-site sampling" technique allowed selection of the subjects surveyed. The analysis of the results using the chi-square test led to the acceptance of two out of three research hypotheses. Indeed:

For HR1,  $\alpha = 0.05 \geq 0.002 = \text{P-value}$ , which means that HR1 is confirmed.

For HR2,  $\alpha = 0.05 \leq 0.08 = \text{P-value}$ , meaning that HR2 is rejected.

For HR3,  $\alpha = 0.05 \geq 0.001 = \text{P-value}$ , which means that HR2 is confirmed.

Ultimately, Skinnerian techniques may work in the field of child upbringing and animal rearing, it is however not certain that this is the case in adult education. By definition, adults do not tolerate the imposition of what they have to do and prefer concerted, integrative and participatory educational approaches. Furthermore, the long-running practice of side walk trade leads to psychological reactance from those who practise it as a result of a forced and non-negotiated eviction. However, further research is needed in this area. For example, one can explore "participatory and media education to urban order and behaviour change of sidewalk traders".

## SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES FIGURES.....	VIII
LISTE DES ABREVIATIONS.....	IX
INTRODUCTION GENERALE .....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	4
CHAPITRE 1: PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.....	5
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
1.2. PROBLEME DE L'ETUDE.....	8
1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	12
1.4. HYPOTHESES DE L'ETUDE .....	13
1.5. OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	13
1.6. INTERETS ET PERTINENCE DE L'ETUDE.....	14
1.7. DELIMITATION DE L'ETUDE.....	15
1.8. DEFINITION DES CONCEPTS .....	16
CHAPITRE 2: REVUE DE LA LITTERATURE.....	23
2.1. AUTOUR DU COMMERCE SUR TROTTOIRS.....	23
2.2. DE L'EDUCATION A L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE.....	29
2.3. AUTOUR DE LA RESISTANCE AU CHANGEMENT .....	39
CHAPITRE 3: THEORIES EXPLICATIVES .....	45
3.1. THEORIE DE LA REACTANCE PSYCHOLOGIQUE.....	45
3.2. THEORIE DU CHANGEMENT .....	48
3.3. THEORIE ANDRAGOGIQUE DE MALCOM KNOWLES .....	52
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE .....	57
CHAPITRE 4: METHODOLOGIE DE L'ETUDE.....	58
4.1. RAPPEL DU PROBLEME ET DE LA QUESTION DE RECHERCHE .....	58
4.2. RAPPEL DES HYPOTHESES DE RECHERCHE .....	58
4.3. TYPE DE RECHERCHE.....	61
4.4. SITE DE L'ETUDE .....	62

4.5. POPULATION DE L'ETUDE.....	62
4.6. ECHANTILLON DE L'ETUDE .....	66
4.7. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES .....	67
4.8. DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES .....	68
4.9. TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES .....	69
CHAPITRE 5: PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....	72
5.1. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RESULTATS .....	72
5.2. ANALYSE INFERENTIELLE DES RESULTATS .....	82
CHAPITRE 6: INTERPRETATION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.....	94
6.1. HYPOTHESES DE RECHERCHE HR1 ET HR3 .....	94
6.2. HYPOTHESE DE RECHERCHE HR2 .....	100
6.3. SUGGESTIONS AUX AUTORITES EN CHARGE DE L'ORDRE URBAIN.....	101
CONCLUSION GENERALE.....	104
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	107
ANNEXES .....	113
TABLE DES MATIERES .....	122

## LISTE DES TABLEAUX

<b>TABLEAU 1 : APERÇU DES CHANTIERS DE L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE -----</b>	<b>38</b>
<b>TABLEAU 2 : MODELE PEDAGOGIQUE TRADITIONNEL ET MODELE ANDRAGOGIQUE (KNOWLES) -----</b>	<b>55</b>
<b>TABLEAU 3 : SYNTHESE DES HYPOTHESES DU MODELE ANDRAGOGIQUE DE MALCOM KNOWLES -----</b>	<b>56</b>
<b>TABLEAU 4 : PLAN FACTORIEL DES HYPOTHESES DE RECHERCHE -----</b>	<b>59</b>
<b>TABLEAU 5 : RECAPITULATIF DES VARIABLES -----</b>	<b>61</b>
<b>TABLEAU 6 : RECAPITULATIF DU TRAITEMENT DES OBSERVATIONS POUR HR1 -----</b>	<b>84</b>
<b>TABLEAU 7: TABLEAU CROISE IMPOSITION DES MESURES ET RESISTANCE AU CHANGEMENT ---</b>	<b>84</b>
<b>TABLEAU 8 : RESULTATS DU KHI CARRE POUR HR1 -----</b>	<b>86</b>
<b>TABLEAU 9 : RECAPITULATIF DU TRAITEMENT DES OBSERVATIONS POUR HR2 -----</b>	<b>87</b>
<b>TABLEAU 10: TABLEAU CROISE INTIMIDATION ET RESISTANCE AU CHANGEMENT -----</b>	<b>88</b>
<b>TABLEAU 11 : RESULTATS DU KHI CARRE POUR HR2 -----</b>	<b>89</b>
<b>TABLEAU 12 : RECAPITULATIF DES OBSERVATIONS POUR HR3 -----</b>	<b>90</b>
<b>TABLEAU 13: TABLEAU CROISE VIOLENCE ET RESISTANCE AU CHANGEMENT -----</b>	<b>91</b>
<b>TABLEAU 14 : RESULTATS DU KHI CARRE POUR HR3 -----</b>	<b>92</b>

## LISTE DES FIGURES

<b>FIGURE 1</b> : SCHEMATISATION DE L'ESPACE URBAIN SUB-SAHARIEN-----	8
<b>FIGURE 2</b> : ILLUSTRATION DE LA THEORIE PSYCHOLOGIQUE DE LA REACTANCE -----	47
<b>FIGURE 3</b> : SCHEMA DU MODELE DE CHANGEMENT DE COLLERETTE ET AL.-----	51
<b>FIGURE 4</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LE TYPE D'ACTIVITE MENEES-----	72
<b>FIGURE 5</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA ZONE DE RESIDENCE -----	73
<b>FIGURE 6</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON L'AGE-----	74
<b>FIGURE 7</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LE SEXE-----	74
<b>FIGURE 8</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LE STATUT MATRIMONIAL -----	75
<b>FIGURE 9</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA RESPONSABILITE PARENTALE-----	75
<b>FIGURE 10</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE -----	76
<b>FIGURE 11</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION -----	77
<b>FIGURE 12</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA RELIGION -----	77
<b>FIGURE 13</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA REGION D'ORIGINE -----	78
<b>FIGURE 14</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA DUREE DE VIE A YAOUNDE -----	78
<b>FIGURE 15</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA SITUATION FONCIERE -----	79
<b>FIGURE 16</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LEUR CONNAISSANCE DU REGULATEUR-----	79
<b>FIGURE 17</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA CONNAISSANCE DE RAISONS D'EVICITION	80
<b>FIGURE 18</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA PERCEPTION DE L'IMPOSITION DES MESURES -----	80
<b>FIGURE 19</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA PERCEPTION DE L'INTIMIDATION -----	81
<b>FIGURE 20</b> : REPARTITION DES ENQUETES SELON LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE-----	81
<b>FIGURE 21</b> : DIAGRAMME A BARRES DU TABLEAU CROISE DE HR1-----	85
<b>FIGURE 22</b> : DIAGRAMME A BARRES DU TABLEAU CROISE DE HR2 -----	88
<b>FIGURE 23</b> : DIAGRAMME A BARRES DU TABLEAU CROISE DE HR3-----	91

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

**BM** : Banque Mondiale

**BUCREP** : Bureau Central de Recensement et d'Etude de la Population au Cameroun

**CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

**CNUEH** : Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains

**CONFINTEA** : Conférence Internationale d'Education des Adultes

**CUY** : Communauté Urbaine de Yaoundé

**DGCID** : Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement

**DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

**EES** : Education Extrascolaire

**EU** : Union Européenne

**FMI** : Fond monétaire international

**FSE-UY1** : Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé1

**INC** : Institut Nationale de Cartographie

**ONU-HABITAT** : Programme des nations unies pour les établissements humains

**PPTE** : Pays Pauvres et Très Endettés

**PADY** : Projet d'Aménagement, d'Assainissement et de Développement de la ville de Yaoundé

**PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement

**SPSS**: Statistical Package for Social Sciences

**TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication

## INTRODUCTION GENERALE

La Communauté Urbaine de Yaoundé a mis en œuvre depuis 2003 une politique d'aménagement et d'assainissement de la ville. Plusieurs actions ont été entreprises dans le sens de son embellissement et de la réduction de l'insalubrité en son sein. Parmi elles, figure l'aménagement des trottoirs, jusqu'ici fortement encombrés par les petits commerçants du secteur informel, dont la présence donne à la capitale politique du Cameroun l'aspect d'une métropole en proie à la banalisation de son espace public urbain. Des injonctions ont alors été données de libérer ces espaces pour s'installer dans de nouveaux sites octroyés par la CUY. Tels que le site de l'ancienne foire de Tsinga et le nouveau marché de Mvog-Betsi. Pour exécuter ses décisions, la CUY a procédé au déguerpissement forcé avec l'aide des forces de l'ordre (police et gendarmerie) puis à la mise en place des postes et secteurs de surveillance pour empêcher les opérateurs de trottoirs de s'installer à nouveau. Afin de dissuader ces derniers, les autorités publiques procèdent parfois à la confiscation et à la destruction des marchandises, à des arrestations et au repoussement des transgresseurs de la norme par jets d'eau saumâtre (Mbouombouo, 2012). Cependant, les commerçants de trottoirs font montre d'une ténacité quasi légendaire. On note leur retour aux lieux initiaux et la persistance de l'occupation marchande des endroits interdits, malgré les affrontements réguliers avec les forces de l'ordre et les agents de la police municipale communément appelé « *Awara* ».

Cette situation dénote d'une part le bas niveau de culture aux civilités urbaines des populations, et d'autre part la difficulté des méthodes –trop enclines à la répression- employées par les pouvoirs publics à éduquer à la citoyenneté urbaine les populations concernées.

D'où la question de savoir si le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain ne contribue-t-il pas à la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

L'intérêt de cette problématique s'est d'ailleurs confirmé au cours des travaux préparatoires de la présente étude. En effet, l'éducation est habituellement décrite comme le moyen par excellence d'édification de l'homme et de transformation des mentalités. Toutefois, il est impératif que la méthode pédagogique employée soit adaptée à la cible. L'éducation extrascolaire, en tant qu'elle s'adresse parfois à une cible hétérogène, souffre du problème d'harmonisation de ses méthodes. Aussi, les problématiques d'éducation des adultes, qui se situent au cœur des préoccupations de l'éducation extrascolaire (Furter, 1976) sont très souvent négligées ou ignorées. Or, dans le contexte spécifique du Cameroun où le taux d'achèvement du

primaire est relativement faible, de « 23% dont 36% en milieu urbain et 10% en milieu rural » et le taux net de scolarisation largement en dessous de la moyenne, de « 38% avec en moyenne 10% dans les régions septentrionales » (DCSE, 2010, p70), il faut pouvoir compter avec l'éducation extrascolaire pour harmoniser le développement citoyen des populations. Pour ce faire, il convient de connaître les méthodes et stratégies propres à ce domaine éducatif afin de rendre son action efficace. Tel est l'objet de ce mémoire qui s'interroge sur la démarche éducative extrascolaire mobilisée par les autorités publiques de Yaoundé pour venir à bout du phénomène d'occupation marchande des trottoirs. Il s'agit de déterminer si la résistance au changement des commerçants de trottoirs ne serait pas une conséquence d'une démarche éducative non appropriée.

Examiner une telle problématique impliquait un important travail bibliographique et ce travail doit beaucoup aux enseignements de Malcom Knowles (1990) dans « *L'apprenant adulte: vers un nouvel art de la formation* », de Annie Cardinet (1995) dans « *Pratiquer la médiation en pédagogie* » et de Gilles Pinson (2003) dans « *le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action* ». Une telle étude exigeait également l'analyse de sources plus directes, comme les entretiens auprès des commerçants de trottoirs, auprès des responsables de la CUY, les enquêtes *in situ* dans les différents marchés de Yaoundé, la consultation de la presse écrite et numérique, etc. L'exploitation de ces sources devait permettre de répondre à une série d'interrogations en rapport avec le sujet : l'utilisation d'une démarche essentiellement autoritaire ne serait-elle pas l'une des causes de la résistance des commerçants aux trottoirs ? Ne serait-il pas plus productif d'impliquer les commerçants de trottoirs à l'élaboration des politiques d'aménagement de l'espace urbain ? La consultation de ses commerçants ne peut-elle pas offrir des pistes d'un développement urbain pour et avec les bénéficiaires ? La sensibilisation et la négociation ne peuvent-elles pas être des leviers efficaces pour un changement pérenne de comportements de ces commerçants ?

Intitulé « *Style autoritaire en éducation extrascolaire et résistance au changement : cas des commerçants de trottoirs du marché Melen* », ce mémoire a pour objectif de démontrer que les pouvoirs publics gagneraient à orienter leurs démarches éducatives vers des méthodes plus participatives qui impliquent les bénéficiaires. Le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain semble contre-productif. Loin de modifier la perception qu'ils ont des trottoirs, il contribuerait à braquer les commerçants de trottoirs et à les liguier contre les pouvoirs publics.

La première partie de ce travail est consacrée au cadre théorique où l'on expose la problématique de l'étude, la revue de la littérature et les théories explicatives. Ensuite, la deuxième partie, expose le cadre méthodologique et opératoire qui permet de comprendre l'approche méthodologique de l'étude, de présenter et d'analyser des résultats et enfin de les interpréter et de faire des suggestions.

# **PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE**

# CHAPITRE 1: PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

## 1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans toutes les sociétés humaines, l'augmentation du « *volume de la société* »<sup>1</sup>, de sa « *densité matérielle<sup>2</sup> et morale<sup>3</sup>* », ainsi que les corollaires y consécutives, notamment le passage de la « *solidarité mécanique<sup>4</sup>* » à la « *solidarité organique<sup>5</sup>* » (Durkheim, 1893) sont sujettes à diverses réflexions. L'urbanisation est de ce point de vue une préoccupation mondiale, car elle génère souvent des phénomènes sociaux complexes, parfois incompris et mal maîtrisés. Si le processus d'urbanisation s'est stabilisé dans les pays développés (CNUEH, 2001), il demeure par contre, compte tenu de sa frénésie, une préoccupation majeure dans les pays en développement. Le continent africain détient la palme d'or mondiale en termes de vitesse d'expansion de sa population urbaine (Bebien, 2013). Estimée à 15% en 1950, le taux de progression de la population dans les villes d'Afrique centrale est porté à 43% en 2011 (Minkeng, 2014) ; le rythme actuel du continent est de 3,4% par an en moyenne selon ONU-Habitat (Bebien, 2013).

Cette urbanisation rapide, conjuguée aux effets de la crise économique qui a frappé les économies des Etats d'Afrique subsaharienne dans les années 80 a eu des conséquences néfastes sur le tissu urbain. Ce d'autant plus que l'Afrique subsaharienne est demeurée la seule région du monde où l'urbanisation est liée à une croissance économique négative (Soraya, 2012).

Djoula (2010) observe à ce propos que la plupart des auteurs qui se sont intéressés à l'étude des villes d'Afrique noire les qualifient de « *villes éparpillées* », « *villes anarchiques* », « *villes rurales* », « *villes poubelles* », « *villes insalubres ou poussiéreuses* », « *villes fragmentées* », « *villes cruelles* », « *bidonvillisées* », « *disloquées* », etc. Mayer et Soumahoro (2010) quant à eux, trouvent aux espaces urbains tropicaux africains au sud du Sahara, l'aspect d'un « *fouillis total* ». Ils parlent de la « *ruralisation* » des villes d'Afrique noire et seconde en cela Jean-Marc Ela (1983) qui parle de la « *villagisation* » de ces villes.

---

<sup>1</sup> Nombre d'individus qui appartiennent à une collectivité donnée

<sup>2</sup> Nombre d'individus sur une surface donnée du sol

<sup>3</sup> L'intensité des communications et des échanges entre les individus

<sup>4</sup> Ou encore « solidarité de similitude », elle est caractéristique des « sociétés simples », « primitives »

<sup>5</sup> Ou encore « solidarité de différenciation », elle est caractéristique des « sociétés complexes », « moderne »

Cette description aux relents chaotiques des villes africaines noires trahit, à bien des égards, l'existence manifeste de nombreuses « irrégularités » ou de « dysfonctionnements », — en liaison avec l'urbanisation effrénée — en gestation dans l'espace urbain africain. C'est le cas notamment des problématiques liées au « désordre urbain », fortement évoquées et fermement combattues ces dernières années au Cameroun par les pouvoirs publics.

Au Cameroun en effet, l'urbanisation galopante, couplée à l'indolence économique, a donné lieu à des phénomènes urbains insolites et généralisés, que les autorités institutionnelles ont labellisé « désordre urbain ». Ses manifestations sont nombreuses : l'insalubrité invasive; la prolifération des laveries automobiles clandestines; l'ouverture irrégulière des débits de boisson; la multiplication non maîtrisée des restaurants-bars sur le domaine de l'Etat; les troubles à l'ordre civil (nuisances sonores); les habitats insalubres, la multiplication des fléaux sociaux comme la toxicomanie, la prostitution, l'alcoolisme, la délinquance, le vandalisme; la prolifération des communautés religieuses illégales; les arrêts intempestifs et stationnement fantaisistes des automobiles sur la voie publique; l'invasion des centres urbains par des *mototaxis* non autorisés; les violences urbaines telles que les agressions, le vandalisme, les atteintes à la pudeur, les incivilités de tout genre et l'occupation anarchique du domaine public...

C'est cette occupation anarchique du domaine public qui va retenir l'attention au cours de la présente étude. L'intérêt se cristallisant davantage sur l'occupation marchande des trottoirs, qui s'inscrit dans le champ des *détournements des trottoirs* comme dirait Pierre Mbouombouo (2005). C'est le lieu d'analyser une des formes de désordre urbain les plus patents dans les villes d'Afrique subsahariennes en général et celles du Cameroun en particulier, Yaoundé et Douala étant les métropoles les plus représentatives.

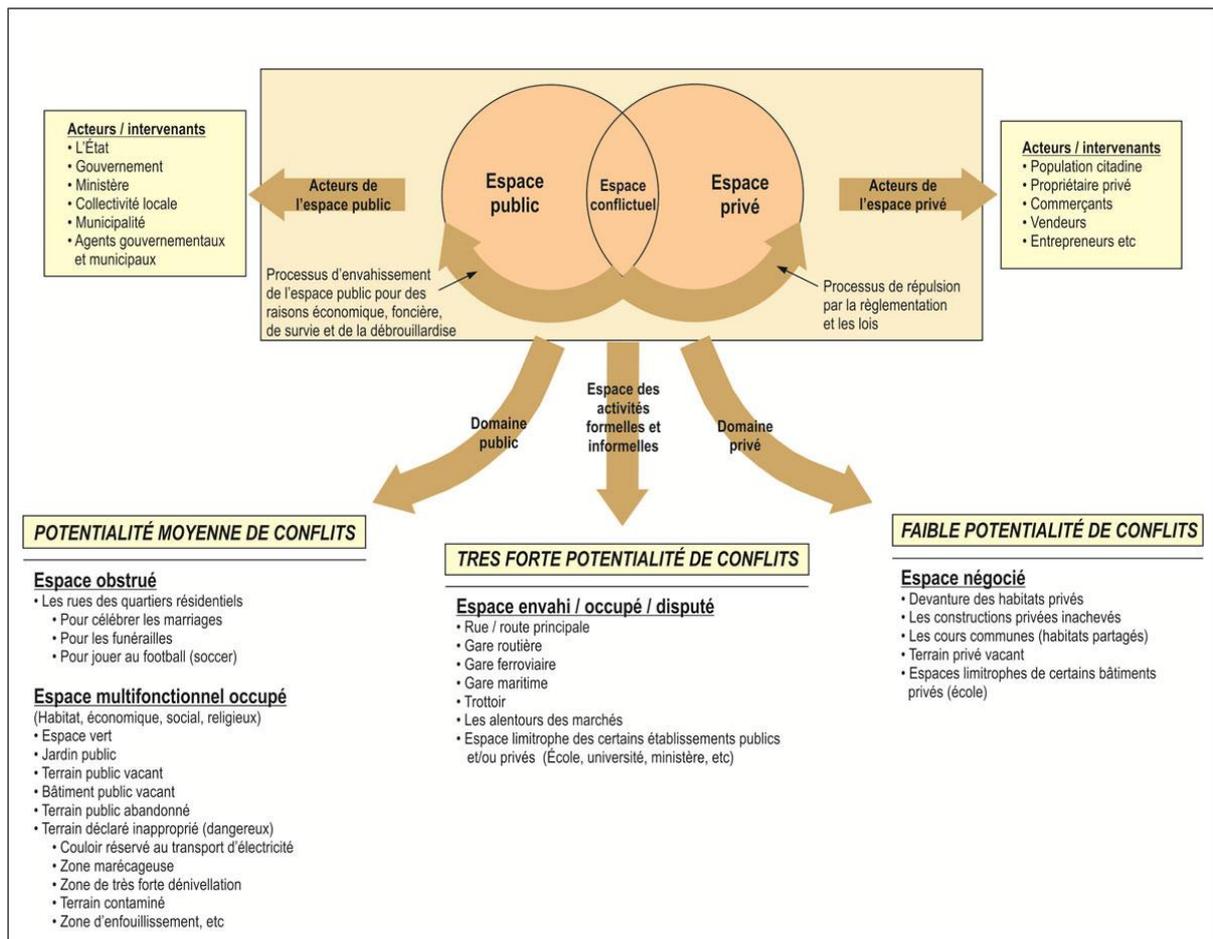
A Yaoundé, la capitale politique du Cameroun, la difficulté à circuler dans certaines rues est remarquable. Cette situation est révélatrice de l'encombrement des trottoirs et de la chaussée par des activités marchandes « illicites » ou informelles dont l'ampleur s'étend ces dernières années, à cause de l'émergence des transactions commerciales inédites et quelque peu insolite, allant du vestimentaire à l'alimentaire, en passant par les produits culturels et technologiques. Ces commerces protéiformes envahissent et s'accaparent de nombreux tronçons de trottoirs, traditionnellement destinés à la mobilité piétonne.

Cette congestion de la voie publique, ainsi que ses conséquences : accidents de circulation, embouteillages, défaut d'esthétique urbain et des désagréments multiples, a amené les pouvoirs publics administratifs et municipaux, à rechercher des solutions pour y remédier. Des politiques d'éducation à la citoyenneté urbaine ont alors été définies et implémentées dans la métropole politique camerounaise dans le but d'éradiquer ces formes de *subversion des lieux publics* (Barthel, 2005). A titre illustratif, citons :

- ❖ L'Arrêté communal N° 059/90/CU/YDE du 27 juillet 1990 réprimant l'encombrement de la voie publique à Yaoundé ;
- ❖ Arrêté communal N° 183/CAB/CUY/DST/03 du 16 juin 2003 interdisant la mendicité et le petit commerce dans les carrefours de la Ville de Yaoundé ;
- ❖ L'arrêté préfectoral N° 00001092/AP/JO6/BASC du 19 avril 2012 portant création, organisation et fonctionnement du comité départemental de lutte contre le désordre urbain dans le département du Mfoundi ;
- ❖ La création d'une police municipale chargée de lutter contre le désordre urbain.

Toutefois, il est à préciser que ces diverses mesures gouvernementales d'éducation à l'ordre urbain qui visent entre autres le changement de comportement des commerçants de trottoirs rencontrent la vive résistance de ces derniers. Ils font montre d'une opiniâtreté quasi légendaire. Déguerpi un jour d'un lieu par les agents en charge de l'ordre urbain (« *Awara* »), le jour d'après, comme par enchantement, ils regagnent les mêmes lieux. Les pouvoirs publics, notamment la Communauté Urbaine de Yaoundé a d'ailleurs précédé à la construction de nouveaux marchés et à l'aménagement des espaces dédiés au commerce informel. Mais cela ne semble rien changer à la vivacité de la privatisation marchande des trottoirs. Les trottoirs de Yaoundé sont devenus « *des espaces de promotion de l'auto-emploi et de la mise au travail des citadins plus faibles économiquement* » (Mbouombouo, 2005). Le phénomène semble inextricable face aux efforts déployés et sans cesse renouvelés des autorités pour le combattre. Pourtant, la présence de ces opérateurs économiques d'un autre genre donne à Yaoundé, la figure d'une métropole en proie à la banalisation de son espace public urbain. La figure 1 ci-dessous donne un aperçu du phénomène.

**Figure 1** : Schématisation de l'espace urbain sub-saharien



*Source : Etongue Mayer, R. et Soumahoro, M. (2014).*

Ce travail ambitionne de porter un regard scientifique sur la privatisation marchande des trottoirs, ces derniers faisant partie des « *espaces conflictuels* » de la ville de Yaoundé. Leur occupation participe des modes de vie, de la culture urbaine du risque et du désordre inventif. Il se veut une contribution de plus sur l'éclairage des politiques de gouvernance urbaine au Cameroun.

## 1.2. PROBLEME DE L'ETUDE

### 1.2.1. Formulation du problème : constat empirique

Le constat empirique qui préside à l'initiative de cette recherche est celui d'un encombrement pérenne des trottoirs dans la ville de Yaoundé par des activités commerciales, malgré les efforts des pouvoirs publics pour éradiquer le phénomène. En réalité, il n'est pas évident de situer avec précision, ni dans le temps ni dans l'espace le point de départ du phénomène d'occupation marchande des trottoirs au Cameroun. Toutefois, certains témoignages

tel que celui du géographe urbaniste Kengne Fodouop, font état de ce que « *ce phénomène commence avec l'expansion du phénomène urbain et est par conséquent postérieur à la première décennie de l'indépendance* » (Entretien, Octobre 2016). Le profilage de son « *ontogenèse* » permet de dégager trois stades pertinents de son développement à savoir : le stade embryonnaire, le stade de la maturation, et le stade de résistance.

#### ❖ **Du stade embryonnaire**

L'on pourrait situer ce stade au lendemain de l'indépendance. A cette époque, l'exode rural, amorcé depuis la période coloniale atteint son apogée (Ela, 1983). Aux côtés des facteurs économiques, l'administration est l'élément moteur de la croissance urbaine. La centralisation administrative impose sa loi à l'armature urbaine après 1960.

Initialement attirés à Yaoundé, soit par les lumières de la ville, soit par la certitude de l'acquisition d'une fortune prochaine, nombre de « *néo-urbains* », désillusionnés par la dure réalité de la ville se rabattent progressivement sur les trottoirs pour trouver leurs pitances par la vente de poissons braisés, de la friperie et de divers autres vivres. On observe à cette époque une timide et sporadique occupation des trottoirs. Les raisons de cette timidité étant notamment l'intolérance administrative, la répression institutionnelle et la relative santé économique du pays. En effet, « *dès le lendemain de son indépendance, l'économie camerounaise connaît une croissance soutenue jusqu'au milieu des années 80. Durant cette période, le produit intérieur brut croît au rythme de 7% l'an en termes réels* » (BUCREP, Novembre 2011, p.6). Ce bien-être économique du pays contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations en viabilisant leur environnement et en mettant à leur disposition de nombreux emplois. « *Le chômage était par conséquent à son niveau le plus bas et l'inflation était à la fois maîtrisée et modérée* » (BUCREP, 2011). Toutes choses qui contribuèrent à contenir les velléités expansionnistes du désordre commercial aux trottoirs en le maintenant à un stade embryonnaire, caractérisé par sa fragmentation, son éparpillement et ses hésitations ; car malgré tout, chaque époque regorge ses pauvres, ses déshérités ou encore ses chantres du désordre.

#### ❖ **Du stade de maturation**

Il prend racine au cours de la deuxième moitié de la décennie 80, en particulier avec l'avènement de la crise économique. Ladite crise, conjuguée à l'explosion démographique amplifie le phénomène de la pauvreté urbaine. La dévaluation du franc CFA, les baisses successives des salaires des fonctionnaires, les compressions du personnel dans le secteur privé et la liquidation des entreprises publiques consécutive à cette crise réduisent considérablement le

pouvoir d'achat des ménages à Yaoundé. Elle crée une vulnérabilité qui a permis l'émergence et la densification des activités informelles et la prolifération des marchés de trottoirs (ONU-Habitat, 2002 ; Njoya, 2011 ; Stamm, 2008).

Selon l'Enquête Camerounaise auprès des Ménages ECAM I (1996), 85% de la population potentiellement active évoluent dans le secteur informel. Le chômage touche 31% de la population potentiellement active de Yaoundé. Le secteur informel fait office de rempart contre la misère ambiante pour les jeunes au chômage (parfois diplômés de l'enseignement supérieur). Ces chômeurs sont obligés de se « débrouiller » pour la survie quotidienne au bord des rues, d'où l'envahissement tous azimut des trottoirs pour des finalités commerciales.

L'affaiblissement économique de l'Etat, mais aussi la mauvaise conscience des pouvoirs publics due à leur incapacité à offrir une alternative, les poussent à l'inertie et au laisser-faire. Tout se passe comme si l'Etat, conscient des manquements à ses responsabilités régaliennes préfère *regarder ailleurs*. Il laisse ainsi les pauvres citoyens trouver par eux-mêmes les conditions de possibilités de leur subsistance (Nyassogbo, 2011; Janin, 2001). Tout ceci entraîne l'envahissement anarchique des chaussées, des trottoirs et des espaces publics par les revendeurs informels et les « débrouillards » de toutes sortes. Le phénomène de privatisation marchande des trottoirs s'atrophie et gagne du terrain. Il prend de l'ampleur mais surtout se densifie, s'« objective », se « légitime », se « sédimente », s'« institutionnalise » et acquiert de la maturité sur l'espace urbain yaoundéen.

#### ❖ Du stade de résistance

Il est à situer dans sa forme la plus massive aux années 2000. Cette période est en effet marquée par l'atteinte du point de décision puis du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Cet évènement historique a conduit à la baisse globale de la dette extérieure du Cameroun, ce qui a eu des implications sur les finances publiques et entraîné une augmentation des ressources disponibles pour lutter contre la pauvreté (Evou Mekou, 2007).

Subséquent à la part d'annulation de la dette accordée par la France, s'est ajouté les ressources issues du volet additionnel de l'aide française intitulé Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). A ce titre, une enveloppe de soixante-quinze milliards quatre cent trente-cinq millions cinquante-cinq mille FCFA (75 435 055 000 FCFA) a été consacrée au secteur urbain. Elle devait servir pour l'amélioration des conditions de vie des populations de Douala et Yaoundé, sous la supervision des Communautés Urbaines (Idem). Dès lors, on observe sur l'espace urbain, de Yaoundé en l'occurrence, de vastes chantiers de construction

d'infrastructures, à l'instar des marchés de Mokolo, de Mvog-beti, d'Etoundi, d'Essos, de Mendong et d'acacia.

Cet embelli économique ou ce retour de l'argent a également donné à la Communauté Urbaine de Yaoundé les moyens de combattre par la répression le désordre urbain en général et le désordre commercial en particulier. Les moyens financiers ont été mobilisés pour l'achat des *pick-up* de patrouilles et pour le recrutement des agents de la police municipale à l'effet de traquer les stationnements abusifs, d'une part, et de détruire ou confisquer les marchandises étalées sur les trottoirs, d'autre part.

Mais la résistance opposée quotidiennement par les opérateurs économiques informels n'a d'égal que la robustesse et la détermination des forces mises sur pied pour les évincer. Le commerce de trottoirs semble alors avoir atteint la maturité et la légitimation nécessaire pour dicter ses propres lois et résister sur l'espace public urbain de Yaoundé, au grand désarroi des pouvoirs publics.

### **1.2.2. Position du problème**

L'éducation est selon les behavioristes, un conditionnement faisant intervenir divers types de stimuli. Le béhaviorisme sous-tend que l'on peut par des mécanismes appropriés, amener un sujet (animal ou humain) à apprendre et adopter un comportement donné. A ce titre, Burrhus Skinner a conceptualisé le « *conditionnement opérant* », qui vise, soit à augmenter jusqu'à habitude un comportement désiré chez un sujet, soit à diminuer jusqu'à extinction un comportement non désiré. De nombreuses expériences lui ont notamment permis d'établir l'efficacité des « *stimuli aversifs* », qui consistent en l'application au sujet d'une action douloureuse ou dissuasive à l'effet de l'amener à terme à adopter le comportement voulu.

Or, l'on constate que les commerçants de trottoirs manifestent de la résistance au changement malgré l'application à eux d'un « *stimulus aversif* », qui prend la forme de la répression institutionnelle. Il se dégage que, plutôt que de le changer, ce stimulus aversif semble renforcer le comportement contre lequel il est mobilisé. Ceci soulève le problème du maintien voire de l'affermissement d'un comportement suite à l'application d'un stimulus qui théoriquement devrait pouvoir le réduire. En d'autres termes, les « *renforçateurs négatifs* » et « *punitives positives* » que constituent l'imposition des mesures de l'ordre urbain, l'intimidation et la violence contre les commerçants, ne semblent pas de nature à faire varier leur comportement d'occupation des trottoirs comme on se serait attendu au regard du béhaviorisme skinnerien.

### **1.2.3. Enoncé du problème**

Le problème que pose la présente étude est donc celui du relatif succès de la résistance contre les pouvoirs publics, d'individus, rendus coupables de la « confiscation » d'un bien public : le trottoir. La question est celle de savoir ce qui pourrait expliquer la résistance au changement de ces petits commerçants à exercer sur le trottoir, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics pour changer leur comportement vis-à-vis du trottoir.

Autrement dit, étant entendu que l'éducation extrascolaire, selon le modèle d'Hallenbeck (1964, cité par Furter, 1976) est un excellent moyen, en situation extrascolaire, de transformation individuel et collectif, de développement de la responsabilité civique et de la remédiation des imperfections, la résistance au changement des commerçants de trottoirs ne serait-elle pas la conséquence d'une approche éducationnelle non appropriée ? Cette résistance des commerçants de trottoirs au changement ne serait-elle pas renforcée par le relent autoritaire et essentiellement répressif du style éducatif des autorités en charge de l'ordre urbain ? Telles sont les questionnements qui ont stimulé la présente étude et que les questions de recherche suivantes permettront de préciser.

## **1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE**

### **1.3.1. Question principale**

La mise en route de la présente recherche s'est faite grâce à la question de recherche suivante : « *le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain suscite-il la résistance au changement des commerçants de trottoirs ?* ». Cette question principale a donné lieu à trois questions secondaires à savoir :

### **1.3.2. Questions secondaires**

- ❖ L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite-elle la résistance au changement des commerçants de trottoirs ?
- ❖ L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite-elle la résistance au changement de ces derniers ?
- ❖ La violence manifestée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite-elle la résistance au changement des commerçants de trottoirs ?

## **1.4. HYPOTHESES DE L'ETUDE**

### **1.4.1. Hypothèse générale**

L'hypothèse générale se décline ainsi qu'il suit :

*« Le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs ».*

### **1.4.2. Hypothèses de recherche**

**HR1** : L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**HR3** : L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers.

**HR2** : La violence manifestée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

## **1.5. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

### **1.5.1. Objectif général**

Cette étude a pour objectif général d'étudier le lien de causalité entre le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs. Cet objectif général devra être atteint à travers l'atteinte de trois objectifs spécifiques fixés comme suit :

### **1.5.2. Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement, l'étude se propose d'étudier le lien entre :

- ❖ L'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs ;
- ❖ L'intimidation des commerçants de trottoirs et la résistance au changement de ces derniers ;
- ❖ La violence manifestée par les autorités en charge de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

## **1.6. INTERETS ET PERTINENCE DE L'ETUDE**

### **1.6.1. Intérêt scientifique**

Les travaux sur l'encombrement des trottoirs au Cameroun sont parcellaires et ont surtout mobilisé les sociologues et anthropologues (Mbouombouo et Nsangou, 2012; Mbouombouo, 2005; Otyé Elom, 2011). Ils se sont davantage intéressés aux ressorts culturels et sociaux de l'accaparement des espaces publics en général. A l'échelle africaine, les travaux allant dans ce sens, qui sont issus pour la majorité de la géographie et de l'urbanisme, s'intéressent davantage à la « morphologie » du phénomène et analysent le plus souvent les causes, les conséquences et les manifestations du phénomène d'occupation illicite de la rue. Or l'étude de la « *dimension conflictuelle et politisée de l'espace est centrale dans la compréhension de la ville en Afrique* » (Fourchard, 2006). Il est d'autant plus intéressant qu'en contexte africain, « *l'État n'apparaît jamais avoir la légitimité nécessaire pour faire accepter par les citoyens un ensemble de normes partagées* » (Idem).

Par conséquent, cette étude se veut une contribution scientifique significative et originale dans la mesure où elle projette d'apporter un éclairage sur le phénomène de privatisation marchande des trottoirs spécifiquement, et ce sous le prisme des sciences de l'éducation. L'accent y étant mis sur l'analyse des rapports conflictuels qui opposent les parties prenantes de la « *ville d'en bas* » et les autorités institutionnelles. Ainsi, le phénomène vu sous le prisme d'une approche éducationnelle va certainement révéler cette réalité sous un jour, qui peut avoir échappé aux autres approches scientifiques.

### **1.6.2. Intérêt social et pragmatique**

L'éviction du phénomène d'occupation marchande des trottoirs s'est manifestement érigée en *chemin de croix* pour les autorités publiques administratives et communales de Yaoundé en charge de la gestion des espaces publics. Cette étude devrait pouvoir aider sur le plan opérationnel à élucider les initiatives des gestionnaires de la cité en la matière. Il pourrait par exemple permettre de déterminer les limites des politiques publiques en matière d'éducation à l'ordre urbain et ainsi contribuer à l'élaboration des interventions mieux éclairées et plus adéquates sur le plan de la prise en compte des logiques sociales.

### **1.6.3. Intérêt personnel**

Sur le plan personnel, ce travail permet d'éprouver nos connaissances en matière d'éducation extrascolaire en général et d'éducation des adultes en particulier, et nous prépare de ce fait à une expertise dans le domaine.

## **1.7. DELIMITATION DE L'ETUDE**

Cette partie fixe les limites de l'étude et définit clairement son champ d'application. La délimitation de l'étude se fera sur un triple plan : thématique, spatial, temporel.

### **1.7.1. Délimitation thématique**

Du point de vue thématique, cette étude porte sur un thème d'actualité qui est celui du « désordre urbain », mais aussi celui de l'éducation à la citoyenneté urbaine ou encore de l'éducation aux civilités urbaines. En effet, dans les villes africaines en général et camerounaise en particulier, il se pose avec acuité le problème du savoir-vivre en ville et du savoir-éduquer à la vie urbaine. Or, « *pour une appropriation durable des espaces et des secteurs urbains, il est urgent de mettre en place un véritable programme d'éducation aux normes urbanistiques (...).* » (Mbouombouo, 2012, p119). De ce fait, l'aménagement de l'espace urbain est un chantier par excellence de l'éducation extrascolaire.

### **1.7.2. Délimitation spatio-temporelle**

Le choix de réaliser cette étude à Yaoundé se justifie par une raison principale. En tant que métropole politico-administrative du Cameroun, elle exerce un attrait sur les populations des régions périphériques. Ces populations viennent pour diverses activités de mobilité sociale, dont certaines se déploient sur les trottoirs. Après Douala, capitale économique du Cameroun, qui concentre la majorité des sociétés et des entreprises économiques, Yaoundé est le deuxième pôle du bassin migratoire camerounais dont la population, 2.5millions d'habitants environ, est constituée aux 2/3 de migrants (BUCREP, 2011). Le phénomène d'occupation marchande des trottoirs y est donc plus visible et les efforts des autorités pour le combattre plus perceptibles. Le choix du marché Melen quant à lui se justifie par le fait que, le marché de Mvog-béti qui le jouxte a été construit dans l'optique de recaser les petits commerçants qui y encombrant les trottoirs. Par conséquent, le phénomène de résistance au changement y est plus manifeste.

## **1.8. DEFINITION DES CONCEPTS**

### **1.8.1. Style autoritaire**

C'est un concept élaboré par le Psychologue américain Rensis Likert. S'intéressant aux techniques de management, il formalise en 1967 quatre styles de management à savoir : le style autoritaire, style paternaliste, style consultatif et le style participatif.

Le style autoritaire est caractérisé par la crainte, les menaces et les sanctions, une communication descendante, une distance entre le dirigeant et les subordonnés, l'absence d'esprit d'équipe et une centralisation des décisions au niveau du dirigeant. Selon Blake et Mouton, le style autoritaire participe de la politique du « marche ou crève ». L'hypothèse de base est qu'il existe une contradiction entre les exigences de la production et les besoins des individus, et les premières sont prioritaires. C'est un style de management basé sur la peur et la soumission. Les décisions viennent d'en haut, sans consultation de la base. La communication est réduite à son strict minimum et est toujours descendante. La menace de sanctions est très présente.

Le style autoritaire est un style managérial de type taylorienne, où le groupe ne peut participer au processus de prise de décision. Le dirigeant prend les décisions et les annonce ensuite aux subordonnés. Il ne laisse aucune initiative à ses subordonnés. C'est un style de management basé sur l'intimidation, la soumission, voire la violence. Le leader utilise des méthodes comme des menaces, la coercition, et d'autres méthodes basées sur la crainte afin de faire respecter la conformité. Il s'agit toujours d'une approche « *top-down* » où les opinions et les sentiments des autres sont considérés comme étant sans valeur.

### **1.8.2. Education extrascolaire**

D'après Le Brun (1969), l'éducation extrascolaire est « *toute forme d'éducation donnée en dehors d'une scolarité normale et suivant des programmes et des méthodes qui le plus souvent diffèrent de ceux de l'enseignement élémentaire dispensé aux enfants* ».

L'éducation extrascolaire englobe donc toutes les activités éducatives qui ne relèvent pas de l'éducation dispensée par l'appareil scolaire. On a à titre d'exemple les formations professionnelles extérieures ou intérieures aux « entreprises », les programmes éducatifs diffusés par les médias, les campagnes d'alphabétisation, les systèmes d'éducation ouverte, etc. Mais aussi les formes parallèles de formation qui proposent une deuxième voie d'accès à

l'éducation scolaire telles que les cours du soir ou par correspondance (Furter, 1984). Cette éducation renforce, complète ou enrichit les tâches d'enseignement et d'éducation dont l'école a la charge. Elle s'adresse non seulement à des enfants et des adolescents, mais aussi à des adultes qui étudient tout en exerçant leurs activités professionnelles. Pour être plus pratique et plus opératoire, l'éducation extrascolaire s'adapte rapidement à des besoins spécifiques et urgents.

Elle se veut aussi être un outil de renforcement des capacités individuelles et collectives dans une démarche active et participation (Pinson, 2003). Elle est, en ce qui concerne les adultes, la facilitation de leur auto-éducation par le remodelage de leurs expériences personnelles et se fait par conséquent dans une démarche d'*interaction*, de *catalysation* et de *facilitation* (Annie Cardinet, 1995; Knowles, 1990).

Du point de vue de l'UNESCO à propos de l'éducation extrascolaire,

*On ne peut s'empêcher de constater que ni l'école, ni l'université, dans les conditions actuelles, ne peuvent préparer totalement les jeunes à affronter un monde si divers, si riche et si complexe. Il est de fait que l'éducation extrascolaire joue un rôle, dans le présent, qui, pour être complémentaire, n'en est pas moins considérable. (...) Il faut bien reconnaître que cette éducation extrascolaire est appelée à jouer des rôles divers et revêt, par conséquent, des formes différentes selon les pays ou les milieux. Dans une mesure, elle doit accomplir certaines des tâches de l'école, lorsque cette dernière n'existe pas ou lorsque la durée de la scolarité est par trop réduite. En même temps, elle prend la place d'une éducation postscolaire. Elle est enfin périscolaire pour les jeunes qui poursuivent leurs études, même au niveau universitaire. (UNESCO, 1964).*

Au regard de ce qui précède, l'éducation des commerçants au respect des trottoirs participe d'une éducation extrascolaire aux civilités urbaines. Elle vise à apprendre aux commerçants comment vivre en ville par l'acquisition des notions du bien commun.

### **1.8.3. Résistance au changement**

La résistance au changement est un concept issu du milieu des entreprises et très utilisé en psychologie des organisations. D'après Dolan, Lamoureux et Gosselin (1996), elle est une « *attitude individuelle ou collective, consciente ou inconsciente, qui se manifeste dès lors que l'idée d'une transformation est évoquée. Elle représente donc une attitude négative adoptée par les employés lorsque des modifications sont introduites dans le cycle normal de travail* ». Il s'agit donc d'une réaction foncièrement négative à l'égard du changement c'est-à-dire le refus d'un changement entretenu par un ou plusieurs acteurs.

Pour leur part, Collerette, Delisle et Perron (1997 ; p. 94), définissent la résistance au changement comme étant « *l'expression implicite ou explicite de réactions de défense à l'endroit de l'intention de changement* ». Quant à Edgard Morin (1996 ; p. 205), il s'agit « *des forces qui s'opposent à la réorganisation des conduites et à l'acquisition des nouvelles compétences ou, en d'autres mots, à des forces restrictives* ».

La résistance au changement est perceptible chez les commerçants de trottoirs dans la mesure où ils sont réfractaires à l'idée du changement de comportements vis-à-vis des trottoirs en les libérant.

#### **1.8.4. Espace urbain**

Définir l'espace urbain revient à définir la ville, en ce sens que l'urbain renvoie à ce qui appartient à la ville. D'une manière générale, la ville est un espace géographique qui se caractérise principalement par son cosmopolitisme, le *volume de sa population*<sup>6</sup>, mais surtout par sa forte *densité matérielle*<sup>7</sup> et *morale*<sup>8</sup>. C'est aussi un site d'expression qui permet la diffusion des idées et un vecteur du développement économique et social. Elle est le produit du temps, de processus historiques, dans lesquels sont imbriqués de multiples acteurs, issus de la société civile, du marché et de l'Etat (Sidi Salah, 2010).

C'est « *le lieu d'une vie intense d'intérêts multiples et contradictoires. Elle joue le rôle de catalyseur social, de pôle d'attraction et de diffusion culturelle ; elle est agglomération de populations, et lieu par excellence d'entrecroisement des faits de civilisation : le religieux, le culturel et l'art, le politique, le militaire tout autant que l'économique* » (Vasseur, 1997).

Au-delà des multiples clivages et fragmentations qui traversent les sociétés, la ville est le lieu de l'expression de la citoyenneté. « *C'est un territoire étrange où l'homme, pour se réaliser, accepte de perdre un peu de son identité pour vivre avec des gens qui ne sont pas de sa tribu. Le caractère communautaire se réduit au profit de la citoyenneté...* » (Idem). Ainsi, la ville est un espace géographique et social, qui offre la meilleure possibilité à la rencontre et à l'échange entre les hommes.

Cependant, ces hommes forment des catégories de populations très différentes, aux intérêts de plus en plus diversifiés et contradictoires. Toutes choses qui font de l'espace urbain

---

<sup>6</sup> Nombre des individus qui appartiennent à une collectivité donnée (Durkheim, 1893)

<sup>7</sup> Nombre d'individus sur une surface donnée du sol (Durkheim, 1893)

<sup>8</sup> L'intensité des communications et des échanges entre les individus (Durkheim, 1893)

un lieu d'attraction mais aussi d'influences, de luttes, d'affrontements des intérêts divergents et couve à divers titres les révolutions du fait de la densité des interactions sociales qui s'y opèrent.

On comprend donc que gérer la ville soit une tâche aussi difficile que délicate, dans la mesure où l'espace urbain donne naissance aux inégalités et aux conflits qui sont autant de facteurs d'aliénation et de fracture sociale. Le développement de l'exclusion, de la marginalisation se manifestent ici de façon prégnante. La plupart des villes dans le monde vivent des crises urbaines qui se traduisent par, les émeutes, les violences urbaines et le développement des incivilités de toutes sortes, qui sont autant d'indices qui témoignent de sa difficile gouvernabilité.

Les dynamiques urbaines africaines en particulier sont aujourd'hui caractérisées par la fragmentation des espaces urbains avec des impacts majeurs sur le cadre de vie des populations et l'environnement. De nombreux auteurs, tels que le rappelle Djouda (2010), qualifient les villes d'Afrique noire de « *villes éparpillées* », « *villes anarchiques* », « *villes rurales* », « *villes poubelles* », « *villes insalubres ou poussiéreuses* », « *villes fragmentées* », « *villes cruelles* », « *bidonvillisées* », « *disloquées* », etc. D'autres encore (Étongue Mayer et Soumahoro, 2010 ; Jean-Marc Ela, 1983) parlent de la « ruralisation » ou encore de la « villagisation » des villes d'Afrique subsaharienne.

Pour Jean-Marc Ela (1983), « *la ville est d'abord un signe, un langage qu'il faut apprendre à comprendre et à interpréter* ». En ce qui concerne les villes africaines particulièrement, il pense qu' « *il faut varier les prises de vue et multiplier les voies d'approches pour saisir le langage de la ville africaine à travers le système des signes et des objets qui lui sont propres* » (p.44). Selon lui, « *il n'est pas évident que les outils d'analyse et les concepts élaborés pour définir la ville dans les pays industrialisés correspondent à la réalité africaine* ». D'ailleurs, « *l'aspect insolite de ces villes frappe l'observateur étranger. Tout se passe comme si les agglomérations urbaines étaient, en réalité, une succession de gros villages qui entourent la cité européenne* ». En effet, poursuit le sociologue et théologien africain en boubou<sup>9</sup>, les villes africaines portent la marque de l'époque coloniale. Elles ont surgi de terre sans grande originalité pour répondre aux nécessités de l'occupation occidentale et constitue le lieu par excellence de cristallisation des inégalités sociales ; jadis entre les Blancs et les Noirs, aujourd'hui entre les Noirs eux-mêmes. « *La ville africaine est faite de ces contrastes odieux*

---

<sup>9</sup> De Yao Assogba pour désigner Jean-Marc Ela.

*entre les quartiers riches et verdoyants et le surpeuplement des quartiers misérables* ». Contrairement à la ville occidentale, elle est également marquée par une forte *tribalisation* de l'espace, alimentée par la dominance de l'intérêt de la communauté sur l'intérêt commun. (Ela, 1983)

C'est ce caractère ségrégationniste, fragmentaire, chaotique, inédit et exceptionnel de la ville africaine, fait d'appropriations et de détournements des trottoirs à des finalités privées, marqueurs par excellence de la ville de Yaoundé, qui est révélateur de la « *crise de gouvernabilité* ». La manifestation visible de cette crise de gouvernabilité est le désordre urbain.

### **1.8.5. Désordre urbain**

La notion de « désordre urbain » et les notions connexes sont omniprésentes dans les discours portant sur la réalité urbaine Yaoundéenne. Il est le prétexte de la majorité des actions de la Communauté Urbaine de Yaoundé ainsi que de nombre de ses communes d'arrondissements. Toutefois, malgré la récurrence de son emploi, sa compréhension n'est pas toujours évidente. A quoi renvoient concrètement le désordre urbain ?

D'après Microsoft Encarta (2009), le désordre désigne « *un ensemble de choses qui ne sont pas à leur place. Un manque de rangement et d'organisation. Un état de confusion lié à une mauvaise gestion des choses. Un mauvais fonctionnement* ». Ainsi, le désordre urbain serait un état de confusion lié à une mauvaise gestion de l'espace urbain. Il s'agirait d'un manque de rangement et d'un dysfonctionnement de l'organisme urbain.

Pour la géographe-urbaniste Claire Rouillet-Sureau (2007) « *le désordre [urbain] est compris comme un dysfonctionnement social lié à un manque de qualité urbaine et de lisibilité de l'espace, en particulier dans les secteurs de banlieue* ».

L'arrêté préfectorale N°00000509/AP/J06/SP du 19 Avril 2012, portant création, organisation et fonctionnement du comité départemental de lutte contre la Désordre Urbain dans le département du Mfoundi définit le désordre urbain en son article 3 (a): « *le désordre urbain s'entend comme toute activité humaine pratiquée en milieu urbain et susceptible d'avoir un impact négatif sur la sécurité des personnes et des biens, sur la santé des populations, sur la tranquillité publique, sur l'esthétique urbain ainsi que sur l'hygiène et la salubrité publiques* ».

Le Chef de Service Environnement et Hygiène de la Communauté Urbaine de Yaoundé, MAHOU NGIMBOUS Georges<sup>10</sup> quant à lui définit le désordre urbain comme étant « *un acte posé ou un comportement adopté qui perturbe les populations dans leurs activités et porte atteinte aux équipements publics ou à leur bon fonctionnement et au cadre de vie* ». Le désordre urbain est selon lui « *un véritable fléau qui gangrène les grandes villes du Cameroun en leur donnant l'apparence de vaste marché ou « chacun est libre de s'installer là où il veut et comme il veut* ».

Ce dernier propose un aperçu des « manifestations » du désordre urbain qui se déclinent ainsi qu'il suit : l'insalubrité invasive; l'occupation anarchique du domaine public (de containers, kiosques, étales et baraques); la prolifération des laveries automobiles; la prolifération des débits de boisson; la multiplication des restaurants-bars aux alentours des édifices publics; les troubles à l'ordre civil (nuisances sonores); les habitats insalubres; la multiplication des fléaux sociaux (toxicomanie, prostitution, alcoolisme, délinquance, vandalisme), la prolifération des communautés religieuses et leurs tapages nocturnes; les arrêts intempestifs et stationnement fantaisistes des automobilistes; l'invasion des centres urbains par des mototaxis, l'ignorance et/ou le refus de respecter la loi en matière de régulation urbaine ; l'invasion des rues par les enfants et les malades mentaux ; l'invasion des chaussées et des trottoirs par les différents acteurs du secteur informel (commerçants sédentaires et ambulants) ; l'occupation anarchique des chaussées par les transporteurs urbains et interurbains, le non-respect des normes de construction, la non-respect du code de la route, l'occupation illicite de la voie publique pour des manifestations populaires et privées (funérailles, mariages, etc.), le déversement des eaux usées sur la chaussée, la mauvaise utilisation des bacs à ordures, le déversement d'ordures ménagères dans les caniveaux et drains, la divagation des animaux domestiques, la dégradation de la chaussée pour des travaux privés ; le non-respect des arrêts taxis matérialisés,...

Toutefois, la notion de désordre urbain aussi innocemment intelligible qu'elle puisse paraître de prime abord, ne fait guère l'unanimité. D'après Jean-François Vasseur (1997), le « désordre urbain » est, dans « *une dialectique complexe* », à la fois ordre et désordre car, « *l'ordre urbain n'est que le moment exceptionnellement fugace d'un équilibre spatial fragile qui correspond à l'affirmation et à la domination temporaire d'un intérêt dominant* ».

---

<sup>10</sup> Chef de Service Environnement et Hygiène de la Communauté Urbaine de Yaoundé. Dans une communication à l'occasion du 1er FORUM URBAIN NATIONAL. Sous le thème : « Désordre Urbain » : Participation citoyenne et changement de comportements (2014).

Les thèses de François Rangeon (1997) sur le désordre urbain s'aligne bien sur celles de Vasseur. Il constate en effet que la notion de désordre est généralement assimilée au défaut d'ordre avec une connotation péjorative. Or, selon lui, l'expression « *désordres urbains* » — qu'il invite par ailleurs à utiliser au pluriel parce qu'il existe plusieurs formes de désordre urbain—, peut aussi désigner notre incapacité à penser l'évolution du phénomène urbain en raison de son caractère extraordinairement complexe, hétérogène et foisonnant, renvoyant pour ainsi dire à des phénomènes nouveaux et difficilement conceptualisables. Ainsi, « *le désordre [urbain] apparaît non comme l'inverse de l'ordre [urbain], mais au contraire comme l'annonce de son réaménagement ou bien comme son complément* ». Selon Rangeon, « *les désordres urbains ont fréquemment été source de dynamisme et d'innovation* ». Il remarque en effet « *qu'à chaque fois, la ville est à la recherche de l'équilibre entre un désordre perturbateur mais créateur, et un ordre rassurant mais sclérosant* ». D'autre part, « *de nombreux désordres urbains ne sont en réalité que l'expression urbaine de désordres sociaux* », la ville subissant de plein fouet les effets du chômage, de l'exclusion, du déclassement social.

De ce qui précède, le « désordre urbain » peut être considéré comme des écarts vis-à-vis de ce qui est demandé à être fait dans l'espace urbain par l'« ordre dominant » de l'instant. La privatisation marchande des trottoirs s'illustre de ce point de vue comme un désordre urbain dans la mesure où elle n'est pas respectueuse de la réglementation en vigueur en matière d'usage de trottoir, « *aménagé et réservé pour la circulation des piétons* » (Code Communautaire de la Route en zone CEMAC, 2001)

## **CHAPITRE 2: REVUE DE LA LITTERATURE**

Dans cette partie, il est présenté la littérature existante autour du sujet traité. Cette revue de la littérature va concerner trois thématiques clés de l'étude à savoir : le commerce sur trottoirs, la résistance au changement et l'éducation extrascolaire.

### **2.1. AUTOUR DU COMMERCE SUR TROTTOIRS**

Les travaux sur l'occupation abusive de la voie publique à Yaoundé sont parcellaires et peu nombreux. Mais ceux qui s'y intéressent à l'échelle de l'Afrique subsaharienne sont nombreux. Ils se veulent transversaux, compte tenu des fortes similitudes socio-culturelles et politico-économiques des pays d'Afrique noire. La privatisation des rues et des trottoirs dans cet espace géographique a attisé la curiosité de plusieurs scientifiques de divers domaines ; de la géographie, de l'urbanisme, de la sociologie et de l'anthropologie. Il convient à présent de parcourir ces travaux. Les écrits explorés ont été regroupés en quatre thèmes : trottoirs comme espaces publics privatifs ; trottoirs comme marqueurs de la présence-absence de l'Etat ; trottoirs entre normes étatiques et normes sociales ; un désordre inventif et d'innovation sociale.

#### **2.1.1. Trottoirs comme espace public privatif**

Le trottoir est par définition un espace public en ce sens qu'il est un « *espace à l'usage de tous* » (Hossard et Magdalena, 2005) et officiellement dédié à la mobilité piétonne (Mbouombouo, 2005). Cependant, une vaste littérature fait état de ce que le trottoir en Afrique noire est l'objet de multiples formes d'appropriation et de détournement à des fins privées. Il est investi en longueur de journée et même de nuit par des individus qui se l'approprient par l'attribution d'un sens particulier ou par la modification du sens déjà attribué. Fourchard (2006) observe que le trottoir en Afrique apparaît moins comme un lieu de passage et de circulation que comme un espace investi au quotidien par un ensemble d'activités sociales, économiques, politiques et religieuses qui n'auraient pas trouvé place ailleurs. Par son caractère d'appartenance à tous et à personne, le trottoir passe pour être un espace à prendre, et par conséquent le réceptacle de toutes sortes d'activités. Toute chose qui fait de lui un paradoxale espace-public-privatif.

*Située à l'interface du public et du privé, ni vraiment publique, ni tout à fait privée, [il] ne connaît pas de processus durable et univoque de territorialisation et d'appropriation. [Il] souffre d'une relative indétermination ou invisibilité dans ses*

*usages, ses procédures d'occupation et ses limites spatiales. [...] Cela renvoie à la confusion des genres et à l'assimilation abusive de la notion d'espace public non matérialisé, non construit, à celle d'espace vacant, disponible. La rue souffre de cette perméabilité des catégories mentales où la notion de bien communautaire envahit celle de bien commun. (Janin, 2001)*

Cet envahissement traduit pour une part la perception qu'a le « négro africain » du trottoir. En effet, le trottoir se caractérise aux yeux de la majorité des populations africaines par son « *opportunité entrepreneuriale* » et sa « *disponibilité foncière* » (Steck, 2006). Dans un environnement où la population urbaine est composée en grande majorité d'allogènes (2/3 de la population urbaine à Yaoundé), on peut comprendre la difficulté à trouver des terres exploitables. D'où le rabattement sur les lieux non appropriés comme les trottoirs. Jean Marc Ela (1983, p.80) fait lui aussi le constat des difficultés foncières et immobilières en zone urbaine en assertant que :

*Les petites gens ne peuvent acheter un titre foncier. Seuls quelques privilégiés en sont capables, pour construire des villas de luxe aux loyers inaccessibles à la masse. Au moment où le sol est une « affaire » dans laquelle il faut investir en s'appropriant des terrains, l'urbanisation s'opère au profit d'une spéculation foncière et immobilière dont les petits employés font les frais.*

Dans un tel contexte, l'espace public notamment les trottoirs se présente comme un rempart pour le « bas peuple » (Ela, 1983), inséré dans un état de dénuement foncier, mais animé par le sursaut de survie. Les trottoirs deviennent donc « *des espaces de promotion de l'auto-emploi et de la mise au travail des citoyens plus faibles économiquement* » (Mbouombouo, 2005)

### **2.1.2. Trottoirs comme marqueurs de la présence-absence de l'Etat**

Une fois le constat fait du caractère antinomique public/privé des rues africaines subsahariennes, des auteurs se sont appesantis sur le comportement de l'Etat face à l'invasion des trottoirs. Manifestement espace public privatif, comme il vient d'être constaté, le trottoir s'illustre surtout comme un espace de la transgression – des normes, des territorialités – par les fonctions que lui assignent de fait ses utilisateurs autant que par les hésitations étatiques et le désintérêt de la municipalité (Janin, 2001). Tout se passe comme si, vis-à-vis de la colonisation de l'espace public par les particuliers, l'Etat adopte une posture mi-figue mi-raisin. Ce qui est compréhensible à en croire Gabriel Kwami Nyassogbo (2011) pour qui, les activités de la rue nourrissent une proportion importante de citoyens en Afrique au sud du Sahara, où l'ensemble

du secteur informel emploie, suivant les évaluations, entre le tiers et les deux tiers d'actifs urbains. Ces activités, bien que n'étant pas nouvelles, se sont intensifiées en contexte d'ajustement structurel, alimentées par les migrations internes, les crises économiques successives et les réformes économiques libérales (Stamm, 2008; Aziz Njoya, 2011). Tout ceci sous le regard sinon complice, du moins inerte de l'Etat, qui a « laissé faire » cette réponse populaire, spontanée et créative face à son incapacité à satisfaire les aspirations les plus élémentaires des couches sociales déshéritées (Nyassogbo, 2011). Progressivement, la rue a cessé d'être un espace public où peut s'exprimer la volonté hégémonique d'un État africain déliquescence en manque de moyens, et exprime au mieux ses hésitations, ses contradictions et ses faiblesses (Janin, 2001). Entérinant cette idée, Lelo Nzuzi (1989, cité par Mbouombouo, 2005) affirme que les détournements des espaces-trottoirs participent du « *développement d'un urbanisme de débrouillardise et du laisser-faire* ».

D'autre part, lorsque l'Etat se résout à réagir, il met en branle une « *politique urbaine somptuaire* » ou « *façadiste* » à l'effet de faire de la rue des centres villes une vitrine de la modernité (Steck, 2006). Cette volonté se manifeste par des déguerpissements de trottoirs et des destructions de bidonvilles le long des principaux axes. L'ambition étant de masquer le paysage de la pauvreté que renvoient les activités informelles (Steck). Ce même constat est fait par Stamm Caroline (2008) pour qui les réglementations et les programmes des autorités sont empreint de la vision de la ville *hygiéniste, fluide et sure*. Or, procéder ainsi, c'est perdre de vue le fait que « *faire disparaître les bidonvilles à la périphérie des grandes métropoles ne constitue qu'un effort limité d'aménagement du territoire si la structure urbaine qui prédomine n'est pas remise en cause dans sa totalité* » (Ela, 1983, p.182). C'est d'autant plus ignorer que « *le désordre urbain ne peut être vaincu sans un nouvel examen de la politique d'implantation des investissements productifs* » (Idem).

Cette politique façadière déjà critiquée du fait qu'elle ne s'attaque pas à la racine des préoccupations populaires, perd également de sa crédibilité dans la mesure où elle est conduite de manière différenciée d'un endroit à l'autre de la même ville et parfois du même quartier. Jean-Fabien Steck (2006) s'étonne de savoir que ce discours qui sert d'argument pour interdire à l'informel d'accéder à la rue devient radicalement différent lorsqu'on arrive dans les quartiers résidentiels périphériques. Dans les périphéries, ces activités sont célébrées comme permettant à une part non négligeable de la population de subvenir à ses besoins. En matière de politique urbaine de régulation, Steck note donc que les politiques municipales d'occupation de la rue par les activités de l'informel se font à tête chercheuse.

Aussi, le manque de coordination et d'homogénéité des politiques publiques entre les organes centraux et décentralisés de l'Etat aux fins de gestion de la rue alimente-t-il les télescopes et autres contradictions de programmes et projets institutionnels et achève de noircir le tableau. Cet état de chose ne permet « *ni une gestion homogène des rues, ni aux entrepreneurs informels d'avoir une connaissance précise de l'identité de leurs interlocuteurs institutionnels* » (Steck, 2006).

De fait, l'incapacité de faire appliquer les lois et réglementations ou l'absence d'une réelle volonté politique fait prévaloir les opérations « *coup-de-poing* », l'État n'apparaissant jamais, en contexte africain, avoir la légitimité nécessaire pour faire accepter par les citoyens un ensemble de normes partagées (Fourchard, 2006). Le trottoir devient alors « *le lieu et le facteur de nombreux processus notamment les dynamiques transactionnelles (...) conflictuelles et confrontationnelles* » (Mbouombouo, 2005).

### **2.1.3. Trottoirs entre normes étatiques et normes sociales**

Certains auteurs appréhendent la généralisation et l'intensification de la privatisation des trottoirs en Afrique noire comme l'aboutissement d'un mariage difficile entre normes étatiques et normes sociales. Le constat est sans appel : la gestion du quotidien dans les villes africaines par les autorités institutionnelles est marquée par la profonde illusion de devenir comme l'autre. « *Concordance ou pas, les plans d'urbanisation et architecturaux ne sont eux-mêmes que des reproductions imparfaites de ce qui a été vu à Paris, à Londres, à Madrid ou à Lisbonne* » (Mayer et Soumahoro, 2010). Dans cette perspective, les normes étatiques sont des normes exogènes, venues d'ailleurs. Elles sont calquées parfois de façon « *moutonnaire* » sur les normes urbanistiques occidentales, ignorance faite de ce que « *l'espace géographique urbain doit être le reflet des perceptions culturelles des peuples en place* » (Mayer et Soumahoro, 2010).

Comme le démontre Jean-Marc Ela (1983), en Afrique subsaharienne, l'exode rural est l'un des principaux facteurs de l'urbanisation. En effet, « *l'inégalité de développement urbain fait de la migration un phénomène coextensif au processus d'urbanisation en cours dans l'Afrique* » (p.30). Cette urbanisation provoque l'arrivée en ville de manière rapide des flots de *ruraux*. Parce que l'espace urbain a ses règles qui semblent ne pas s'adapter à la vision des *ruraux*, ces derniers adaptent à cet espace nouveau leurs réalités traditionnelles rurales. En s'affirmant, ils constituent un sentiment d'appartenance à référent rural et traditionnel en termes de valeur et de représentation sociale et culturelle. Il se passe alors une oblitération des références spatiales coutumières à l'espace urbain. On assiste à un nouveau découpage —ou à

une nouvelle réorganisation— de l'espace urbain en des lieux de sociabilité et d'identification socioculturelle mais aussi économique (*bayam-sellam, tourne-dos*, etc.) (Mayer et Soumahoro, 2010). Cela contribue à donner un caractère original aux villes africaines fait de la pérennité d'activités de type rural constituant un secteur primaire de type traditionnel vivace, mais qui essaye de s'adapter à des besoins nouveaux.

Alors, dans les villes africaines, on observe une situation douloureuse où « *la rue est symptomatique du hiatus entre normes importées et normes locales* » (Janin, 2001). Ce double jeu entre le formel et l'informel conduit à une *ruralisation* de la ville tropicale africaine. Ses racines et pratiques insérées dans la tradition et ses visions portées vers la modernité lui donne un cachet particulier et témoigne de l'affrontement entre le « centre et la périphérie », entre les « citadins » et les ruraux, entre les riches et les pauvres (Janin, 2001).

On assiste en Afrique noire à « *la vie rurale en milieu urbain* ». Le « *néo-citadin* » africain n'abandonne pas le désir de recréer l'espace traditionnel en ville. La « *tribalisation* » de l'espace urbain est inédite. Dans les grandes agglomérations urbaines, on aperçoit une véritable « *réactivation* » des formes vitales de l'Afrique traditionnelle, toute chose qui fait naître les conditions de vie d'une population flottante, et ne contribue pas à créer un véritable « esprit citadin », au sens occidental du terme (Ela, 1983).

*De là l'image de « l'Africain désemparé », cet homme inapte ou aliéné dans sa condition actuelle, « celui qui n'est accordé à aucun des deux mondes (...), écartelé entre deux dimensions. (Ela, 1983)*

En Afrique noire donc, « *la rue révèle à la fois la misère de larges fractions de citadins, le « laisser-faire » de l'État et, plus fondamentalement, l'inadéquation entre normes étatiques imposées et normes sociales appropriées* » (Janin, 2001). Le trottoir y est une voie publique à la fois « *officiellement attribuée mais socialement contestée* » (Mbouombouo, 2005).

#### **2.1.4. Désordre inventif et d'innovation sociale**

Contrairement de la vision chaotique des rues d'Afrique subsaharienne dépeinte par nombres d'auteurs, certains écrits tendent à la célébration de la vitalité du tissu urbain africain. Ils voient en les formes d'appropriations et de détournements de la rue un désordre inventif et des occasions d'innovation sociale.

En Afrique, « *la rue est le support visuel d'une construction sociale de la différence, de l'inégalité et, éventuellement, de la contestation* » (Janin, 2001). La ville africaine est le marqueur par excellence de la distorsion entre l'*Afrique des déshérités* et l'*Afrique de nantis* (Ela, 1983). Les rues et donc les trottoirs constituent des supports de sociabilité et des lieux de « *construction de l'identité urbaine africaine* » pour les *déshérités* qui les occupent. La ville africaine se construit donc sur des logiques propres et endogènes.

Pour Djouda (2010), ce qui s'apparente à une catastrophe aux yeux de certains dans les villes d'Afrique subsaharienne doit être observé comme de véritables « *laboratoires* » des *dynamiques urbaines*, mises en branle par les acteurs individuels et collectif « *du bas* ». Les villes africaines doivent être vues comme « *des espaces où se construisent de nouveaux modes de vie, des dynamiques imprévues, des évolutions annonciatrices des ruptures politiques, sociales et économiques* ». Il est ici question de montrer comment la vie urbaine en Afrique ouvre aussi de nouvelles possibilités *d'intégration, de coopération, de solidarité et de développement*. Interdiction est faite à toutes formes d'ethnocentrisme car, un visiteur non averti qui observe le *mailting pot* d'activité sur l'espace urbain africain conclurait à un fouillis général.

*Il n'en est rien puisque ce qui lui semble être un parfait désordre de l'espace support, représente un mélange d'abstraction, de modélisation de l'information, de processus d'autorégulation et d'élimination de détails indésirables très identifiables aux yeux des personnes familières des lieux.* (Mayer et Soumahoro, 2010)

Ces désordres apparents, l'occupation « anarchique » des trottoirs en l'occurrence, sont des traits de la capacité intuitive et imaginative des acteurs urbains africains. Ils sont une construction urbaine qui donne une nouvelle configuration aux processus urbains en Afrique. La symbiose urbanité/ruralité fait des villes africaines, des *villes duales*. Un dualisme entre *ville légale*, celle qui relève des normes occidentales et qui participe à l'économie-monde, et la *ville illégale*, celle des quartiers de peuplement informels, et où se développe une économie de subsistance et de survie (Djouda, 2010). Entre surfaces bitumées et poussière rouge, la ville africaine se densifie, comble ses vides. Elle est en transition, en mutation permanente. Elle construit sa propre modernité, pas forcément calquée sur le modèle occidental. Loin d'envisager une uniformisation des villes, il est important de comprendre que le phénomène urbain ne peut être mieux saisi ou compris que dans une perspective temporelle, historique et contextuelle (Idem).

## 2.2. DE L'ÉDUCATION A L'ÉDUCATION EXTRASCOLAIRE

Avant de s'appesantir sur l'éducation extrascolaire, il convient de traiter d'abord des notions qui l'on précédées et préparées la voie de son émergence. Il s'agit de la notion d'« éducation » et des notions connexes que sont l' « éducation formelle », « non formelle » et « informelle ».

### 2.2.1. Clarification du concept éducation

Emile Durkheim (1922) définit l'éducation comme étant « *l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné* ». Cette définition révèle la visée socialisatrice de l'éducation mais réduit le champ de l'éducation à l'enfance, ignorant le fait que les adultes sont eux aussi clientèle de l'éducation.

Baba-Moussa, Moussa et Rakotozafy (2014) élargissent la perspective de l'éducation. Ils pensent que si l'on met souvent en avant le caractère socialisant de l'éducation, c'est-à-dire son importance d'assurer l'intégration de l'individu dans son groupe social, il faut relever que là n'est pas le seul but de l'éducation. Ces auteurs conçoivent l'éducation comme le processus de structuration de tous les membres d'une communauté donnée, afin de leur permettre d'acquérir les *savoirs, savoir-faire et savoir-être* nécessaires à leur vie sociale. Les *savoirs* correspondent aux informations utiles pour survivre dans l'environnement physique : s'y adapter, le maîtriser voire le transformer. Les *savoir-faire* renvoient aux compétences techniques nécessaires à la production, et les *savoirs-être* se réfèrent aux valeurs sociales et culturelles de la société, c'est-à-dire la connaissance de ce qui est bon ou mauvais, désirable ou réprouvé. Baba-Moussa et al. secondent dans cette option définitionnelle d'autres auteurs qui voient dans l'approche éducationnelle de toutes les sociétés humaines, les objectifs fondamentaux de former tous ceux à qui elle s'adresse, de façon à les préparer à s'adapter à la vie sociale, à y jouer le mieux possible le rôle qui leur est dévolu, à développer chez eux toutes qualités, potentialités et capacités individuelles dont a besoin la société (Moumouni, 1998, p. 213, cité par Baba-Moussa et al., 2014).

Le processus éducatif ainsi défini est donc complexe, multidimensionnel et protéiforme. L'éducation revêt un caractère transversal. Elle concerne aussi bien les enfants que les adultes,

et peut se dérouler dans différents cadres. Coombs (1989) propose les trois formes qu'elle peut prendre en fonction de la cible et des objectifs. Il distingue alors l'éducation formelle, l'éducation non formelle et l'éducation informelle.

### ❖ **Education formelle**

L'éducation formelle est la forme d'éducation dispensée au sein du système scolaire. Elle se déroule dans des établissements d'enseignement et de formation étatique (école, université, institutions de formation professionnelle), et débouche sur l'obtention de diplômes et de qualifications reconnus. Elle est une formation continue, institutionnalisée, structurée, hiérarchisée et caractérisé par des objectifs éducatifs clairs, des plans d'étude et des configurations d'enseignement (Mlékuz, 2003).

Pour Ali Hamadache (1993), ce type d'éducation est caractérisé par l'unicité et une certaine rigidité, avec des structures horizontales et verticales (classes d'âge homogènes et cycles hiérarchisés), avec des conditions d'admission définis pour tous. Cet enseignement se veut universel et séquentiel, normalisé et institutionnalisé avec une certaine permanence.

### ❖ **Education non formelle**

A côté ou autour de l'éducation formelle, beaucoup plus théorique, intervient l'éducation non formelle dont la visée est d'offrir à sa clientèle des savoirs pratique et opératoire. Il a lieu en dehors des institutions classiques. Mais diffère de l'éducation informelle parce qu'il répond néanmoins à une intention, à des objectifs et à une orientation définie par les personnes concernées. L'éducation non formelle peut avoir divers degrés de formalisation. Elle se caractérise par une démarche volontaire et comporte des offres d'apprentissage plus ou moins organisées. L'accès aux situations et aux contenus éducatifs est libre et les approches possibles sont multiples. L'échange entre apprenants et enseignants se fonde sur une logique volontaire et n'exige pas nécessairement de vérification par rapport aux objectifs donnés. L'évaluation et l'attestation des résultats peuvent prendre différentes formes, allant de la pure auto-évaluation des apprenants à la remise de certificats formels (Ministère de la Famille et de l'Intégration de Luxembourg, 2012).

Ainsi, l'éducation non formelle correspond, à toute activité d'apprentissage organisée et systématiquement menée en dehors du système scolaire, des principales structures d'enseignement et de formation de certificats officiels. Elle peut s'acquérir sur le lieu du travail ou dans le cadre des activités d'organisations ou de groupes de la société civile (associations de

jeunes, syndicats ou partis politiques). Elle peut aussi être fournie par des organisations ou services établis en complément des systèmes formels : classes d'enseignement artistique, musical ou sportif, ou cours privés pour préparer des examens, etc. (Baba-Moussa et al, 2014; Mlékuz, 2003).

Pour Hamadache (1993),

*L'éducation non formelle est toute éducation qui englobe toute forme d'instruction que la source et l'élève favorisent délibérément, la rencontre étant voulue par les deux (émetteur et récepteur). Pour l'éducation non formelle, Coombs et ses collaborateurs ont posé une définition qui a reçu une acception générale : « ...Toute activité éducative organisée en dehors du système d'éducation formel établi et destinée à servir des clientèles et à atteindre des objectifs d'instruction identifiables » (Coombs et al, 1973). Cette définition a l'avantage de mettre en évidence les caractéristiques principales de l'éducation non formelle. Il s'agit d'activités :*

- *Organisées, structurées (sinon elles relèvent de l'informel) ;*
- *Destinées à un public-cible identifiable ;*
- *Visant un ensemble spécifique d'objectifs d'éducation ;*
- *Non institutionnalisées, se déroulant hors du système éducatif établi et s'adressant à des élèves non régulièrement inscrits (même si, dans certains cas, le lieu d'enseignement peut être l'école).*

A côté de l'éducation formelle et non formelle, très formalisée et structurée pour la première et semi-formalisée pour la seconde, il existe une troisième forme d'éducation non formalisée et peu structurée.

### ❖ **Education informelle**

Elle est le processus permanent au cours duquel chacun acquiert et accumule des connaissances, des aptitudes et des opinions, par l'expérience et par les contacts avec autrui. Tout le monde est soumis d'une manière ou d'une autre à cette forme d'éducation. Elle est le corollaire naturel de la vie quotidienne et fait référence aux processus d'auto-apprentissage qui se déroulent dans toute sorte de situations de la vie (« *learning by doing* »), en dehors des institutions chargées d'éducation et sans intentions explicites. L'acquisition de « *soft skills* », en particulier, a souvent lieu dans le cadre de l'éducation informelle. (Baba-Moussa et al., 2014 ; Mlékuz, 2003).

Selon Hamadache (1993), l'éducation informelle est l'éducation dite parallèle (ou encore accessoire, occasionnelle, diffuse, spontanée, ...) qui concerne des activités d'instruction non

structurées. Dans l'éducation informelle, le processus d'apprentissage est un processus d'osmose entre l'apprenant et son environnement. C'est un fait que la plus grande partie des connaissances et des savoir-faire qu'acquiert un individu au cours de son existence se fait, dans un environnement non structuré, au moyen de ce mode d'éducation. Il en est ainsi de l'acquisition de la langue, des valeurs culturelles, des attitudes et des croyances générales, des comportements de la vie quotidienne propre à un milieu donné et auxquels contribuent la famille, les églises, le secteur associatif, certains membres privilégiés de la société, les moyens de communication sociale, les médias de masse, les musées, les maisons d'édition, les jeux, et toutes autres institutions culturelles présentes dans l'environnement. Cette éducation se fait dans une large mesure, par une association de l'observation, de l'imitation, de l'émulation sélective de certains membres de la société par d'autres. Par exemple, des messages radios ou télévisés destinés au grand public peuvent avoir un but plus ou moins pédagogique. Mais ils vont atteindre des auditeurs ou téléspectateurs disposés ou non, aptes ou non à les recevoir et à en tirer parti.

Il en est de même d'un jeune qui regarde travailler un artisan dans l'intention précise d'apprendre quelque chose (il y a intention de la part du récepteur, pas de l'émetteur). De nombreux aspects de l'école parallèle sont à prendre en considération dans la formation des enseignants: l'utilisation des langues nationales et/ou maternelles qui véhiculent cette éducation parallèle ainsi que des modèles et des valeurs souvent différents de ceux qu'inculque l'école, l'articulation de l'enseignement et du travail productif ou socialement utile, la complémentarité de l'enseignement avec les possibilités éducatives et les infrastructures socio-éducatives et culturelles existant dans l'environnement de l'école, la maîtrise des influences exercées par les médias, etc. (Hamadache, 1993).

## **2.2.2. Education extrascolaire**

### **2.2.2.1. Fondement historique de l'éducation extrascolaire**

Pierre Furter observe dès 1976 que l'étude de l'éducation extrascolaire souffre de la rareté de ses études historiques. D'après ce dernier, la problématique de l'éducation extrascolaire voit véritablement le jour au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La préoccupation centrale à l'initiative de l'éducation extrascolaire est celle de l'éducation des adultes, dans le souci de mobiliser la participation de tous à l'effort de reconstruction (Furter, 1976). Cependant, c'est au cours de la décennie des années 70 que s'est développée la prise de conscience de ces problèmes et que les principales organisations internationales ont envisagé cette problématique (Furter,

1984). Trois faits majeurs sont à retenir pour élaborer des hypothèses explicatives de la prise de conscience de cette problématique :

- Le constat des limites de l'universalisation et de la démocratisation de l'éducation scolaire obligatoire ;
- La complexité grandissante des rapports que les « systèmes » scolaires entretiennent avec les « para-systèmes » extrascolaires qui sont nés de l'institutionnalisation de l'éducation des adultes.
- L'élargissement des conceptions de l'éducation, en particulier sous l'impact des idées qui donneront naissance à ce qu'on peut mettre dans la catégorie de l'éducation permanente.

Cléopâtre Montandon (s.d.) affirme que,

*la crise mondiale de l'éducation diagnostiquée il y a une quarantaine d'années (fin des années 1960 et début des années 1970), dont s'est émue l'UNESCO ou la Banque Mondiale, a conduit vers l'idée que pour résoudre le problème des systèmes scolaires, il était nécessaire de se tourner vers les ressources éducatives en dehors de l'école et dans d'autres secteurs de la société (Coombs 1968 ; Coombs, Prosser & Ahmed, 1973). C'est à cette époque que les notions de déscolarisation (Illich, 1973) ou de learning society (Faure, 1972) sont apparues et que les distinctions entre éducation formelle, informelle et non formelle ont pris leur essor.*

Toutefois, la littérature, telle que rapportée par Furter (1976), rend compte de ce que, la première conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA 1), qui a eu lieu à Elsenor au Danemark en 1949 inaugure les activités de l'UNESCO dans le domaine d'éducation extrascolaire. Mais cette conférence pionnière est européocentrique et *classiste*. En effet, d'une part le tiers monde n'est pas représenté et les deux tiers des participants sont européens ; d'autre part, l'idée centrale est la promotion de « l'élite » ouvrière. Lorsque les participants parlent d'*éducation populaire*, « *ce n'est que dans l'intention de diffuser la culture bourgeoise dans les milieux prolétaires* ». Mais, un autre thème y est évoqué de manière furtive, mais sera développé dans les années 50. Il s'agit de l'*éducation fondamentale*. L'UNESCO entend par là « *essentiellement une intervention éducative globale, mais réduite à un minimum indispensable qui inclut l'alphabétisation et qui s'adresse à des populations marginales afin de leur donner le pouvoir de trouver leurs solutions aux problèmes qu'elles rencontrent* ».

CONFINTEA 2 s'est tenu à Montréal au Canada en 1960. Elle fait suite à celle d'Elseneur mais lui est cependant très différente. En effet, le monde a changé. Une multitude de pays ont accédé à l'indépendance. « *Pour la première fois, on reconnaît que l'éducation des adultes est*

*un ensemble complexe dont on discerne mal les limites et dont on domine peu l'ensemble des formes* ». Ce qui n'empêche pas d'en tracer les grands traits dans le secteur économique avec la formation professionnelle et l'amélioration des qualifications ; dans le secteur social avec l'éducation fondamentale et dans le cadre de l'apport de l'éducation à la construction des nouvelles nations.

La troisième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (CONFINTEA 3) est celle de 1972 à Tokyo, qui donne naissance au fameux rapport *Apprendre à être*. « *Fondamentalement, le rapport défend une conception globale de développement de l'éducation pour les sociétés contemporaines dont la finalité est d'assurer à tout individu la possibilité d'apprendre pendant sa vie entière* ». Ce principe d'éducation permanente constitue la clé de voûte de toute l'argumentation. Trois considérations fortes se dégagent : d'abord celle de l'éducation diffuse, « *c'est-à-dire du processus réellement permanent grâce auquel tout individu adopte des attitudes et des valeurs, acquiert des connaissances grâce à son expérience quotidienne, aux influences de son milieu et à l'action de toutes les institutions qui l'incitent à modifier le cours de sa vie* ». Ensuite, celle de l'éducation extrascolaire, « *c'est-à-dire de toutes les activités organisées d'éducation qui visent des clientèles particulières en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations* ». Enfin, l'éducation scolaire, « *qui sous la forme de systèmes d'enseignement hiérarchisés, tronçonnés en années d'études, permet à l'ensemble de la population non encore engagée dans la production, d'acquérir la formation de base indispensable pour pouvoir par la suite utiliser les moyens de l'éducation extrascolaire et diffuse* ». Pour le rapport *Apprendre à être*, « *le succès ou l'échec d'une politique de l'éducation dans un pays ne peut plus se mesurer seulement par la scolarisation de la nouvelle génération, mais par le nombre d'adultes qui sont devenus capables d'auto-instruction* ». D'autre part, ce rapport affirme que « *le développement éducatif ne peut se contenter d'attribuer à l'éducation extrascolaire un rôle complémentaire, correctif ou de palliatif par rapport aux systèmes scolaires, mais que le succès de l'éducation des adultes passe par une refonte des systèmes scolaires* ».

Ainsi,

*L'approche intégrée a été formulée de manière plus explicite par la Commission internationale sur le développement de l'éducation, réunie par UNESCO en 1971-1972, qui précisait dans son rapport : « L'éducation des adultes revêt une importance particulière dans la mesure où elle constitue un facteur déterminant dans la réussite scolaire des non adultes: on ne peut, en effet, dissocier l'enseignement primaire des enfants du niveau éducatif des parents; ce n'est pas dans un milieu*

*analphabète que pourront être préparées les générations nouvelles... Il importe donc de ne jamais opposer l'éducation des adultes à l'éducation des enfants et des jeunes : le concept d'une éducation globale transcende cette apparente contradiction et en met les deux pôles, parallèlement et simultanément, au service des objectifs communs de l'éducation au sens large. Il s'en suit que l'éducation des adultes ne peut demeurer plus longtemps dans aucune société un secteur marginal et qu'une place doit lui être réservée dans les politiques et budgets d'éducation, ce qui implique une articulation solide entre l'enseignement scolaire et l'éducation extrascolaire ».* (Hamadache, 1993).

Les trois derniers CONFINTEA (4, 5, 6) ont eu lieu respectivement en 1985, 1997 et 2009 à Paris (France), Hambourg (Allemagne) et Belém (Brésil). S'appuyant sur les acquis des premières, elles considèrent que le développement de l'éducation des adultes est la condition indispensable de la concrétisation de l'éducation permanente et un facteur important de la démocratisation de l'éducation et consacre la nécessité d'une législation adéquate en matière d'éducation des adultes.

Quant au colloque de Dakar sur l'éducation extrascolaire du 3 au 8 mai 1976, il avait été entendu que, pour les pays en voie de développement, le concept d'éducation extrascolaire recouvrait deux domaines, celui des activités organisées au profit des jeunes scolarisés en dehors du temps et du lieu de l'école ; ce serait l'acception traditionnelle du terme. Mais l'éducation extrascolaire vise particulièrement l'énorme masse laborieuse analphabète, formée de jeunes et d'adultes qu'il importe de former et d'instruire, pour leur permettre d'intervenir avec plus d'efficacité dans le développement économique et social, et dans toutes les affaires du pays de manière consciente (Gomès, 1977). Elle regroupe toutes les activités d'éducation pour ceux qui sont dans la vie active : alphabétisation, cours par correspondance, cours de perfectionnement, initiation à la production, loisirs éducatifs et sports (Idem).

En définitive, l'éducation extrascolaire vise la construction d'un cadre de référence utile pour concevoir un développement culturel favorable à l' « éduco-génie » c'est-à-dire « *tout ce qui soutient et peut soutenir une formation diffuse, définie comme la capacité globale de formation propre à un milieu donné et mesurée par l'ensemble des contributions de formation de la famille, des classes sociales, de la langue, des moyens de communication de masse et d'autres institutions culturelles* » (Furter, 1984).

#### **2.2.2.2. Fonctions de l'éducation extrascolaire**

Furter (1976) identifie cinq fonctions accordées à l'éducation extrascolaire (EES) par les auteurs qui l'ont précédé, notamment Coombs (1969), Sheffield (1972), Hallenbeck (1964) et

Lowe (1970). Il s'agit des fonctions de *rattrapage (compensation ou remédiation)*, de *maintien (adaptation)*, de *changement (progression)*, de *participation (développement de la responsabilité civique)*, et enfin d'*auto-développement*.

#### ❖ **Fonction de rattrapage**

La fonction compensatoire ou de rattrapage ou de remédiation de l'EES permet à la population qui n'a pas été scolarisée, c'est-à-dire qui n'a pas fait l'apprentissage de la formation telle qu'elle s'est institutionnalisée, de se rattraper par la réception d'une formation parallèle, à l'effet de « *s'intégrer à l'univers des scolarisés* ».

#### ❖ **Fonction d'adaptation**

La fonction adaptative ou de maintien de l'EES est celle qui permet à l'individu de s'adapter à son environnement de vie et de s'y maintenir honorablement. Elle est comparable aux activités de recyclage pour les professionnels.

#### ❖ **Fonction de progression**

La fonction de progression ou de mobilité de l'EES est celle qui permet à l'individu de passer d'un état à un état supérieur. Elle empêche à un individu de rester statique dans ses connaissances, ses savoirs, ses savoir-faire et ses savoir-être. Cette fonction permet de rechercher les conditions d'amélioration et de progrès en toute chose, en tout temps, en tout lieu et en toute occasion.

#### ❖ **Fonction de participation**

La fonction de participation ou du développement de la responsabilité civique est un aspect très important de l'éducation en générale et de l'EES en particulier. C'est en effet cette fonction de l'éducation extrascolaire qui permet à l'individu de tenir compte de l'intérêt général et de se rendre utile pour la société dans laquelle il vit.

#### ❖ **Fonction d'auto-développement**

La fonction d'auto-développement ou du « *développement de soi par soi-même* » vise l'aptitude d'un individu à travailler à sa propre évolution dans le temps et l'espace par l'instruction, les apprentissages et les formations protéiformes. L'auto-développement consiste donc également à l'auto-éducation c'est-à-dire l'auto-formation. Si l'on fait l'hypothèse de ce que l'on apprend tous les jours, par soi-même et à travers les autres, on dira que l'éducation en

générale et celle extrascolaire en particulier donne les bases rudimentaires de cet auto-développement.

### **2.2.2.3. Chantiers de l'éducation extrascolaire**

S'intéressant à divers problématiques, l'éducation extrascolaire relève généralement de plusieurs ministères et institutions. Elle touche les secteurs suivants : éducation polyvalente dans les foyers d'animation de la jeunesse, l'éducation populaire destinée aussi bien aux adultes qu'aux jeunes (lecture populaire, ciné-débat, art dramatique, journaux ruraux, photographie, peinture, poterie, sculpture, etc.), organisation de loisirs éducatives, échanges internationaux de jeunes, voyages culturels, centres ou colonies de vacances pour enfants et adolescents, formation des adultes, ... (Le Brun, 1969)

Au Cameroun, le Programme National de l'Education Civique (2015) situe les chantiers de l'éducation extrascolaire en ces termes :

*« Face à ce déficit en structures d'encadrement, le ministère en charge de la promotion de l'éducation extrascolaire, s'engage alors à remettre à l'ordre du jour plusieurs projets d'appui à l'encadrement moral et civique des populations. Le but visé est de toucher le maximum de couches sociales aux fins d'une mise à contribution réelle de toutes les énergies à la lutte pour le développement et à la construction d'une nation forte, crédible et responsable. Il s'agit, grâce à la sensibilisation, à la mobilisation, à la formation extrascolaire et andragogique et à l'organisation systématique des populations, de faire en sorte que les Camerounais soient, dans la mesure du possible, des exemples en matière de civisme et de rejet de toutes les anomies décriées par la communauté nationale. » (MINJEC, 2015, p.24).*

Force est de constater qu'il est complexe d'énumérer de manière exhaustive les chantiers de l'éducation extrascolaire. Cependant, la synthèse faite dans le tableau1 ci-dessous permet d'avoir une idée plus ou moins précise de ce qui peut constituer les chantiers de l'éducation extrascolaire.

**TABLEAU 1 : Aperçu des chantiers de l'éducation extrascolaire**

	<b>CONTEXTE SCOLAIRE</b> (école, université, ...)	<b>CONTEXTE PRE-PERI-POST SCOLAIRE</b> (structures d'accueil pour enfants, maisons de jeunes, organisations de jeunesse, clubs, associations, offres ouvertes)	<b>CONTEXTE PRIVE</b> (famille, loisirs, amis, ...)
<b>ACTIVITES FORMALISEES</b>	<b>Education formelle (Scolaire)</b> - Cours à l'université - Formation professionnelle - Soutien scolaire en milieu scolaire	<b>Education non formelle (Extrascolaire)</b> - Formation professionnelle - Formations dans le secteur enfance et le secteur jeunesse (formation animateurs, formation continue, etc.) - Service volontaire - Ecole de musique - Entraînement sportif	<b>Education informelle (Extrascolaire)</b>
<b>ACTIVITES SEMI FORMALISEES</b>	<b>Education non formelle (Extrascolaire)</b> - Travail de projet en milieu scolaire - Travail social en milieu scolaire - Voyages scolaires	<b>Education non formelle (Extrascolaire)</b> - Structure d'accueil de jour pour enfants ou dans un service pour jeunes: théâtre, jeux de rôle, ateliers nature,... - Engagement dans une organisation de jeunesse - Ecole de musique privée - Participation à l'Assemblée nationale des Jeunes	<b>Education informelle (Extrascolaire)</b> - Soutien scolaire en milieu familial - Musées - Concerts
<b>ACTIVITES NON FORMALISEES</b>	<b>Education informelle (Extrascolaire)</b> - Contacts avec les pairs et amitiés en milieu scolaire - Jeux dans la cour de récréation - Contacts informels entre professeurs et élèves	<b>Education informelle (Extrascolaire)</b> - Contacts avec des jeunes et amitiés dans les clubs et associations - Vie en groupe dans la maison de jeunes	<b>Education informelle (Extrascolaire)</b> - Echanges avec les parents, les grands parents, ... - Loisirs - Activités ludiques - Utilisation de l'ordinateur

■ Education informelle    ■ Education non formelle    □ Education formelle

Source : Inspiré du rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg (2010)

Le tableau 1 expose l'immensité des domaines d'intervention de l'éducation extrascolaire. Il est vrai cependant que certaines littératures, notamment celles issues des travaux parrainés par l'UNESCO tendent à limiter le champ de l'éducation extrascolaire à celui de l'éducation non formelle, superposant ainsi ces deux formes d'éducation. Cependant, depuis le colloque de Dakar du 3 au 8 mai 1976 sur l'éducation extrascolaire, le champ de l'éducation extrascolaire

s'est élargi. Il englobe aussi bien l'éducation non formelle que l'éducation informelle, tel qu'il est décrit dans le tableau 1.

## **2.3. AUTOUR DE LA RESISTANCE AU CHANGEMENT**

### **2.3.1. Clarification du concept de résistance au changement**

Comme l'observe Bareil (2004), la résistance est un concept polysémique qui peut s'appliquer à des domaines différents, à des choses aussi diverses qu'éparses, avec dans la plupart des cas une connotation positive de fermeté, de force, de solidité, de ténacité et de dureté. Mais lorsqu'on se tourne vers l'action humaine ou vers les sciences humaines, le terme résistance devient davantage coloré négativement. Quand il s'agit d'influence, la résistance à un ordre signifie le refus d'obéir, l'opposition, la rébellion, le regimbement. Elle signifie l'action par laquelle on essaie de rendre sans effet une action dirigée contre soi. C'est ainsi qu'en contexte organisationnel, la résistance est également synonyme de blocage, de frein, d'obstacle, d'obstruction et d'opposition, d'où vient sa signification traditionnelle.

L'importance du phénomène et du concept de résistance au changement se traduit par le nombre impressionnant de travaux, recherches, études et publications qui y sont consacrés. Le concept de résistance fait très souvent l'unanimité et est encore trop peu critiqué dans la documentation (Bareil, 2004). Son apparition remonte « *aux auteurs Coch et French, qui en 1947, publiaient un article dans la revue Human Relations, devenu un classique en la matière. Il s'intitulait « Overcoming resistance to change ». Deux questions étaient adressées : pourquoi les gens résistent-ils si fortement au changement et qu'est-ce qui peut être fait pour surmonter cette résistance ?* » (Idem).

Quant au changement, il traduit implicitement des synonymes de nouveauté, d'inconnu et donc de craintes, de peurs, d'appréhensions, d'hostilité, d'intrigue, de polarisation, de conflits ou d'impatience, comme le dépeignent Collerette, Delisle et Perron (1997). En fait, chaque fois qu'il est question des réactions du destinataire, il est question surtout, sinon exclusivement de résistance au changement.

La résistance des personnes au changement organisationnel est définie plus spécifiquement selon Collerette et al. (1997 ; p. 94), comme étant « *l'expression implicite ou explicite de réactions de défense à l'endroit de l'intention de changement* ». Selon Dolan, Lamoureux et Gosselin (1996 ; p. 486), la résistance au changement est « *l'attitude individuelle*

*ou collective, consciente ou inconsciente, qui se manifeste dès lors que l'idée d'une transformation est évoquée. Elle représente donc une attitude négative adoptée par les employés lorsque des modifications sont introduites dans le cycle normal de travail* ». Morin (1996 ; p. 205) définit les résistances comme « *des forces qui s'opposent à la réorganisation des conduites et à l'acquisition des nouvelles compétences ou, en d'autres mots, à des forces restrictives* ».

La résistance au changement est donc une réaction foncièrement négative à l'égard du changement. Telle est la conception traditionnelle du concept de résistance au changement. La perspective critique voit les résistances comme un phénomène inévitable dû au fait que les intérêts des employés diffèrent fondamentalement de ceux des dirigeants (Brassard, 1996). Elle est alors définie comme le refus d'un changement entretenu par un ou plusieurs acteurs (Brassard et Brunet, 1994).

D'autres auteurs par contre tels que Kets de Vries et Miller (1984, cité par Bareil, 2004) indiquent que la résistance au changement est un comportement observable issu de mécanismes de défense. Collerette et al. (1997) partagent cet avis en associant la résistance au changement à des réactions de défense. En général, observe Bareil (2004), la résistance est un concept culpabilisant et destructeur au niveau des individus. Le destinataire serait résistant malgré lui, dans la perception de celui qui le regarde et qui le juge, car peu de personne avoue être résistant au changement.

### **2.3.2. Manifestations de la résistance au changement**

Quant aux manifestations de la résistance au changement, Bareil (2004) note que les manifestations de résistance peuvent être individuelles ou collectives, actives (explicites) ou passives (implicites). La résistance peut se manifester par un seul individu à la fois. Elle est alors qualifiée d'« *individuelle* » alors qu'elle peut aussi se manifester par un groupe ou une collectivité; à ce moment, elle est qualifiée de « *collective* ». La résistance active serait l'action de s'opposer activement par une action contraire alors que la résistance passive serait plutôt canalisée vers des gestes d'opposition plus subtils et moins directs. Sous sa forme active, on retrouve les refus, les critiques, les plaintes et le sabotage alors que sous sa forme passive, on note le statu quo, la lenteur, les rumeurs et le ralentissement.

### **2.3.3. Raisons de la résistance au changement**

D'après Bareil (2004), l'individu résiste au changement pour de nombreuses raisons. D'une manière générale, ses réactions négatives à l'égard du changement s'expliquent par le fait qu'il doit quitter la zone de confort et s'aventurer vers de nouvelles avenues, souvent empreintes d'incertitude. Il doit s'adapter au nouveau contexte, à de nouvelles tâches et responsabilités, apprendre de nouveaux comportements, adopter de nouvelles attitudes et surtout, abandonner ses habitudes qui faisaient partie de son quotidien. Bref, il doit se remodeler, se refaire une nouvelle identité ou se réadapter. Plus spécifiquement, Bareil identifie six catégories de cause à la résistance au changement : les causes individuelles, collectives, politiques et celles liées à la qualité de la mise en œuvre du changement, au système organisationnel en place et au changement lui-même.

#### **➤ Causes individuelles**

Selon la perspective psychanalytique, les mécanismes de défense, souvent inconscients, servent à neutraliser l'anxiété qui menace un individu lorsqu'il est la proie d'un conflit entre les exigences qui découlent de ses propres besoins et celles qui relèvent de la nouvelle réalité extérieure qui est le changement. Six mécanismes de défense jouent alors un rôle primordial pour bloquer ou entraver un changement qui s'annonce : le refoulement, la régression, la projection, l'identification, la formation réactionnelle et le déni de la réalité (Bareil, 2004).

Les traits de personnalité faisant référence à la stabilité ou à la préférence pour le statu quo sont également à prendre en compte, aussi bien que les caractéristiques sociodémographiques. Les personnes plus âgées sont parfois résistantes aux nouveautés ou alors, ont par leurs expériences passées appris à se méfier des changements à la mode.

Alain (1996) retient le manque de motivation, d'habileté, l'incapacité, les habitudes de vie, la perception sélective et la préférence pour la stabilité. Collerette et al. (1997 ; p. 98) retiennent les habitudes, qui sont des comportements relativement faciles et économiques; la peur de l'inconnu et le principe de la répétition du succès qui a été démontré par les recherches en behaviorisme. Scott et Jaffe (1992, cité par Bareil, 2004) expliquent la résistance par différents types de pertes associées à l'abandon de ce qui était acquis et satisfaisant : la perte de sécurité, la perte de pouvoir, la perte de l'utilité, de ses compétences, de ses relations sociales, du sens de la direction et la perte de territoire. L'individu a alors tendance à évaluer le changement en termes de coûts (efforts, débauche d'énergie, ...) et de bénéfices (gains

salariaux, satisfaction, ...). Dans le cas où les coûts sont supérieurs, il manifesterait de la résistance.

#### ➤ **Causes collectives ou culturelles**

Les effets du changement sur les réseaux informels et les relations sociales cohésives peuvent également provoquer des manifestations de résistance (Bareil, 2004). Collerette et al. (1997 ; p. 100) parlent de résistances liées au système social et incluent à ce propos, la conformité aux normes sociales établies dans un système, la cohérence du système, le maintien des intérêts et des droits acquis de même que le caractère sacré de certaines choses en termes de tabous, rituels, mœurs et éthique et finalement, le rejet de ce qui est étranger, pouvant être perçu comme menaçant pour le système. Alain (1996 ; p. 168) retient la conformité aux normes, le degré de cohérence dans l'organisation, les intérêts et droits acquis et le rejet de ce qui est étranger.

#### ➤ **Causes politiques**

Selon Bareil (2004), un destinataire peut résister au changement à cause des pressions politiques de personnes influentes à qui il a confiance ou pour soutenir une cause. Les forces syndicales qui militent contre l'idée d'un changement ne sont pas sans provoquer de la résistance au changement tant chez les militants que chez les membres. Les employés et les cadres peuvent résister à cause de coalitions dominantes et influentes qui leur soumettent leurs idées. La perte de pouvoir et d'influence peuvent stimuler la résistance chez un destinataire. Ces pertes de pouvoir, d'autorité et de ressources humaines, financières et de responsabilités peuvent entraîner chez certains gestionnaires de luttes impitoyables pour conserver le statu quo.

#### ➤ **Causes liées à la mise en œuvre du changement**

Les causes liées à une mise en œuvre inappropriée et déficiente du changement constituent très souvent la cause majeure des échecs. L'absence des conditions à créer au sein de l'organisation pour réussir la démarche de transformation telles que l'orientation, la sensibilisation, l'habilitation (Rondeau, 2002) peuvent mener le destinataire à résister au changement. Ainsi, s'il n'est pas bien préparé, s'il n'accepte pas le changement, il résistera. Les gens peuvent aussi résister pour élever leur voix contre l'absence de consultation et d'implication. Les destinataires résisteront parce que le changement leur est imposé. Les individus peuvent résister tout simplement parce qu'ils manquent d'informations ou qu'ils n'ont pas été consultés (Bareil, 2004). Collerette et al. (1997 ; p. 101) retiennent les dimensions

suivantes : le respect des personnes et des compétences, le temps et les moyens fournis pour s'adapter au changement et la crédibilité de l'agent.

#### ➤ **Causes liées au système organisationnel**

La résistance au changement peut aussi provenir du système organisationnel, lui-même inerte et peu réceptif au changement. Dès lors, le destinataire perçoit l'inertie et les difficultés de l'organisation à s'y adapter ; ce qui engendre de la résistance (Bareil, 2004). Ces déterminants ont été étudiés par Rondeau (2002 ; p. 100) comme étant l'inertie, l'absence de pression de l'environnement et par Hafsi et Demers (1997), par les déterminants de la capacité à changer : contexte, structure, culture, potentiel humain, leadership. La lecture organisationnelle que se fait le destinataire au sujet de la capacité à changer de l'organisation lui indique la probabilité de succès de l'intégration du changement dans l'organisation. Il évalue cette probabilité avant de prendre une décision éclairée au sujet de sa réponse, positive ou non, dans le cas de la résistance. Par exemple, les rites, rituels, normes, langage sont des manifestations de l'intégration interne d'un système et lorsqu'ils sont affectés par un changement, ils risquent de perturber l'équilibre établi et de provoquer de la résistance (Bareil, 2004).

#### ➤ **Causes liées au changement lui-même**

Finalement, le destinataire peut résister parce que le changement annoncé est complexe, peu légitimé par l'organisation et en opposition avec les valeurs du milieu. En fait, le changement ne fait pas de sens. Le type de changement ou de transformation, radical, évoque des réactions extrêmes de la part du destinataire qui remettent en cause le changement (Bareil, 2004). Abrahamson (2004, cité par Bareil, 2004) a distingué le postulat traditionnel de la « résistance au changement » de la « résistance du changement ». Cela signifie qu'il y a une tendance trop marquée dans la pratique pour ce qu'il appelle « la destruction créative » ou le changement radical et « le syndrome du changement répétitif ». Les changements accélérés des dernières années ont fait en sorte que les gens ne résistent plus au changement mais résistent à la multitude des changements qui s'abattent constamment sur eux. Ils dénoncent ces changements qui ne peuvent qu'engendrer résistance, anxiété et cynisme.

### **2.3.4. Préventions de la résistance au changement**

Parmi les stratégies envisagées pour éviter la résistance au changement, figure l'explication des raisons du changement aux destinataires, ainsi que la participation de ces destinataires à la mise en œuvre du changement. Coch et French proposaient dès 1947, à la suite

des résultats de leur étude, que la façon la plus efficace de modifier ou de retirer complètement la résistance de groupe consistait à réunir le groupe, leur communiquer efficacement le besoin de changer et de stimuler leur participation dans la planification du changement. Lawrence (1969, cité par Bareil, 2004) introduit la notion du respect des employés. Il propose d'influencer les attitudes des travailleurs par l'écoute de leurs réactions, l'utilisation d'un langage compréhensible. Kotter et Schlesinger (1979, cité par Bareil, 2004) préconise : la formation, la communication, la participation et l'implication, la facilitation et le support, la négociation et la manipulation, dépendamment de trois facteurs : le rythme d'implantation, la position de l'acteur vis-à-vis de la personne résistante et le nombre d'individus impliqués dans le changement. Selon Kets de Vries et Miller (1984), plusieurs techniques psychothérapeutiques peuvent être employées pour comprendre les déterminants cachés, tels que la confrontation, la clarification et l'interprétation. Alain (1996 ; p.174) propose quatre axes de la gestion des résistances au changement que sont : la communication, la compréhension, la facilitation et la responsabilisation.

Ces perspectives traditionnelles démontrent à suffisance que si les raisons qui expliquent les résistances sont connues et si la bonne approche est employée, les résistances peuvent être évitées ou surmontées.

## CHAPITRE 3: THEORIES EXPLICATIVES

Afin de saisir la résistance au changement des commerçants de trottoirs, il est question, à la faveur de ce chapitre, de traiter des théories susceptibles d'orienter la présente étude. C'est-à-dire de faire le choix du « *modus operandi* », à l'effet de mettre en relief la scientificité et la rationalité de l'étude. C'est le lieu d'exposer les travaux des devanciers et de s'en inspirer pour expliquer sa problématique et tenir son propre argument.

Trois cadres théoriques ont alors été mobilisés à savoir la théorie de la réactance psychologique selon la perspective de Brehm ; la théorie de changement selon les modèles de Kurt Lewin, de Corellette, *Deliste et Perron*, de Coch et French et enfin l'approche théorique de l'éducation des adultes selon Malcom Knowles et David Kolb. Toutefois, un accent sera mis sur la théorie de la réactance psychologique et celle de l'éducation des adultes, qui sont les théories fondatrices de l'étude.

### 3.1. THEORIE DE LA REACTANCE PSYCHOLOGIQUE

La théorie de la réactance psychologique a été élaborée par Brehm (1966). La proposition centrale de la théorie est la suivante : « *Étant donné un individu qui dispose d'une gamme de « comportements libres », cet individu éprouvera de la réactance chaque fois que l'un de ces comportements est éliminé ou menacé d'élimination* ». Cette théorie postule donc que l'individu réagit aux tentatives de contrôle de son comportement et aux menaces de sa liberté de choix en prenant une position de retrait ou de rejet (Darpy et Prim-Allaz, 2006). En matière de marketing commercial, elle a été étudiée pour expliquer des changements de préférence d'un client vis-à-vis d'un produit. Lorsqu'un consommateur se voit refuser la liberté de choisir une certaine alternative, même si celle-ci n'avait pas été sa préférence au départ, l'alternative devient alors sa préférée (Maillard, 2014).

D'après Moscovici et Plon (1968), Brehm part de l'idée très simple que les individus ont le sentiment — réel ou illusoire — qu'ils sont libres de choisir, de s'engager dans une gamme de comportements au sein de laquelle ils peuvent ainsi affirmer leur liberté. Si cette liberté ou cette autonomie de choix est réduite ou simplement menacée d'être réduite, l'individu va être sensibilisé au niveau motivationnel. Cette sensibilisation va être orientée contre toute nouvelle réduction et vers le rétablissement de la liberté perdue ou menacée. L'état motivationnel en question est donc une réponse à la réduction ou à la menace de réduction de la liberté de choix

et il peut être estimé en terme lewinien comme une « *contre-face* », désignée sous le nom de « réactance psychologique ».

Brehm insiste sur un point, il est important de ne pas assimiler la réactance à une réaction de frustration, cette dernière survenant si l'on supprime l'objectif préféré de l'individu. Alors que dans le cas de la réactance, la suppression concerne des comportements ou des choix. La réactance se produit donc à propos d'une gamme de comportements qui restent prisés.

L'intensité de la réactance ainsi produite sera une fonction directe de quatre déterminants :

a) L'intensité de la réactance est d'autant plus grande que l'importance du comportement libre éliminé ou menacé est grande.

b) L'intensité de la réactance est aussi une fonction directe de l'importance relative d'un comportement éliminé ou menacé de l'être à un moment donné par rapport à l'importance de l'ensemble des comportements libres en ce même moment.

c) Plus la proportion de comportements éliminés ou menacés de l'être est grande, plus l'intensité de la réactance est grande. Par exemple, si un individu estime pouvoir effectuer librement trois actions, il éprouvera une réactance psychologique plus grande s'il lui est empêché de réaliser deux de ces actions plutôt qu'une seule.

d) Si un comportement libre est menacé d'élimination, plus grande est le pouvoir de la menace, plus grande est la réactance. Par exemple, si l'origine de la menace est située chez autrui, la menace est considérée comme d'autant plus forte et partant la réactance d'autant plus grande que cet autrui a un pouvoir élevé.

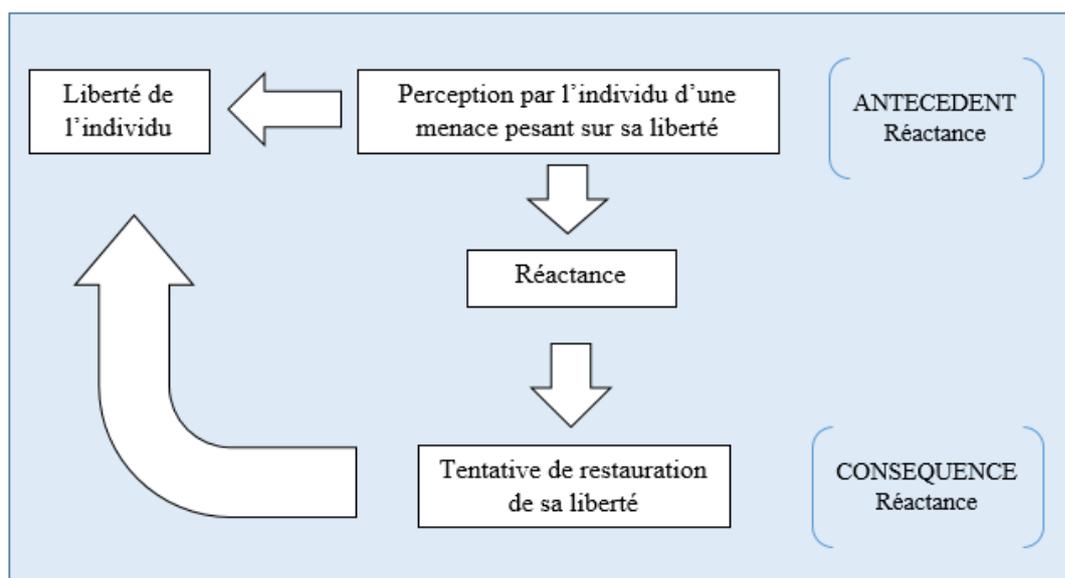
La théorie de la réactance permet de montrer que l'option perdue suite à une contrainte de liberté de choix est finalement préférée, même si tel n'était pas le cas avant la suppression de l'alternative. Un comportement forcé par une influence extérieure, celui de la libération des trottoirs par exemple, est peu apprécié. Une influence sociale agissant pour soutenir une contrainte de liberté peut avoir un « *effet boomerang* » sur l'initiative du soutien. La théorie de la réactance psychologique postule que dès que la liberté de choix entre deux options est menacée en rendant l'une d'entre elle difficile et complexe, l'attractivité, de l'individu, pour cette dernière est renforcée.

*Un comportement considéré comme « problématique » devient plus attractif si une intervention remet en cause, ou met au défi, la liberté individuelle. Alors, la théorie postule que, chaque fois que notre liberté de choix se trouve limitée ou menacée, nous attachons soudain plus de valeur à ce choix par le fait qu'il semble inaccessible. Autrement dit, le*

*fait d'éliminer, ou simplement de menacer, la liberté d'action d'un individu provoque une motivation dite « réactance psychologique ». Cette motivation dirige le comportement de l'individu vers le rétablissement de la liberté perdue virtuellement ou réellement.* (Paboussoum, s.d.)

Marie-Claire Maillard (2014), utilise la figure2 ci-dessous pour schématiser la réactance psychologique.

**FIGURE 2 :** Illustration de la théorie psychologique de la réactance



**Source :** Marie-Claire Maillard, *Thèse de Doctorat (2014)*

Au regard de ce qui précède, la théorie de la réactance psychologique est tout à fait valide pour expliquer la résistance au changement des commerçants de trottoirs. En effet, « *la pratique du laisser-faire par le laxisme des pouvoirs publics a favorisé l'ancrage mental d'un imaginaire citoyen difficile à déconstruire chez les opérateurs informels et les autres citoyens* » (Mbouombouo et Nsangou, 2012). Cette longue accoutumance aurait fait en sorte d'aux yeux de ces commerçants ou pour une bonne fraction d'entre eux, les trottoirs se caractériserait par son « *opportunité entrepreneuriale* » et sa « *disponibilité foncière* » (Steck, 2006). Les trottoirs seraient alors pour le « *négro-africain* » des espaces vacants, disponibles et à prendre (Janin, 2001). L'occupation des trottoirs étant ainsi entrée dans la « *conscience collective* » à cause d'une longue pratique, le citoyen africain est habité par la ferme conviction qu'il est libre d'occuper une portion de trottoirs pour un usage privé. L'occupation du trottoir participe par conséquent de sa liberté de choix. D'où la réactance psychologique, dès que l'on tente de lui imposer le contraire. Ladite réactance psychologique se manifeste par la défense de sa liberté à vendre sur le trottoir.

## **3.2. THEORIE DU CHANGEMENT**

Cette théorie est issue de la psychologie des organisations et traite du changement organisationnel. Mais il est adapté dans le cadre de cette étude au changement social, entendu comme « *toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas provisoire ou éphémère la structure ou le fonctionnement de l'organisation sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire* » (Rocher, 2003). Les points d'ancrages seront les modèles de changement de Kurt Lewin, de Corellette et al, et de Coch et French.

### **3.2.1. Modèle de changement de Kurt Lewin**

Inspiré des sciences de la nature, le psychologue américain d'origine allemande Kurt Lewin, pionnier de la « *psychosociologie* », développe une conception du changement caractérisée par un souci de fonder une théorie scientifique des rapports entre personnes et société (Rhéaume, 2002). Selon lui, le processus du changement passe fondamentalement par trois étapes, plus ou moins longues, difficiles et intenses selon les personnes ou les groupes concernés. Il s'agit de la dé cristallisation, du déplacement et de la cristallisation.

#### **❖ Dé cristallisation ou dégel**

Cette phase correspondrait à la période où un système, qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe ou d'une autre collectivité, commence à remettre en question, volontairement ou non, ses perceptions, ses habitudes ou ses comportements. Cette étape reflète la prise de conscience des inconvénients d'une situation, soit l'écart entre une situation présente et une autre plus agréable. Cette étape conduit dans son application, à dresser de prime abord un portrait le plus complet possible de la situation de départ vécue par une personne ou un groupe de personnes, dans son contexte actuel : motivations, ressources, visées, alliances, oppositions, résistances au changement visé, etc. (Rhéaume, 2002).

La dé cristallisation, dans le cadre de la présente recherche, appellerait à la dé construction des représentations sociales du trottoir chez les commerçants de trottoirs et à leur prise de conscience des avantages de sa libération ainsi que des inconvénients de son occupation.

#### **❖ Déplacement ou transition**

A ce niveau, sont initiés les nouveaux modes de fonctionnement et expérimentés de nouvelles façons de faire. C'est la phase d'apprentissage, d'intégration voire d'assimilation de

nouveaux comportements où les individus investissent l'essentiel de leurs énergies (Mboe, 2013). Il est question ici d'identifier les facteurs ou les « forces » qui sont susceptibles de faciliter une dé cristallisation du champ psychologique et social, permettant de former le projet d'agir ou d'intervenir sur ces facteurs (Rhéaume, 2002).

Il est question ici d'amener les commerçants de trottoirs à intégrer dans leurs habitudes de nouvelles façons de faire vis-à-vis des trottoirs.

### ❖ **Cristallisation ou recristallisation**

C'est la phase effective du changement ou de la réalisation de la nouveauté proprement dite. Le changement, pour être durable, est intégré dans de nouvelles façons de faire de plus en plus spontanées. Les nouvelles pratiques s'harmonisent avec les autres dimensions du quotidien et font désormais partie des habitudes. Les nouvelles attitudes, valeurs et comportements commencent à se stabiliser et à se recristalliser.

Le « promoteur » du changement se doit de prendre ces étapes en considération tout au long de ses interventions. A ce titre, Tessier (1992, cité par Mboe, 2013), soutient que « *l'impact potentiel, d'une action entreprise par les initiateurs d'un projet de changement planifié auprès de ses destinataires, peut se représenter comme une modification d'un champ de forces sociales visant à créer un nouvel équilibre parmi les forces dont l'action s'exerce positivement ou négativement sur la conduite des destinataires du changement* ».

Le modèle lewinien a le mérite de proposer une lecture dynamique du processus de changement. Ce modèle va plus tard inspirer Colletterte et al. (1997) qui propose un modèle corrigé.

### **3.2.2. Modèle de changement de Colletterte et al.**

A la suite de Lewin, Colletterte et al. (1997) vont examiner les expériences des acteurs vivant le changement pour mieux pouvoir comprendre leur vécu et surtout leur adaptation audit changement. Leur modèle explique mieux les interactions entre individus et aussi entre les groupes au moment même où se déroule le changement. Ainsi, le processus de changement qu'ils appellent « *processus de construction du réel* » se compose de quatre phases qui correspondent aux quatre types d'activités mentales. Il s'agit respectivement de l'éveil, de la désintégration, de la reconstruction et de l'intégration.

### ❖ **Eveil**

Il représente une activité mentale consistant à s'interroger sur l'utilité de porter ou non intérêt ou attention aux pressions en présence. C'est une opération de triage ou de sériation. C'est à ce moment précis que l'individu accepte ou refuse de remettre en cause sa représentation du réel. Par ailleurs, lorsqu'il accepte cette remise en cause, alors la désintégration est amorcée.

### ❖ **Désintégration**

Elle consiste, selon Collerette et al. (1997), à « *déterminer quels sont les aspects jugés non adaptés dans le système de représentation et dans les pratiques qui en découlent, pour les écarter ou en réduire la valeur relative* ». Signalons que cette phase ne conduit pas nécessairement au changement. Le début du changement est fortement perceptible à partir des phases d'éveil et d'amorce de la désintégration. Pendant cette période, les gens commencent à développer certaines attitudes vis-à-vis du changement et choisissent alors d'être réceptifs ou réfractaires. Alors, des alliances et des coalitions commencent à se former entre les membres des groupes. Comme réactions psychologiques à cette période, l'on signale l'insécurité et l'anxiété. C'est le moment où il y a plus de questions que de réponses. Les individus ressentent un mélange d'espoir et de méfiance, d'enthousiasme ou d'exaspération.

### ❖ **Reconstruction**

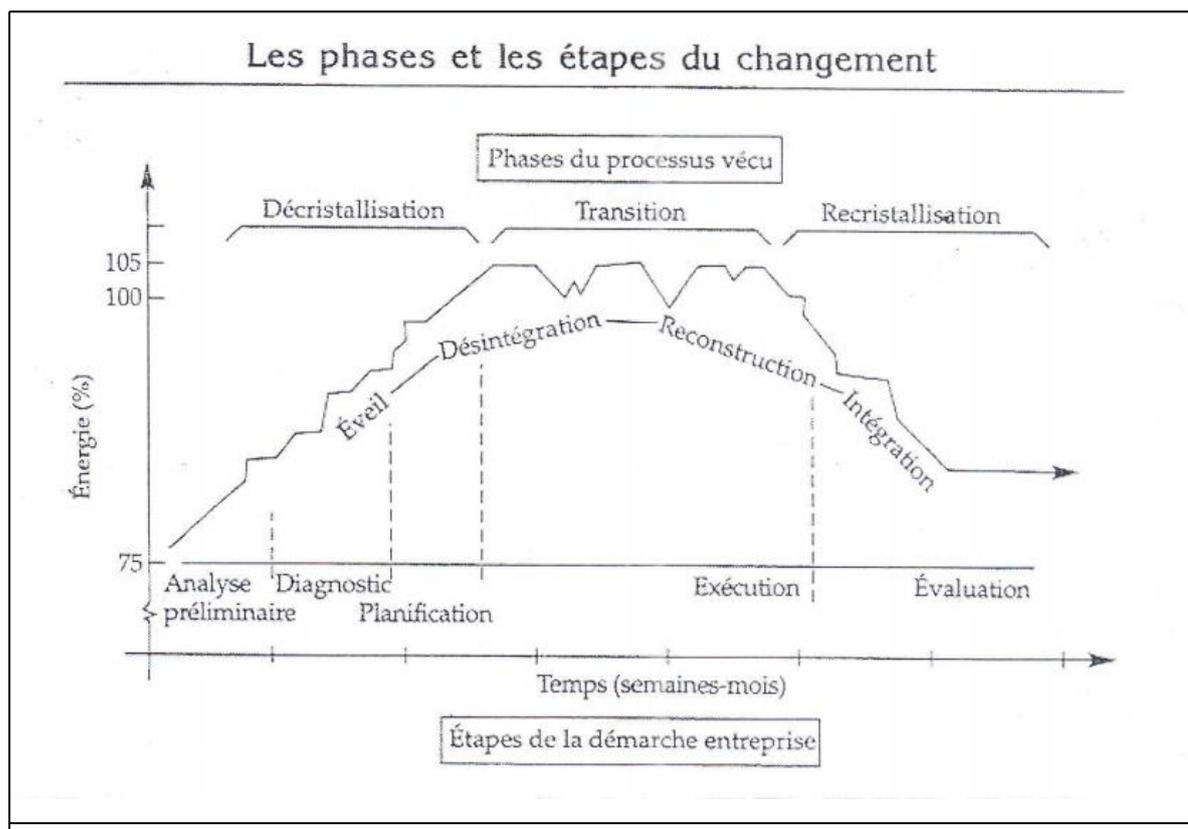
Au cours de cette étape, l'individu se met à la recherche de significations nouvelles susceptibles d'aider à réagir de façon satisfaisante aux stimulations qui se présentent. Il est en phase d'appropriation de nouvelles significations qui lui permettent de reconstruire sa perception du monde. Cette phase se déroule concurremment à la désintégration. Toutefois, il ne s'agit pas dans ce cas de la remise en question encore moins du choix final (Mboe, 2013).

### ❖ **Intégration**

Cette phase correspond à l'acceptation du changement et au début de stabilisation de la nouvelle réalité.

Le schéma ci-dessous résume le modèle théorique de Corellette et al.

**FIGURE 3** : Schéma du modèle de changement de Colletette et al.



**Source** : Colletette, Deliste et Perron (2008) (repris par Mboe (2013))

Ce schéma de Colletette et al. (2008) intègre le modèle de changement planifié c'est-à-dire « le changement défini comme la résultante d'un plan, d'une volonté et d'une intention d'en arriver à un nouvel état souhaité, individuel, groupal ou organisationnel » (Rhéaume, 2002). Il s'agit en quelque sorte de la démarche d'implémentation du changement qui est ici constituée de quatre principales périodes : Le diagnostic de la situation insatisfaisante, la planification, l'exécution du plan d'action et l'évaluation des résultats obtenus.

**Le diagnostic** est le fruit d'activités permettant d'avoir une appréhension juste de la situation. Il facilite la clarification d'une situation et touche autant le contenu que le processus qui l'accompagne. Il s'agit de procéder à une étude systématique afin de trouver les solutions appropriées.

**La planification** consiste à établir une stratégie de travail susceptible de déboucher le plus souvent sur une réévaluation en cours d'expérience. Elle porte tout autant sur le contenu que sur les processus. Il faut trouver la façon d'introduire et d'implanter des solutions adéquates. C'est une activité continue. Il serait illusoire de prétendre à une planification définitive, car des changements peuvent survenir à tout moment.

**L'exécution** est le moment de réalisation du plan d'action déjà établi. Aussi, sa mise en œuvre est assujettie à un encadrement efficace du système soumis à l'épreuve du changement.

**L'évaluation** est le fruit d'un diagnostic continu permettant de décrire les résultats obtenus et de mesurer l'écart entre la situation initiale et celle voulue.

### **3.2.3. Modèle de changement de Coch et French**

Dans une perspective de recherche, Coch et French (1948, cité par Etsidena, 2010) ont mené leurs travaux dans une usine de confection de pyjamas utilisant quasi exclusivement de la main-d'œuvre féminine. Les divers changements technologiques introduits par la direction suscitaient de fortes résistances dont les symptômes majeurs étaient l'accroissement de l'absentéisme et du turn-over.

Au terme de leurs recherches, ils ont fait émerger l'idée que les gens acceptent mieux le changement lorsqu'ils participent à la conception de celui-ci. Etant donné que la résistance au changement semble d'abord être un problème de motivation, il est question d'encourager les managers à utiliser des méthodes de participation de groupes dans les processus de changement pour dépasser la résistance dans le milieu de travail. Outre la participation des acteurs et des groupes-cibles au processus de développement, Coch et French préconise leur implication à la définition des problèmes, des solutions et à leur mise en œuvre.

Dans le cadre de l'étude sur la résistance de commerçants de trottoirs, la théorie de changement tel que déclinée amène à s'interroger sur les mécanismes d'éducation au changement mis sur pied par les pouvoirs publics. Sont-ils respectueux des procédures en matière de recherche de solutions efficaces pour le changement ? Ces mécanismes associent-ils les bénéficiaires à son élaboration comme le suggère de modèle de Coch et French ? La recherche des solutions au changement s'inscrit-elle dans une démarche participative ? Tels sont les questionnements soulevés par la théorie du changement.

## **3.3. THEORIE ANDRAGOGIQUE DE MALCOM KNOWLES**

### **3.3.1. Définitions préliminaires**

De plus en plus, la pédagogie « *désigne en général l'art de l'éducation [et] fait référence à toutes les méthodes et pratiques d'enseignement ainsi qu'à toutes les qualités requises pour pouvoir transmettre un savoir* » (Bitang, 2015). Cependant, il faut dire qu'originellement, elle

est dédiée à l'apprentissage des enfants et est en cela différente de l'andragogie. En effet, étymologiquement, si la pédagogie et l'andragogie ont le même radical grec « agrogos » qui veut dire « conduire », « guider », leurs préfixes par contre les différencient l'un de l'autre. De « paid » qui signifie « enfant », la pédagogie est l'art de guider les enfants tandis que du préfixe « andros » qui signifie « homme », l'andragogie est quant à lui l'art de guider les adultes.

Paré Kaboré et Nabaloum-Bakyono (2012, cité par Baba-Moussa et al., 2014) définissent l'adulte comme une « *étape du développement de l'être humain se situant après l'adolescence, caractérisée par une maturité biologique et psychologique permettant la prise de responsabilité sociale.* ». Ces deux auteurs rappellent qu'étymologiquement, le terme adulte est issu du latine « *adultus* », qui signifie « *ce qui a fini de croître* », et ajoutent qu'une définition opératoire du terme doit prendre en compte les cinq dimensions suivantes de la personne :

- ❖ au plan biologique, son développement est achevé et il peut se reproduire ;
- ❖ au plan juridique, la loi lui donne des droits et lui impute des responsabilités ;
- ❖ au plan social, il ou elle peut assumer certaines fonctions et a des engagements (professionnels, familiaux, associatifs) ;
- ❖ au plan intellectuel, l'expérience constitue son atout majeur ;
- ❖ au plan psychologique, il ou elle est responsable de sa vie et en est conscient.

Plus généralement, on peut dire que l'adulte est toute personne reconnue mature par sa communauté sur la base de considérations physiques (développement biologique), sociologiques (passage aux rites et/ou mariage), légales (satisfaction des attributs légaux) et intellectuelles (psychologiquement et cognitivement prête à assumer les attentes de la société vis-à-vis d'un membre adulte) (Baba-Moussa et al., 2014).

Différentes expressions ont été utilisées en Europe occidentale pour signifier les activités de formation continue des adultes : éducation populaire, éducation universelle, formation continue, pédagogie des adultes, formation ou éducation permanente, perfectionnement professionnel, recyclage, formation duelle, formation en alternance, etc. (Hachicha, 2006, p.7).

Mais le terme andragogie est celui qui s'est le mieux imposé dans la littérature pour faire référence à l'éducation des adultes. C'est en 1833 que le terme andragogie a été cité pour la première fois par Alexander Kapp, pour décrire la théorie éducative de Platon. (Hachicha, 2006).

### 3.3.2. Modèle de Malcom Knowles

Dans le long débat qui oppose pédagogie et andragogie, Knowles définit l'adulte en fonction de sa capacité à utiliser son bagage d'expérience. Il va encore plus loin en considérant l'expérience comme l'élément déterminant de l'identité de l'adulte. « *Pour les enfants, l'expérience signifie ce qui leur est arrivé, alors que pour les adultes, elle signifie « ce qu'ils sont »* » (Knowles, 1990, cité par Balleux, 2000). Malcom Knowles a été le premier chercheur à répertorier les caractéristiques qui, chez les adultes, ont une incidence sur leur façon d'apprendre. En effet, l'adulte n'a pas la même capacité de mémorisation (il n'a plus l'habitude d'apprendre par cœur), il n'accepte pas les idées toutes faites et a besoin d'être convaincu (il a l'esprit moins malléable et habité par beaucoup de préjugés). De plus, l'apprentissage est une remise en cause des certitudes préétablies de l'adulte ce qui est parfois mal perçu. L'adulte arrive avec une histoire, des expériences uniques qui le définissent et sur lesquelles on peut s'appuyer et avec un esprit critique plus développé. Il est important de ce point de vue de faire reposer la formation sur des éléments du vécu pour provoquer une participation active de l'adulte apprenant.

Fortement inspiré du courant humaniste, Knowles désigne par le concept andragogie à la fois l'apprentissage adulte et la formation continue des adultes. Les quatre principes de base de l'andragogie selon Knowles (1984) sont :

- ❖ Les adultes doivent être impliqués dans la planification et l'évaluation de leur apprentissage (l'autonomie, l'autodiagnostic, l'auto-évaluation, climat d'acceptation et de coopération) ;
- ❖ L'expérience et les erreurs constituent la base des activités d'apprentissage ;
- ❖ Les adultes sont davantage intéressés par le fait d'apprendre des choses qui ont un impact immédiat dans leur vie personnelle ou professionnelle ;
- ❖ L'enseignement aux adultes est davantage orienté vers la résolution de problèmes immédiats que vers le contenu.

Pour plus d'intelligibilité, son modèle est résumé dans le tableau ci-après :

**TABLEAU 2 : Modèle pédagogique traditionnel et modèle andragogique (Knowles)**

<b>Modèle pédagogique traditionnel</b>	<b>Modèle andragogique</b>
Les apprenants ont seulement besoin de savoir qu'ils doivent apprendre ce que le professeur leur enseigne s'ils veulent réussir et progresser : ils n'ont pas besoin de savoir comment ils pourront utiliser ces acquis durant leur vie ;	Les apprenants ont besoin de savoir pourquoi ils doivent apprendre quelque chose avant d'entreprendre une formation. Le rôle de l'enseignant est d'aider l'apprenant à prendre conscience de son «besoin d'apprendre» et d'expliquer aux apprenants que la formation vise à améliorer leur efficacité et leur qualité de vie ;
L'idée que l'enseignant a de l'apprenant est que ce dernier est un être dépendant ;	Les adultes ont conscience de leurs propres décisions et de leur vie. Ils ont besoin d'être vus et traités par les autres comme des individus responsables et capables de s'autogérer ;
L'expérience de l'apprenant est peu utile à l'apprentissage. Ce qui compte, c'est l'expérience de l'enseignant, de l'auteur du manuel et du réalisateur des supports audiovisuels ;	Les adultes arrivent dans la formation avec de l'expérience, ne pas la prendre en compte c'est les rejeter en tant que personne ;
La volonté d'apprendre des apprenants n'existe que s'ils souhaitent réussir et progresser ;	Les adultes ont la volonté d'apprendre si les connaissances et les compétences nouvelles leur permettent de mieux affronter les situations réelles ;
La formation est un moyen d'acquérir des connaissances sur un sujet donné, par conséquent l'apprentissage est organisé selon la logique du contenu de ce sujet ;	Les adultes orientent leur apprentissage autour de la vie, d'une tâche ou d'un problème. Ils sont disposés à investir de l'énergie pour apprendre seulement s'ils estiment que cela les aidera à affronter cette situation ;
La motivation des apprenants est stimulée par des signes extérieurs comme les notes, l'approbation ou la désapprobation du professeur ou les pressions parentales ;	Si les adultes sont sensibles à des motivations extérieures (meilleur emploi, salaire, promotion, etc...), ce sont d'abord les pressions intérieures qui sont le plus grand facteur de motivation (désir d'accroître sa satisfaction personnelle, estime de soi, etc...).

**Source :** *Hachicha, Andragogie, 2006, p.14*

En 1980, Malcolm Knowles a émis 4 hypothèses concernant les caractéristiques des apprenants adultes (andragogie). Plus tard, en 1984, Knowles a ajouté la cinquième hypothèse. Elles sont les suivantes :

**1. Le concept de soi**

Avec la maturité, l'adulte ne se conçoit plus comme une personne dépendante, mais il se voit comme un être autodirigé.

**2. L'expérience de l'apprenant adulte**

Avec la maturité, l'adulte accumule un réservoir d'expérience. Ainsi il développe une source croissante pour l'apprentissage.

**3. La volonté d'apprendre**

Avec la maturité, la disposition de l'adulte à apprendre est de plus en plus orientée vers les tâches développementales liées à ses rôles sociaux.

#### 4. L'orientation de l'apprentissage

Avec la maturité, son point de vue sur le temps fait qu'il vise une utilisation immédiate de la connaissance. Par conséquent, il déplace son orientation vers l'apprentissage du sujet directement vers le problème.

#### 5. La motivation à apprendre

Avec la maturité, sa motivation à apprendre devient interne (Knowles, 1984).

Ces hypothèses sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 3** : Synthèse des hypothèses du modèle andragogique de Malcom Knowles

<b>HYPOTHESES</b>					
	<b>Concept de soi</b>	<b>Expérience</b>	<b>Bonne volonté</b>	<b>Perspective temporelle</b>	<b>Orientation apprentissage</b>
<b>Pédagogie</b>	Dépendance	Peu importante	Développement biologique, pression sociale	Mise en application retardée	Centrée autour du thème
<b>Andragogie</b>	Accroissement de l'autogestion	Les apprenants sont une ressource pour l'apprentissage	Tâches de développement pour les rôles sociaux	Immédiateté de la mise en application	Centré autour du problème

Source : Jean-René Legris, CEDIP, mai 1997

**DEUXIEME PARTIE : CADRE**

**METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE**

## **CHAPITRE 4: METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

Il s'agira dans ce chapitre de présenter la méthodologie employée pour mener l'étude. Ensuite, de s'appesantir sur le type de recherche effectué. Un rappel sera également fait du problème de recherche, de la question de recherche et du corps d'hypothèses. Enfin, sera décliné les méthodes et techniques d'investigation.

### **4.1. RAPPEL DU PROBLEME ET DE LA QUESTION DE RECHERCHE**

#### **4.1.1. Problème de recherche**

Le problème que pose cette recherche est celui de la difficulté des pouvoirs publics à amener les commerçants de trottoirs à changer de comportement vis-à-vis du trottoir.

#### **4.1.2. Question de recherche**

La question de recherche à laquelle veut répondre cette étude est la suivante : *Le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain suscite-il la résistance au changement des commerçants de trottoirs ?*

### **4.2. RAPPEL DES HYPOTHESES DE RECHERCHE**

Il s'agit de rappeler nos propositions de réponses aux questions posées. Ces propositions tendent à formuler des relations entre des faits significatifs et aident à sélectionner les faits à observer (Grawitz, 2001, p.398).

#### **4.2.1. Hypothèse générale et ses variables**

L'hypothèse générale de l'étude est la suivante : « *Le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs* ».

L'hypothèse étant un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs variables, la nôtre est constituée d'une variable indépendante (VI) et d'une variable dépendante (VD). La variable indépendante est celle qui sera manipulée dans le but de contrôler ou d'analyser ses effets sur la variable dépendante, c'est-à-dire comportement étudié. La variable dépendante est

donc celle qui va subir les effets de la variable indépendante, elle est la réponse mesurée par le chercheur.

A l'effet de rendre nos variables « vérifiables », il est nécessaire de les opérationnaliser afin de permettre des observations précises. Les travaux de Furter (1976,1984), Bareil (2004) et de Etsidena (2010) ont permis cette opérationnalisation des variables de l'hypothèse générale.

#### ❖ Variables indépendante (VI)

La variable indépendante de cette étude est « *le style autoritaire en éducation extrascolaire* ». Elle comporte trois modalités qui sont :

- Imposition des mesures
- Intimidation
- Violence

#### ❖ Variable dépendante (VD)

La variable dépendante de cette étude est la « *Résistance au changement* ». Elle comporte quatre modalités qui sont :

- Très forte
- Forte
- Faible
- Très faible

L'opérationnalisation de la variable indépendante donne lieu à trois hypothèses de recherche schématisées dans le tableau 4.

**TABLEAU 4** : Plan factoriel des hypothèses de recherche

VI \ VD	Résistance au changement (Y)
Imposition des mesures = X <sub>1</sub>	X <sub>1</sub> x Y = X <sub>1</sub> Y
Intimidation = X <sub>2</sub>	X <sub>2</sub> x Y = X <sub>2</sub> Y
Violence = X <sub>3</sub>	X <sub>3</sub> x Y = X <sub>3</sub> Y

### 4.2.2. Hypothèses de recherche

Les hypothèses de recherche sont plus opératoires que l'hypothèse générale. Elles sont des propositions de réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale, sous une forme plus facilement mesurable.

A partir du plan factoriel élaboré dans le tableau 4, trois hypothèses de recherche peuvent être formulées :

- **HR1** : « L'imposition des mesures d'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs ».
- **HR3** : « L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers ».
- **HR2** : « La violence manifestée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs ».

### 4.2.3. Tableaux synoptiques des variables de l'étude

L'opérationnalisation des variables indépendantes et dépendantes est exposée dans le tableau récapitulatif ci-dessous.

**Tableau 5 : Récapitulatif des variables**

Variable indépendante(VI)	Modalités	Indicateurs	Items	Variable dépendante (VD)	Modalités	Item
<i>Le style autoritaire en éducation extrascolaire</i>	<i>Imposition des mesures</i>	-Non prise en compte des avis  -Manque de dialogue  -Obligation d'obtempérer	Q13  Q14  Q15	<i>Résistance au changement</i>	-Très forte  -Forte  -Faible  -Très faible	Q23
	<i>Intimidation</i>	-Patrouilles musclées  -Sommatons  - Menaces	Q16  Q17  Q18			
	<i>Violence</i>	-Confiscation des biens  -Destructions des biens  -Châtiments corporels  -Injures	Q19  Q20  Q21  Q22			

#### **4.3. TYPE DE RECHERCHE**

La présente étude est de type descriptif et corrélationnel. Elle se veut descriptive en ce sens qu'elle envisage de décrire l'éducation extrascolaire à l'ordre urbain telle qu'elle se manifeste sur le terrain. Elle est corrélationnelle parce qu'elle fait référence à la relation qui existe entre les variables et veut ressortir le niveau de dépendance qui s'établit entre l'éducation extrascolaire à l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

#### **4.4. SITE DE L'ETUDE**

Le site de l'étude est le lieu communément appelé « marché Melen ». Il ne s'agit pas d'un espace construit et aménagé pour servir de lieu de commerce comme on peut le penser. Le marché Melen, comme beaucoup de marchés de Yaoundé, est de création naturelle ou spontanée. C'est un marché, « *un lieu public où une réunion de commerçants vendent des denrées, des articles d'usage courant ou de la brocante* » (Encarta, 2009), qui se déroule essentiellement sur le trottoir et sur une partie de la chaussée. C'est un marché sans espace propre, ni aménagement, qui se déroule aux abords d'un axe routier important à savoir « *la route de Kribi* » (INC, 2008), qui désert la Garde Présidentielle (G.P.) et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU).

Les autorités publiques en charge de l'ordre urbain, notamment le CUY tentent en vain de supprimer ce marché. La CUY a d'ailleurs construit à Mvog-Béti un marché avec des espaces aménagés pour accueillir les petits commerçants de l'informel qui y exercent, avec l'espoir de décongestionner cet espace. Ce témoignage de Désiré Yongo Léa, régisseur du marché de Mvog-béti est révélateur de ce point de vue : « *Le marché de Mvog-béti est né de la volonté de fermeture du marché de Melen et de celui d'Oyom-abang, qui occupent des positions incorrectes* » (Entretien, 24 octobre 2016).

#### **4.5. POPULATION DE L'ETUDE**

##### **4.5.1. Population générale**

La population générale de cette étude est constituée de ceux qui exercent « *les petits métiers de la rue* » comme dirait Kengne Fodouop (1991) et utilisent les trottoirs comme espace de mise en scène. Les types d'activités exercées dans ce registre sont très diversifiés. Les plus courantes étant : le commerce des produits vivriers, le commerce du matériel de technologie de l'information et de la communication, le commerce de la quincaillerie, le commerce du vestimentaire et enfin la librairie.

##### **❖ Trottoirs de vente des produits vivriers**

Les commerçants qu'on retrouve dans ce type de trottoirs proposent entre autres des fruits, des légumes, des tubercules, des féculents, des condiments, du poisson, du charbon et autres menus produits nécessaires à la cuisine. C'est le type de trottoir commercial le plus répandu à Yaoundé. Les acteurs qui s'y rivalisent d'adresses sont le plus souvent de femmes, surnommés

« *bayam-sellam* », néologisme issue de l'expression anglaise *buy and sell*, pour dire « *achète et revends* ». Ces *bayam-sellam*, comme l'indique leurs noms, achètent et revendent plus ou moins à la hâte des produits qui sont pour l'essentiel des denrées alimentaires périssables, ramenés des villages voisins par des cultivateurs ou des grossistes. Kengne Fodouop (1991, p.26) en parle en ces termes :

*Le commerce des produits vivriers a lieu dans des points de vente improvisés, situés dans les principaux carrefours des quartiers populaires ou dans les différentes sorties de Yaoundé (...) il est aux mains de citoyens-planteurs et revendeurs qui proposent à une clientèle exclusivement urbaine, du plantain, du manioc, des ignames, du maïs, des choux, de la salade et autres légumes verts fraîchement ramenés des champs de culture.*

De nos jours, les trottoirs de produits vivriers constituent l'ossature de la plupart des marchés de Yaoundé, les zones les plus représentatives étant les marchés de Kol-Eton, de Mendong, de Mfoundi, de Mvog-Ada, de Mokolo et de Melen.

#### ❖ **Trottoirs de vente des vêtements**

Deux catégories de ce type de trottoirs sont à distinguer. La première et la plus répandue est celle où s'exercent les vendeurs de vêtement d'occasion d'origine occidentale. Les opérateurs informels qui écument ce secteur sont ordinairement et peut-être abusivement désignés « *sauveteurs* ». Une expression devenue populaire dans les années 90, lorsque la crise économique y a drainé un nombre important de diplômés sans emploi. Mais avec l'avènement des produits vestimentaires d'origine chinoise, de nos jours, sont concernés par ce type de trottoir aussi bien la friperie au sens propre du terme que de la chinoiserie vestimentaire. La particularité de ce trottoir est l'accessibilité financière des produits qui y sont vendus. Presque toutes les bourses y trouvent leur compte. On en retrouve surtout aux abords des axes routiers qui desservent le marché Mokolo, Etoundi, Melen, Mvog-ada.

A celle-là, il faut ajouter une deuxième catégorie de trottoir à vêtements. Il s'agit de celui où se vendent les costumes, chemises, chaussures de luxe, cravates, ceintures, etc. Ce type de trottoir est beaucoup plus visité par les fonctionnaires et autres usagers qui veulent s'offrir des tenues d'apparat, mais redoutent d'aller dans les grandes surfaces où les prix des produits sensiblement de la même valeur explosent. L'avenue Kennedy est le lieu d'ancrage presque exclusif de ce type de trottoir à vêtir.

#### ❖ **Trottoirs de vente de la quincaillerie**

La première gamme de trottoir quincaillerie sont des trottoirs-comptoirs de vente de matériaux de construction généralement d'occasion et de matériels de récupération de toutes sortes et généralement d'origines douteuses, communément appelé « Casse ». On y retrouve entre autres choses des poêles, des bouteilles à gaz, des matelas, des plaques à gaz, des régulateurs de tension, des fils électriques, du fils à coudre, des marteaux, des clous bref une gamme d'objet de la plus grande variété, pour autant qu'ils peuvent encore avoir quelque utilité. La vieillesse du produit n'y a pas d'importance. Aucune garantie n'est offerte au client ni sur la qualité, ni sur l'origine du produit. Y acheter un objet c'est prendre le risque soit de le voir ne pas fonctionner une fois chez soi, soit de se faire interpeler par la police pour recèle.

Au rang des trottoirs de quincaillerie, retenons également les trottoirs de vente d'objets de quincaillerie plus ou moins de la même gamme que ceux précédemment cités mais de première main. On y retrouve des seaux, sacs de voyages, sacs à dos, ustensile de ménage, petit outillage, etc. Mais du fait que le commerce qui s'y déroule n'est pas déclaré aux autorités fiscales, la population s'y offre à petit prix les mêmes produits que dans certaines grandes surfaces.

Les zones d'identification des trottoirs quincaillerie sont les zones périphériques au centre-ville, notamment *l'avenue du Président Amadou Ahidjo*, *la rue de l'indépendance*, les abords du grand axe routier reliant Elig-dzoa au stade omnisport et les abords de la *route de kribi* à Melen.

#### ❖ **Trottoirs de vente du matériel de TIC**

Le trottoir de matériel de TIC est apparu avec le développement des technologies de l'information et de la communication et l'arrivée des opérateurs de téléphonie mobile autour de l'année 2002. Pour ce qui est de la ville de Yaoundé, ce type de trottoirs est presque exclusivement localisé à *l'Avenue Kennedy* au plein cœur de la ville. On y retrouve en majorité des étals de vente de téléphones et accessoires, d'ordinateurs portables et accessoires, d'appareils photos numériques. Tous les goûts y sont satisfaits. Des derniers cris aux occasions de toutes les gammes. On s'y croit dans un véritable ministère du consommable informatique et téléphonique. Au point où ce trottoir a acquis une célébrité et une notoriété incontestable en la matière. La population de tous les coins de la ville de Yaoundé s'y rend presque automatiquement dès qu'un besoin en produit technologique se fait sentir.

#### ❖ **Trottoirs de librairie**

A Yaoundé, les librairies ne sont pas seulement ce qu'un occidental pourrait en savoir ou en penser. Il existe ici de véritables librairies de trottoirs, au moins autant prisées que celles

modernes, en tant qu'elles sont plus accessibles aux populations à basses revenus. Les livres scolaires au programme ou non y sont vendus en occasion et peuvent également y être échangé moyennant une contribution financière qui varie en fonction de la qualité du livre sollicité et de celui proposé. La flexibilité des coûts et des possibilités donne à ce trottoir une vivacité réelle, surtout en période de rentrée scolaire. Le terme *poteau* qui est employé dans le langage local pour désigner les librairies de trottoirs est révélateur de la contiguïté de leurs positions géographiques avec les poteaux électriques qui longent les axes routiers.

Une recherche de terrain a permis de localiser ce type de trottoirs aux abords de l'*Avenue Monseigneur Vogt* (Montée cathédrale) et non loin du marché Mendong (En face du camp SIG Medong).

#### **4.5.2. Population cible**

La population cible de la présente étude est celle constituée des commerçants qui procèdent à l'occupation « *quasi-permanente* » des portions de trottoirs. Ladite occupation « *quasi-permanente* » est, d'après Paul Ulrich Otye Elom (2011), « *le fait pour un individu de s'appropriier un lieu public pendant une période plus ou moins longue de la journée et de prendre l'habitude de l'occuper tous les jours, à tel point que cet endroit lui est attribué définitivement* ». C'est en effet les commerçants de cette catégorie-là qui sont pris en chasse par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le désordre urbain.

Il est exclu de la présente étude les vendeurs ambulants qui déambulent sur les trottoirs, voire la chaussée et sont en mouvement constant à l'affût de la clientèle. Ces derniers ne sont en général pas inquiétés par les autorités et ne sont par conséquent pas concernés par la résistance au changement dont il est question.

La population d'étude est donc constituée de ceux qui s'approprient ou privatisent des morceaux de trottoirs par le biais d'étagère à même le sol, de baraquements tenant lieu de comptoirs, de brouettes ou de pouce-pouce. Les individus rentrant dans cette catégorie seront appelés « *commerçants de trottoir* ».

Bien que l'activité de privatisation marchande des trottoirs se dissémine un peu partout dans les rues de Yaoundé, force est de constater que les points culminants restent les alentours des marchés, ces marchés étant eux-mêmes le plus souvent de création spontanée. Notre dévolu est jeté dans ce cas précis sur les trottoirs du marché Melen.

### **4.5.3. Population accessible**

Dans le cadre de cette enquête de terrain, l'ambition a été d'enquêter auprès de tous les commerçants de trottoirs disposés à répondre à aux questions. La population accessible a donc été constituée des sujets qui ont accepté de se prêter au questionnaire.

## **4.6. ECHANTILLON DE L'ETUDE**

Dans le cadre d'une étude quantitative, l'objectif à terme est de faire une généralisation des résultats à l'ensemble de la population. Toutefois, la conduite de l'enquête statistique sur tous les membres de la population, bien qu'étant la chose idéale à faire, peut paraître longue et coûteuse. De ce fait, il suffit de choisir un groupe d'individus nommé *échantillon*, de telle sorte que les observations qu'on fera sur lui puissent être généralisées à l'ensemble de la population (Ghiglione et Matalon, 1985). Pour cela, cet échantillon doit être *représentatif* de l'ensemble de la population étudiée. C'est-à-dire que les unités qui le constituent doivent être choisies par un procédé tel que tous les membres de la population aient la même probabilité de faire partie de l'échantillon.

### **4.6.1. Technique d'échantillonnage**

Un échantillon est dit aléatoire ou statistique s'il est obtenu par un tirage au sort respectant la condition de définition des échantillons représentatifs. Pour cela, la condition idéale et rigoureuse est celle où l'on dispose d'une liste exhaustive de la population mère, c'est-à-dire la base de sondage (rare) (Ghiglione et Matalon, 1985). Ne disposant pas d'une base de sondage des commerçants de trottoirs du marché Melen, nous avons procédé à la technique dite d'« échantillonnage sur place », qui consiste à se rendre sur le terrain et à tirer au sort parmi les personnes cibles présentes (Idem). C'est de cette façon que les enquêtés ont été sélectionnés au marché Melen, se contentant uniquement des sujets qui ont accepté de se livrer à l'enquête.

### **4.6.2. Echantillon sélectionné**

Suivant la technique d'« échantillonnage sur place », 168 sujets ont été sélectionnés dans le cadre de la présente enquête. Cet échantillon est représentatif du point de vue de la parité genre car composée de 52% d'hommes et de 48% de femmes. Elle est également représentative des types d'activités menées sur les trottoirs. A savoir : les produits vivriers, les produits

vestimentaires, les objets de récupération, les call-box, les mini-boutiques (boutiques ambulants), la quincaillerie, les produits TIC, la restauration, la librairie, la pharmacie.

#### **4.7. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES**

L'instrument de collecte des données peut être défini comme l'outil grâce auquel le chercheur récolte sur le terrain les données qui vont lui permettre d'éprouver ses hypothèses. Il existe en science humaines une kyrielle d'instruments de collecte de données. Dans le cadre de la présente étude, le choix est porté sur le questionnaire. C'est un outil de collecte des données quantitatives en vue d'un traitement statistique des données. Il est par définition « *un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre* » (Ghiglione et Matalon, 1985). Le questionnaire est constitué par la liste des questions qui seront posées d'une manière identique aux sujets désignés par l'échantillonnage statistique (Loubet Del Bayle, 2000).

##### **4.7.1. Justification du choix de l'instrument**

Le choix du questionnaire se justifie par le fait que la présente étude est quantitative. Elle va à ce titre donner lieu à une analyse statistique des résultats. D'autre part, le questionnaire offre des avantages tels que décrit par Blanchet et Gotman (1992, cité par Mvomo, 2011), à savoir qu'il permet de rechercher des informations sur le terrain pendant une durée courte, en même temps qu'il constitue un instrument facile à manipuler et à moindre coût car il ne nécessite pas des appareils d'enregistrement et des grilles d'observation complexe.

##### **4.7.2. Présentation de l'instrument**

Le questionnaire élaboré dans le cadre de cette recherche est relativement simple. Il a été conçu pour être administré par des enquêteurs car il a été présupposé que les membres de la population d'étude ne sont pas suffisamment instruits pour comprendre et répondre convenablement aux questions par écrit.

Le questionnaire est introduit par un paragraphe d'avant-garde qui donne le titre de l'étude et rappelle la réglementation en matière d'enquête statistique au Cameroun. Le corps du questionnaire se structure en quatre sections :

La « Section 0 » qui porte sur l'identification des enquêtés. Elle est constituée des items Q01 à Q10. Dans cette partie, il est question de recueillir des informations générales sur le sujet

à savoir : l'activité menée, le quartier de résidence, l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le niveau de responsabilité parental, le niveau d'instruction, la religion, la région et la durée de vie à Yaoundé.

La « Section 1 » est intitulé « information sur la régulation ». Elle est constituée des items Q11, Q11a et Q12. Elle vise à savoir si le sujet est concerné par la répression des pouvoirs publics et à jauger son niveau de connaissance de l'administration régulatrice.

La « Section 2 » est intitulé « style autoritaire ». Ses items vont de Q13 à Q22. Elle vise à mesurer les différentes modalités de la variable indépendante. Ici, les modalités des questions sont une échelle nominale dichotomique formée de « oui » et « non ».

La « Section 3 » est intitulé « Variable dépendante ». Elle est constituée du seul item Q23 qui permet d'évaluer le niveau de résistance des sujets. Ses modalités sont les suivantes : « Très forte », « Forte », « Faible », « Très faible ».

D'une manière générale, le questionnaire est constitué de 23 items, tous formés de questions fermés, appelant l'enquêteur à choisir parmi les réponses proposées.

## **4.8. DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES**

### **4.8.1. Test du questionnaire**

Le test du questionnaire a consisté à tester l'instrument de collecte de données sur un nombre réduit de sujets dans l'optique de vérifier la validité et la facilité des questions. Il était question ici d'éprouver l'instrument sur le fond et la forme. L'administration du questionnaire en test sur trente (30) sujets a permis de déceler quelques lacunes, notamment de se rendre compte de ce que la longueur relativement importante du questionnaire (quatre pages et 34 items au départ) était agaçant pour les enquêtés qui le plus souvent n'allaient pas au bout de l'enquête. Ce test a permis de réduire le questionnaire au strict essentiel en le débarrassant des questions superflues.

### **4.8.2. Enquête proprement dite**

Après avoir revu et corrigé le questionnaire, une séance de formation sur la compréhension et administration du questionnaire a eu lieu le 06 mars 2017 à l'attention des différents enquêteurs, constitués de 12 étudiants de sociologie. Ensuite, l'enquête s'est faite par administration direct du questionnaire le 07 mars 2017.

Tout au long de l'enquête, certains écueils se sont dressés et méritent d'être soulignés. En effet, malgré la garanti d'anonymat consacré par le questionnaire, bon nombre de refus et de non réponse ont été enregistrés.

#### **4.9. TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES**

Il sera fait étalage dans cette partie de tous les outils qui ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des résultats. Il semble tout de même utile de rappeler que les données de la présente étude sont essentiellement quantitatives.

##### **4.9.1. Techniques de traitement et d'analyse des données**

Les techniques de traitement et d'analyse des données dépendent de la nature des variables, du modèle de recherche et des hypothèses de recherche. Compte tenu de l'effectif de l'échantillon, les traitements informatiques ont semblé les mieux adaptés pour l'opération, car « *Non seulement ils facilitent le travail et assurent une haute précision, mais ils augmentent considérablement les possibilités du chercheur* » (De Landsheere, 1976 ; cité par Mvomo, 2011).

##### **4.9.2. Programmes informatiques**

Après codification du questionnaire, les données ont été insérées dans le logiciel SPSS (Version IBM SPSS statistics 21) à l'effet de procéder aux traitements et analyses. Ce logiciel a permis de générer les tableaux statistiques qui ont ensuite été transmis dans le logiciel Excel 2013 pour la confection des graphiques (diagrammes en secteurs et diagrammes en bâtons).

##### **4.9.3. Analyse inférentielle**

L'analyse statistique inférentielle a pour but de mettre en relation deux variables afin de voir si les deux variables sont corrélées; c'est-à-dire s'il existe un lien significatif entre les deux. En d'autres termes, il est question de voir si la variation de l'une des variables influence la variation de l'autre. Divers tests non-paramétrique sont habituellement utilisés dans de tels cas. Mais dans ce cas, compte tenu du fait que les variables sont catégorielles, il sera fait usage du test de Khi-2.

#### 4.9.4. Technique du Khi-carré

La présente étude est de type descriptif et corrélationnel. Il est donc question pour l'essentiel de montrer la relation qui existe entre deux variables. Pour ce faire, il sera procédé à un test d'hypothèse en faisant usage du Khi carré. Il va permettre au cours du travail de rechercher le rapport entre variable indépendante et variable dépendante des hypothèses de recherche. Le test du khi carré permet donc de mesurer l'écart qui existe entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Il comporte une succession d'étapes à savoir : la construction du tableau de contingence, le calcul du Khi-carré, le calcul du degré de liberté, le calcul du coefficient de contingence et la prise de décision.

##### ❖ Tableau de contingence

C'est un tableau à double entrée, qui comporte autant de colonnes que la première variable a de modalités et autant de lignes que la deuxième variable a de modalités. Lesdites lignes et colonnes forment des cases dans lesquelles sont inscrites les effectifs des sujets suivants une certaine logique. Ainsi, pour chaque tableau de contingence, on note les fréquences observées ( $f_o$ ) qui s'obtiennent en croisant les deux variables et les fréquences théoriques ( $f_e$ ) qui s'obtiennent grâce à la formule suivante :

$f_e = \frac{f_r \times f_c}{N}$  où  $f_r$  = total des fréquences qui se situent sur les rangées,  $f_c$  = total des fréquences des colonnes,  $N$  = Effectif total de l'échantillon.

##### ❖ Calcul du Khi-carré

Le Khi-carré est calculé à partir des fréquences obtenues et des fréquences théoriques espérées. Il est la somme de chaque résidu (occurrence observée - occurrence attendue) mis au carré divisé par l'occurrence attendue. La formule est la suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(f_o - f_e)^2}{f_e} \text{ où } f_o = \text{fréquence observée et } f_e = \text{fréquence théorique attendue}$$

Si une seule des fréquences théoriques présente une valeur inférieure à 5, on procède à la correction de Yates dont la formule est la suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(|f_o - f_e| - 0,5)^2}{f_e} \text{ où } -0,5 = \text{Correction de Yates}$$

##### ❖ Degré de liberté (ddl)

Le degré de liberté s'obtient comme suit :

$Ddl = (r-1)(c-1)$  où  $r$  = nombre de rangées et  $c$  = nombre de colonnes.

#### ❖ Coefficient de contingence (C)

Le coefficient de contingence permet de décrire le degré d'association entre des variables qualitatives dans une table de contingence. Il s'obtient grâce à la formule suivante :

$$C = \sqrt{\frac{\chi^2}{N + \chi^2}}$$

Si  $C = 1$  le lien entre les variables est Parfait

Si  $C > 0,8$  le lien entre les variables est Très fort

Si  $0,5 < C \leq 0,8$  le lien entre les variables est Forte.

Si  $0,2 < C \leq 0,5$  le lien entre les variables est Moyen

Si  $0 < C \leq 0,2$  le lien entre les variables est Faible

Si  $C = 0$  le lien entre les variables est Nul

#### ❖ Prise de décision

Après le calcul du Khi carré, il faut évaluer l'hypothèse par la prise de décision. Il s'agit d'accepter ou de rejeter l'hypothèse nulle d'interdépendance entre les variables. Il est nécessaire de fixer la probabilité  $\alpha$  (seuil de signification) de commettre une erreur dite de première espèce. En général  $\alpha$  est égal à 5% en sciences sociales.

La valeur du  $X^2$  critique noté  $X^2_{écrit}$  ou  $X^2_{lu}$  est lue sur une table de distribution du Khi-carré en croisant la valeur hypothétique  $\alpha$  et le degré de liberté  $ddl$  de l'étude en question. La prise de décision est la suivante :

- Si  $X^2_{cal} \leq X^2_{lu}$ , on accepte l'hypothèse nulle, ce qui veut dire que l'hypothèse de recherche est à rejeter. On conclut donc qu'il n'existe pas un lien significatif entre les deux variables.
- Si  $X^2_{cal} \geq X^2_{lu}$ , on rejette l'hypothèse nulle et on accepte l'hypothèse de recherche. On conclura donc qu'il existe un lien significatif entre les deux variables.

## CHAPITRE 5: PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

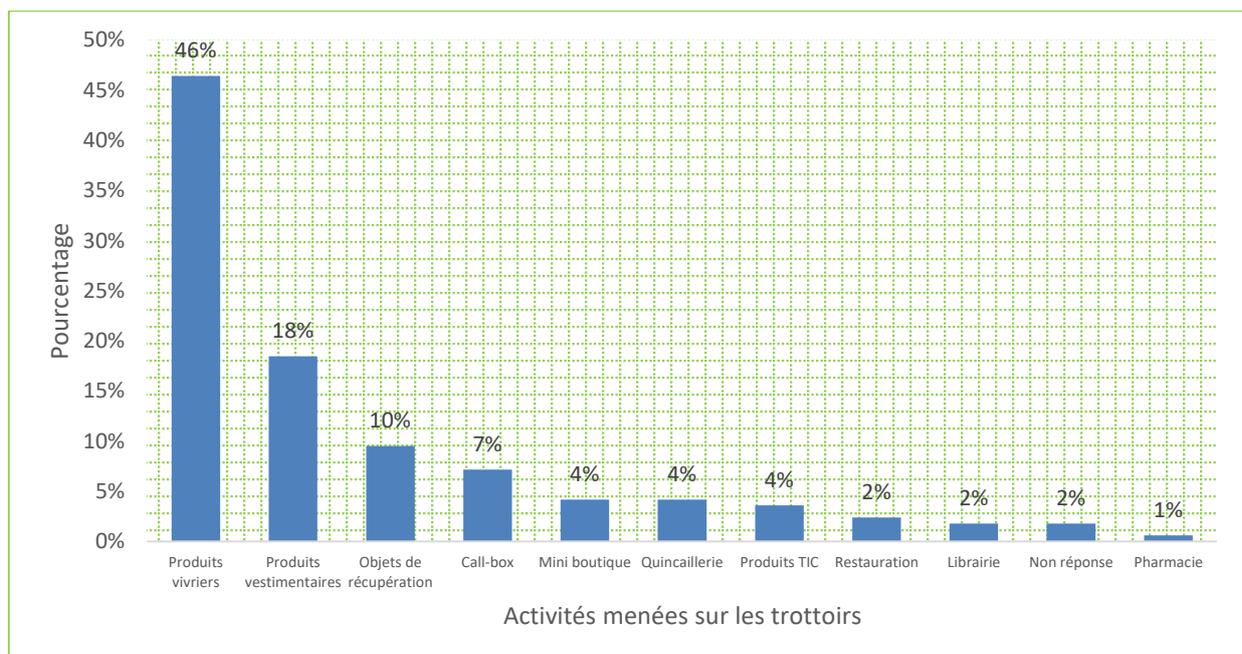
Ce chapitre se veut à la fois descriptif et inférentiel. Dans son aspect descriptif, il renvoie à une présentation brute des données collectées sur le terrain. Sa dimension inférentielle présente les croisements de variables qui nous ont conduits à nos résultats. Les données de l'étude seront présentées sous forme de tableaux commentés, puis un point d'honneur sera mis sur l'analyse des paramètres des statistiques inférentielles avant de procéder à l'interprétation des résultats.

### 5.1. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RESULTATS

En ce qui est de l'analyse descriptive, les résultats sont présentés sur des figures illustratives, suivi des notes explicatives nécessaires à la compréhension des données ainsi illustrées. Il est question de chiffrer le phénomène en répartissant statistiquement les commerçants qui exercent sur les trottoirs du marché Melen selon le secteur d'activité, l'âge, le sexe, le statut matrimonial, le niveau de responsabilité parentale, la religion, la région d'origine, la durée de vie à Yaoundé, le niveau de connaissance de l'administration régulatrice, etc.

#### 5.1.1. Activités menées sur les trottoirs

Figure 4 : Répartition des enquêtés selon le type d'activité menée

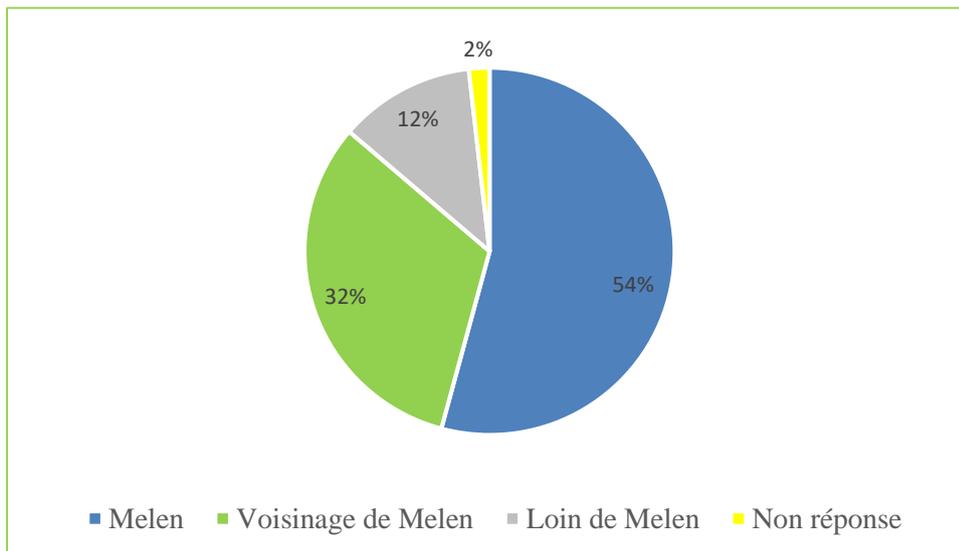


On note qu'au marché Melen, il existe environ dix types d'activités commerciales menées sur le trottoir à savoir : la vente des produits vivriers, d'objets de récupération, des mini-boutiques, des produits TIC, de la librairie, de la quincaillerie, du crédit de communication (call-box), de produits vestimentaires, des médicaments (pharmacie), de la nourriture (restauration) (Cf. figure3).

Cependant, les trois activités les plus prisées sont par ordre de priorité sont : le commerce de produits vivriers (46%) dont les adeptes sont communément appelés « Bayam-sellam », suivi des produits vestimentaires (18%) et enfin les produits issus de la récupération communément appelé « casse » (10%).

### 5.1.2. Zone de résidence des enquêtés

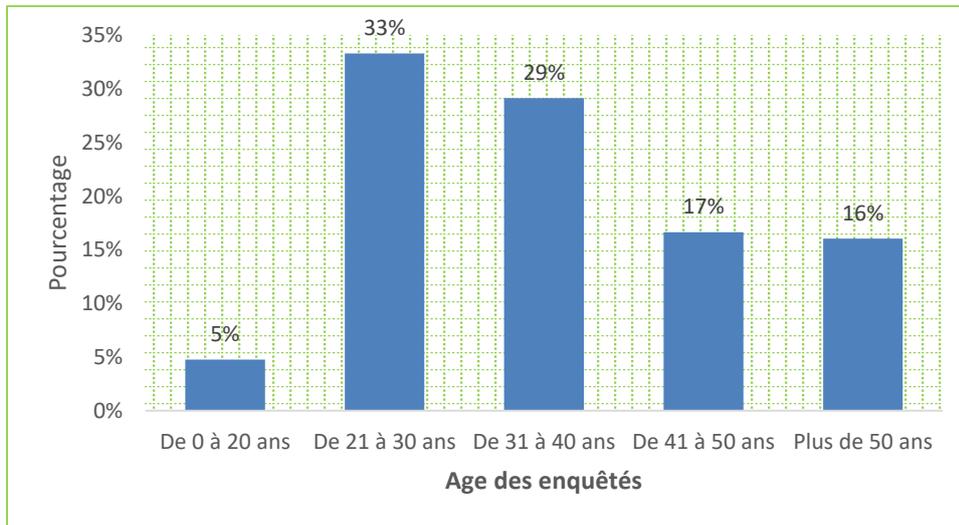
**Figure 5** : Répartition des enquêtés selon la zone de résidence



Tel que présenté dans figure 5, la majorité, soit 86% des commerçants de trottoirs du marché Melen vivent aux encablures de leurs « lieux de service ». Plus de la moitié de ces commerçants, soit 54% vivent à Melen tandis que 32% viennent des quartiers environnants, notamment : Obili, Etoug-Ebé, Ngoa-Ekellé, Mokolo, Biyem-Assi, etc.

### 5.1.3. Age des enquêtés

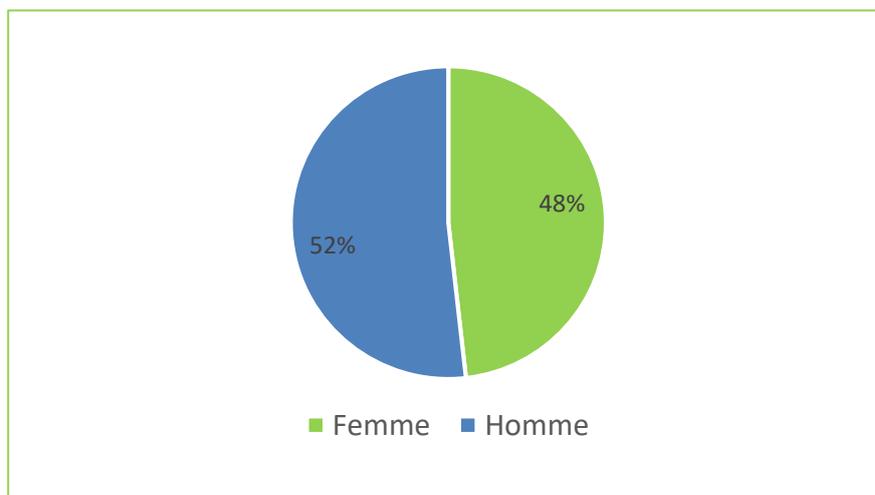
**Figure 6 :** Répartition des enquêtés selon l'âge



Les commerçants de trottoirs du marché Melen ont été répartis en cinq tranches d'âges ; à savoir : de 0 à 20 ans, de 21 à 30 ans, de 31 à 40 ans, de 41 à 50 ans et enfin de 51 ans et plus. Cette répartition tient compte des différentes phases de l'ontogénèse de l'être humain que sont l'enfance, l'adolescence, l'adulte et la vieillesse. Il en ressort que l'écrasante majorité des commerçants de trottoirs (62%) du marché Melen ont plus de 30 ans. De ce point de vue, il s'agit d'une population fortement adulte.

### 5.1.4. Sexe des enquêtés

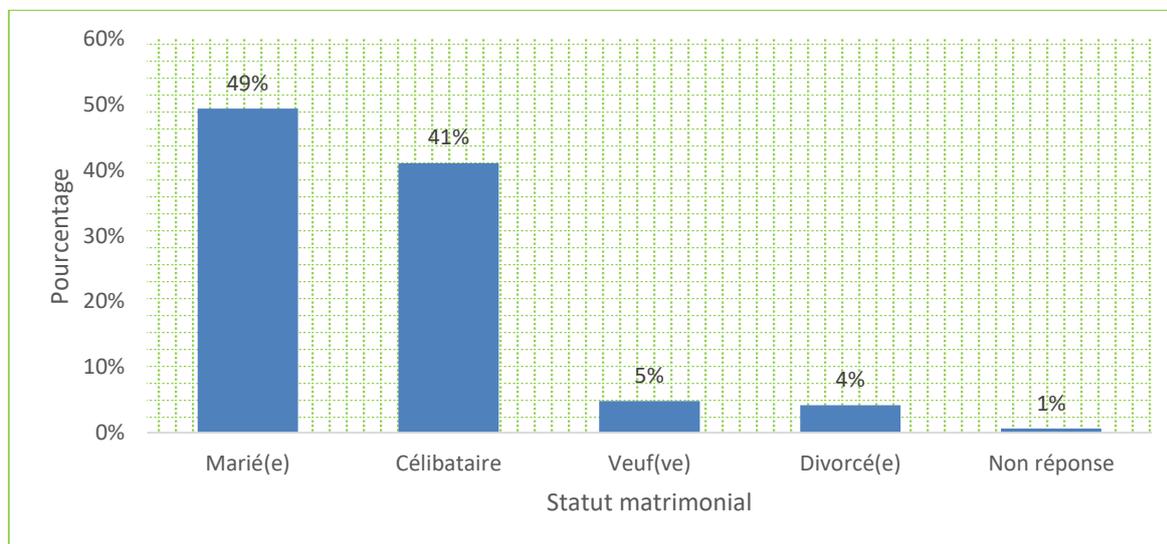
**Figure 7 :** Répartition des enquêtés selon le sexe



Comme l'indique la figure 7, pour cette étude, l'échantillon des enquêtés est constitué 52% d'homme et de 48% de femmes.

### 5.1.5. Statut matrimonial des enquêtés

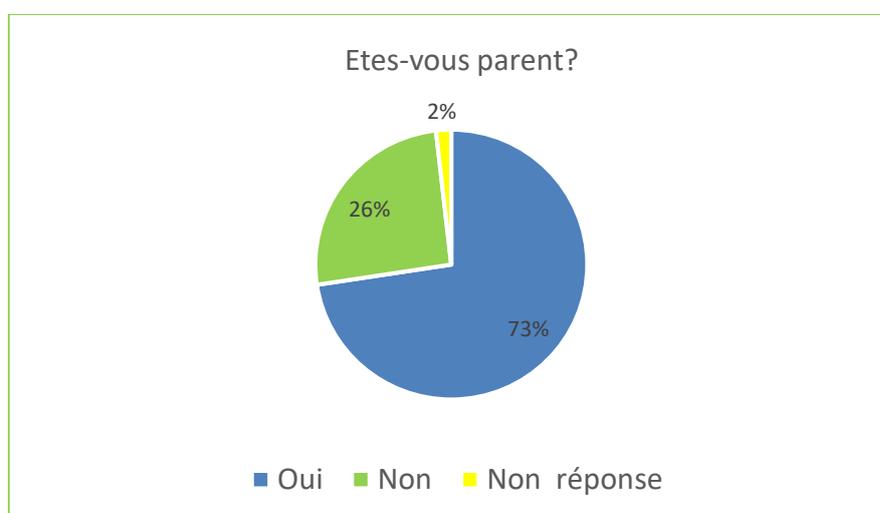
**Figure 8 :** Répartition des enquêtés selon le statut matrimonial



La figure 8 permet d'observer qu'à peu près la moitié, soit 49% des commerçants de trottoirs de Melen sont mariés ; 41% sont célibataire et 9% sont veuf ou divorcé. Toutes choses qui établies la maturité sociale de la plupart des sujets. On peut ainsi se permettre de dire que près de la moitié de la population cible est adulte du point de vue de la responsabilité sociale.

### 5.1.6. Niveau de responsabilité parentale des enquêtés

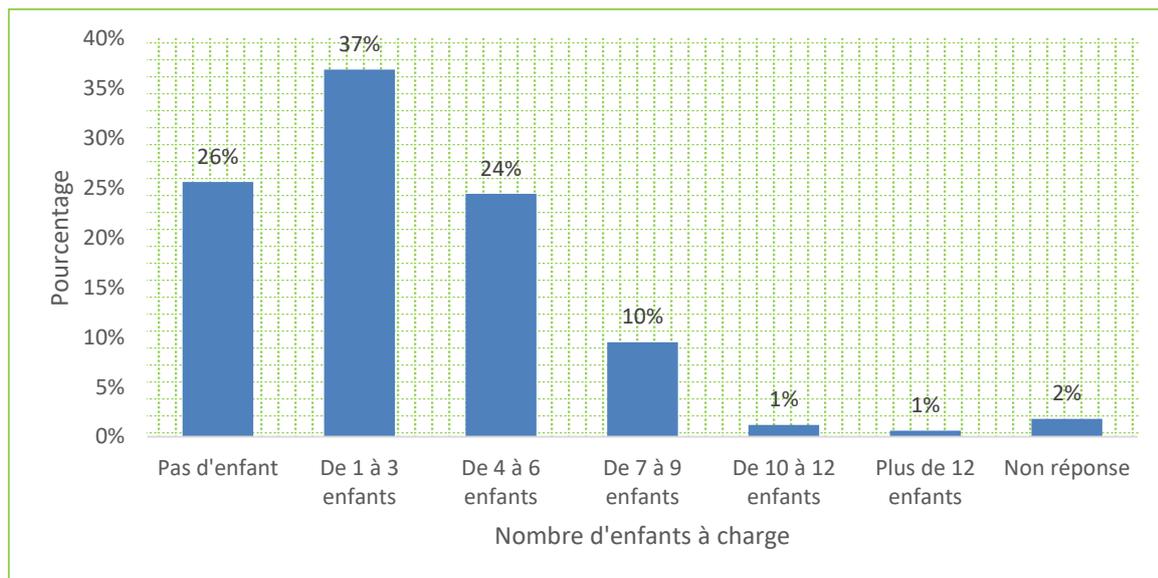
**Figure 9 :** Répartition des enquêtés selon la responsabilité parentale



Il est à noter que la forte majorité (73%) des commerçants de trottoirs du marché Melen affirme être des parents. Ceci consacre davantage leur maturité sociale et renforce l'idée que la frange la plus importante des commerçants du marché Melen est constituée de personnes adultes, au sens où ils assument une certaine responsabilité parentale et sociale.

### 5.1.7. Nombre d'enfants à charge

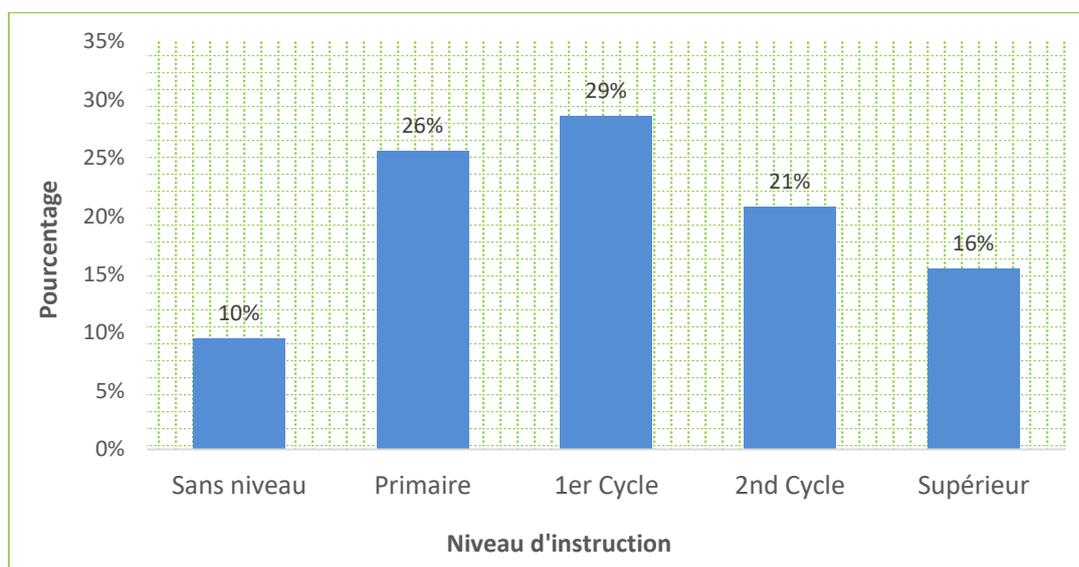
**Figure 10** : Répartition des enquêtés selon le nombre d'enfants à charge



La question sur le nombre d'enfants à charge avait été posée pour mesurer le niveau de responsabilité familiale des commerçants de trottoirs du marché Melen. Tel qu'indiqué sur la figure 10, il ressort que, tandis que 26% déclarent ne pas avoir d'enfants, 37% ont entre 1 et 3 enfants, 24% ont entre 4 et 6 enfants et 10% ont entre 7 et 9 enfants. De manière générale, 72% des sujets ont au moins un enfant.

### 5.1.8. Niveau d'instruction des enquêtés

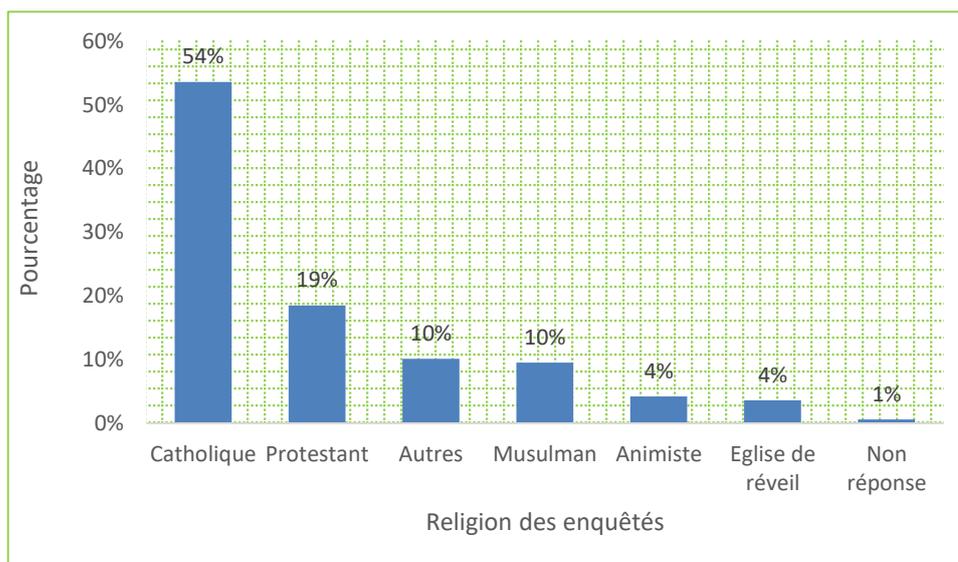
Figure 11 : Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction



On observe que 10% des commerçants de trottoirs du marché Melen déclare n'avoir pas été à l'école ; 26% ont stoppés l'école au primaire, 29% au premier cycle (de la classe de 6<sup>ème</sup> en classe de 3<sup>ème</sup>), 21% au second cycle (de la classe de 2<sup>nd</sup> à la classe de Terminale), et 16% ont fait des études supérieures.

### 5.1.9. Religion des enquêtés

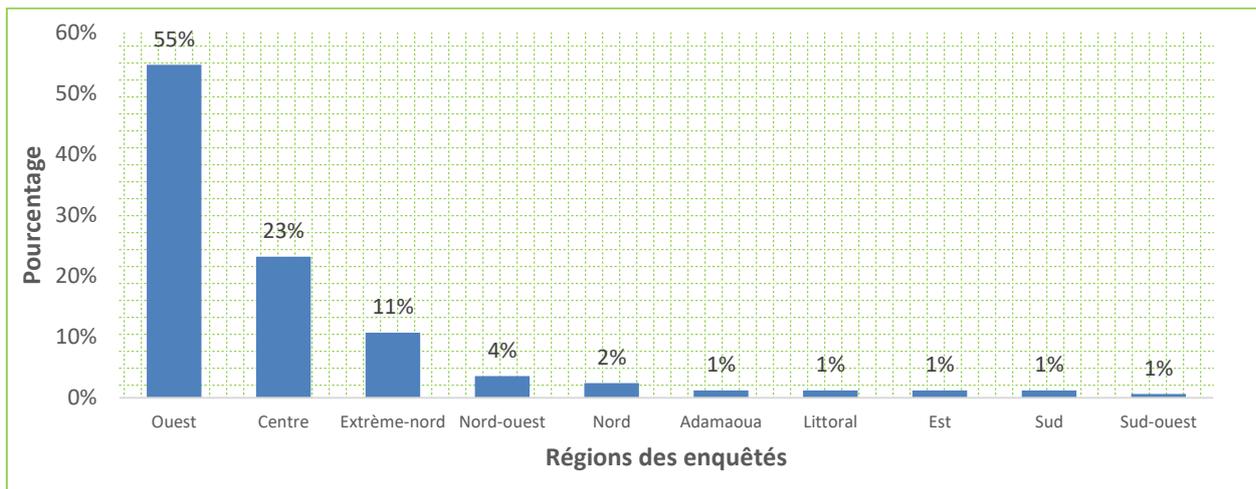
Figure 12 : Répartition des enquêtés selon la religion



La figure 12 fait état de ce que les trois religions les plus pratiquées par les commerçants de trottoirs du marché Melen sont : La religion catholique (54%), la religion protestante (19%), la religion musulmane (10%).

### 5.1.10. Région d'origine des enquêtés

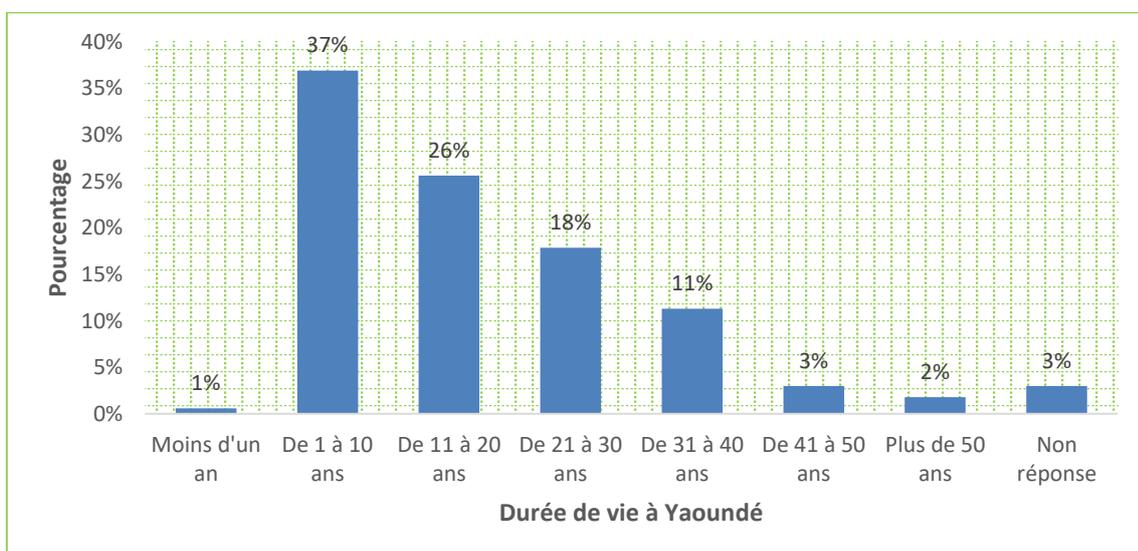
**Figure 13** : Répartition des enquêtés selon la région d'origine



D'après la figure 13, les commerçants de trottoirs du marché Melen sont en grande majorité issus des régions de l'ouest et du centre ; soit 55% des ressortissants de la région de l'Ouest contre 23% des ressortissants du Centre. La région de l'Extrême-nord vient en troisième position avec 11% de ressortissants.

### 5.1.11. Durée de vie des enquêtés à Yaoundé

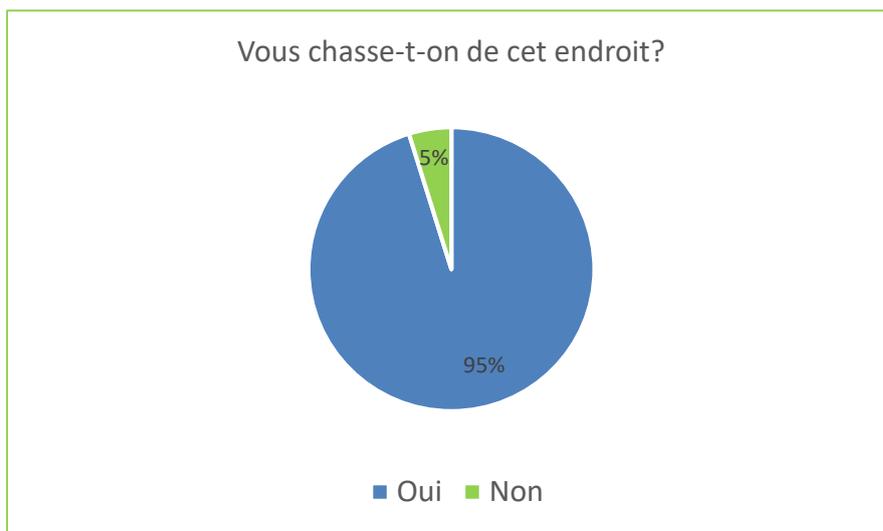
**Figure 14** : Répartition des enquêtés selon la durée de vie à Yaoundé



A la lecture de la figure 14, il apparait qu'il est rare de vendre sur le trottoir avant d'avoir mis au moins un an à Yaoundé. Cependant, pour ceux qui sont déjà installés sur le trottoir, on observe que leur nombre diminue au fur et à mesure que leur durée dans la ville de Yaoundé augmente.

### 5.1.12. Situation foncière des enquêtés

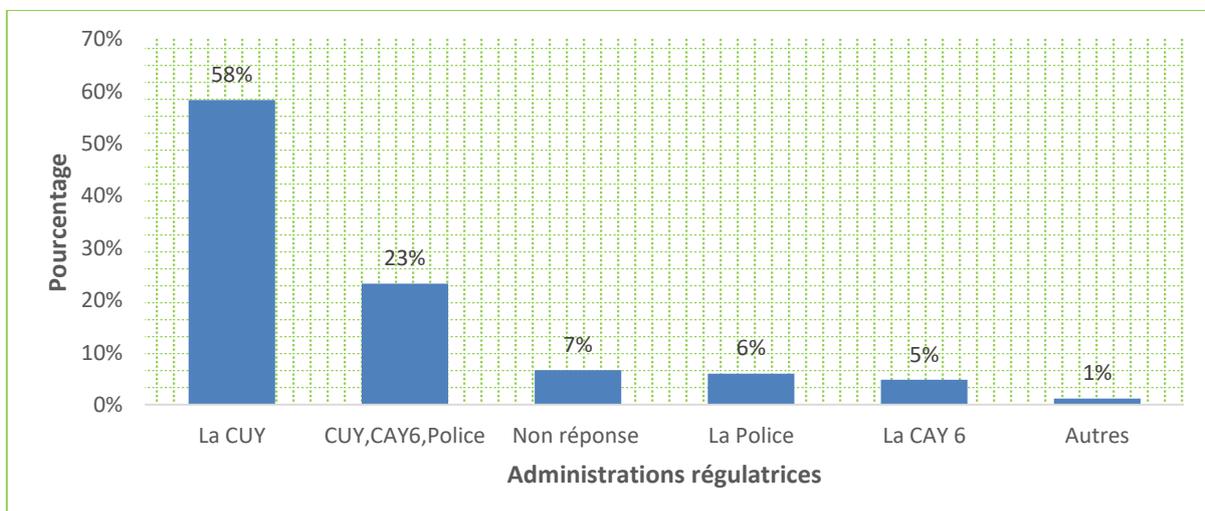
**Figure 15 :** Répartition des enquêtés selon la situation foncière



D'après les illustrations de la figure 16, presque tous les commerçants de trottoirs du marché Melen savent qu'ils ne sont pas autorisés à faire du commerce à l'endroit où ils sont installés. Ils sont donc presque tous en situation de résistance vis-à-vis des autorités publiques.

### 5.1.13. Connaissance de l'administration régulatrice

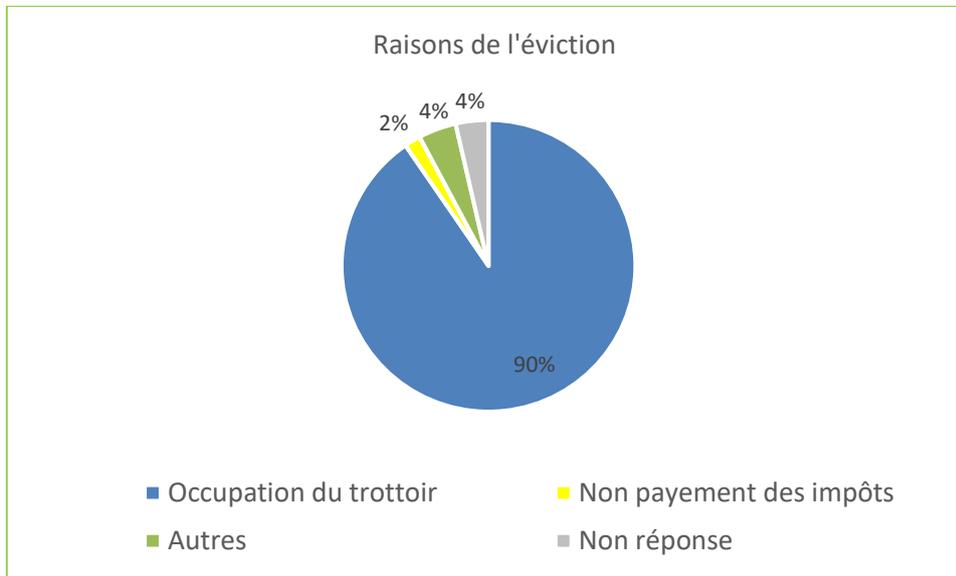
**Figure 16:** Répartition des enquêtés selon leur connaissance du régulateur



De la figure 16, il apparaît que la quasi-totalité des commerçants de trottoirs connaissent plus ou moins bien l'administration ou les administrations dont ils sont les souffre-douleur.

#### 5.1.14. Connaissance des raisons d'éviction

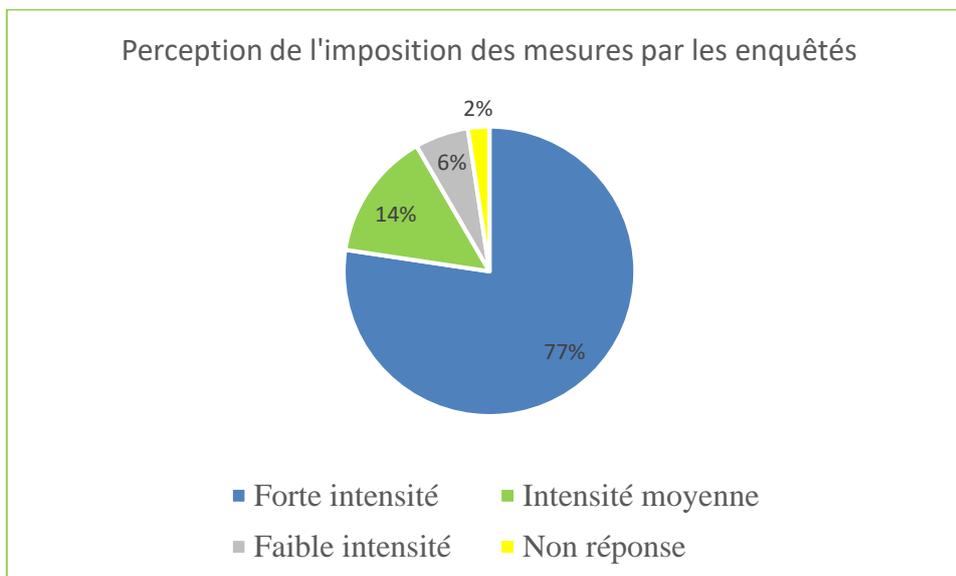
**Figure 17** : Répartition des enquêtés selon la connaissance de raisons d'éviction



Presque tous les commerçants de trottoirs (90%) du marché Melen savent qu'ils sont installés sur les trottoirs et que c'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils sont pourchassés par les pouvoirs publics.

#### 5.1.15. Perception de l'imposition des mesures par les enquêtés

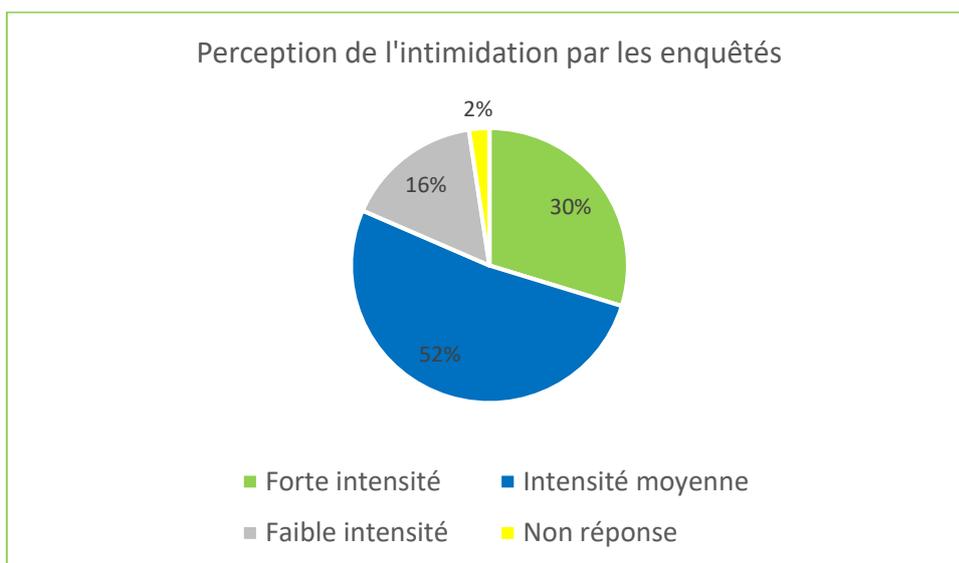
**Figure 18**: Répartition des enquêtés selon la perception de l'imposition des mesures



La figure 18 permet de constater que 70% des enquêtés perçoivent une très forte intensité d'imposition des mesures d'ordre urbain, contre 14% qui trouvent que cette imposition des mesures est d'intensité moyenne et 6% seulement la trouve de faible intensité.

### 5.1.16. Perception de l'intimidation par les enquêtés

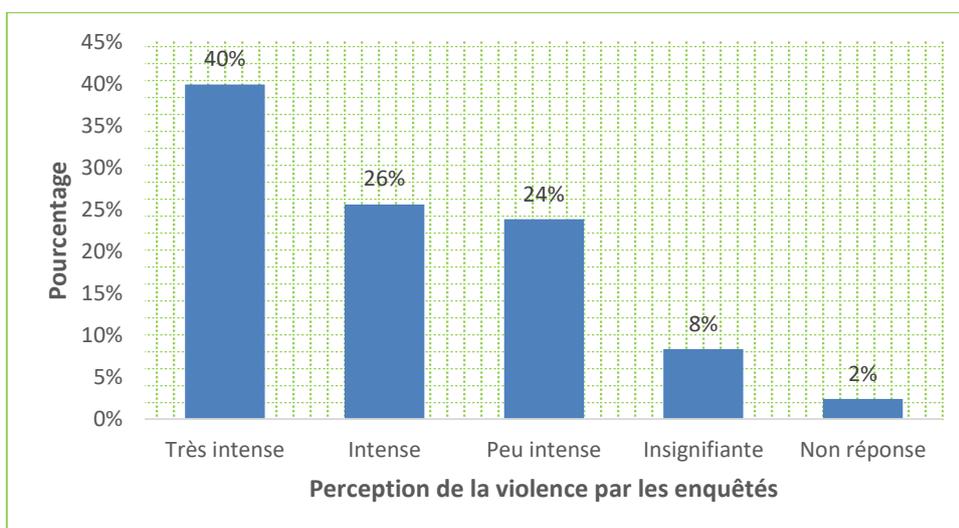
**Figure 19:** Répartition des enquêtés selon la perception de l'intimidation



D'après la figure 19, 52% des enquêtés perçoivent l'intimidation manifestée par les autorités comme étant d'intensité moyenne, 30% lui accorde une forte intensité tandis que 16% la juge d'intensité faible.

### 5.1.17. Perception de la violence par les enquêtés

**Figure 20 :** Répartition des enquêtés selon la perception de la violence



La violence contre les commerçants de trottoirs est perçue par 40% des enquêtés comme très intense, par 26% comme intense, par 24% comme peu intense et par 8% comme étant d'intensité insignifiante.

## 5.2. ANALYSE INFÉRENTIELLE DES RESULTATS

A la suite de l'analyse descriptive des données de terrain, cette partie procède de leur analyse inférentielle. Pour ce faire, il sera fait usage d'un instrument de la statistique inférentielle, en l'occurrence le test du Khi carré. C'est un test statistique permettant d'étudier le lien susceptible d'exister entre deux variables. Il est utilisé pour tester l'hypothèse nulle d'absence de relation entre deux variables catégorielles. On peut également dire que ce test vérifie l'hypothèse d'indépendance de ces variables. En effet, si deux variables dépendent l'une de l'autre, elles partagent quelque chose. La variation de l'une influence la variation de l'autre.

Pour ce qui est des prémisses du test du Khi-deux, il est impératif que les observations soient indépendantes, ce qui signifie que les sujets apparaissent une fois dans le tableau et que les modalités des variables sont mutuellement exclusives. D'autre part, la plupart des occurrences attendues (fréquences théoriques) d'un tableau croisé doivent être supérieures ou égales à 5 et aucune occurrence attendue ne doit être inférieure à 1 (au moins 75 % des cellules).

Le test de Khi carré va être appliqué en quatre étapes :

### 1) Elaboration de l'hypothèse nulle et de l'hypothèse alternative

L'hypothèse nulle ( $H_0$ ) stipule qu'il y a absence de relation entre les deux variables en présence. On peut aussi dire que les deux variables sont indépendantes l'une de l'autre. L'indépendance signifie que la valeur d'une des deux variables ne donne aucune information sur la valeur possible de l'autre variable.

L'hypothèse alternative ( $H_a$ ) quant à lui stipule qu'il existe une relation entre les variables ou que les deux variables sont dépendantes.

### 2) Elaboration du tableau de contingence

Le tableau de contingence permet le croisement des modalités des différentes variables de chaque hypothèse de recherche. C'est un tableau à double entrée à partir duquel peut être appliqué le  $\chi^2$  (Khi carré) d'indépendance.

### 3) Présentation des résultats

Il s'agit de calculer la valeur numérique du Khi carré, du degré de liberté (ddl) et de préciser la valeur numérique du « seuil de confiance » noté  $\alpha$ .

#### 4) Livraison de la décision

La décision consiste à dire, au regard des paramètres calculés plus haut s'il y a ou pas une relation significative entre les différentes variables croisées.

Dans le cadre de la présente étude, le point de départ est la question de recherche suivante: « *le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain suscite-il la résistance au changement des commerçants de trottoirs ?* ». Le khi carré est convoqué pour étudier la relation de dépendance entre le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

### 5.2.1. Vérification des hypothèses (Test du Khi carré)

Pour sa vérification, l'hypothèse générale est éclatée en trois hypothèses de recherche qui ont été testées statistiquement. Ce sont :

**HR1** : L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**HR2** : L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers.

**HR3** : La violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

### 5.2.2. Vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)

#### 1. Formulation des hypothèses alternative ( $H_a$ ) et nulle ( $H_0$ )

**HR1** : L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**H<sub>0</sub>** : Il n'existe pas de relation de dépendance entre l'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**H<sub>a</sub>** : Il existe une relation de dépendance entre l'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

## 2. Présentation du tableau de contingence : Tableau croisé dynamique des deux variables de cette hypothèse de recherche.

L'élément fondamental du tableau croisé est le nombre d'occurrences dans chaque cellule du tableau. La procédure statistique qui est employée pour tester l'hypothèse nulle compare les occurrences observées avec les occurrences attendues. L'occurrence attendue est simplement la fréquence que l'on devrait trouver dans une cellule si l'hypothèse nulle était vraie.

**Tableau 6** : Récapitulatif du traitement des observations pour HR1

	Observations					
	Valide		Manquante		Total	
	N	Pourcent	N	Pourcent	N	Pourcent
Imposition des mesures X Résistance au changement	164	97,6%	4	2,4%	168	100,0%

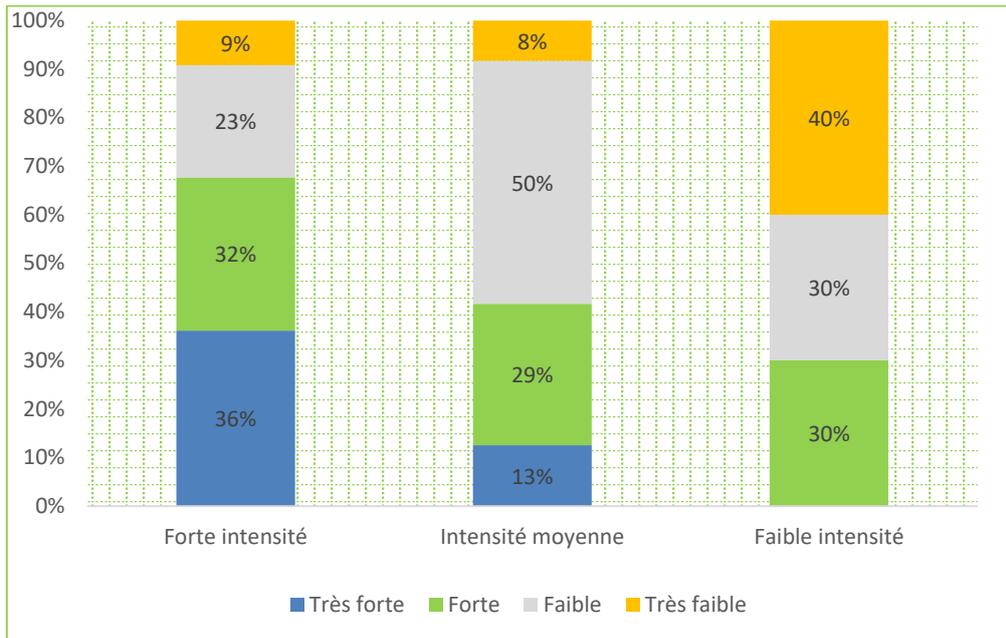
On observe dans le tableau 6 que pour l'enquête qui a été menée, 164 participants ont donné une réponse aux items Q13, Q14, Q15 relative à l'imposition des mesures. Cela représente 97,6 % de l'échantillon. Le test sera donc basé sur ces observations.

**Tableau 7**: Tableau croisé imposition des mesures et résistance au changement

			Résistance des commerçants au changement				Total
			Très forte	Forte	Faible	Très faible	
<b>Imposition des mesures de l'ordre urbain</b>	Forte intensité	Fo	47	41	30	12	130
		Fe	39,6	40,4	35,7	14,3	130,0
		%	36%	32%	23%	9%	100%
	Intensité moyenne	Fo	3	7	12	2	24
		Fe	7,3	7,5	6,6	2,6	24,0
		%	13%	29%	50%	8%	100%
	Faible intensité	Fo	0	3	3	4	10
		Fe	3,0	3,1	2,7	1,1	10,0
		%	0%	30%	30%	40%	100%
Total			50	51	45	18	164

Selon le tableau 7, on remarque que 36% de ceux qui perçoivent une forte intensité de l'imposition des mesures résistent très fortement au changement. Alors que 13% de ceux qui perçoivent une intensité moyenne de l'imposition résistent très fortement et 0% de ceux qui perçoivent une faible intensité de l'imposition des mesures résistent très fortement au changement.

**Figure 21** : Diagramme à barres du tableau croisé de HR1



Ce résultat est celui d'un seul échantillon et en lui-même, il est peu intéressant. Par conséquent, on veut savoir ce que l'on peut conclure au regard de la population en partant des résultats de l'échantillon. Il est donc question de tester l'hypothèse nulle selon laquelle, dans la population, la résistance évolue indifféremment de l'intensité de l'imposition des mesures.

Il faut donc calculer la statistique du Khi-2 à partir de la différence entre les occurrences observées ( $f_o$ ) et les occurrences attendues ( $f_e$ ). Le SPSS offre ces résultats dans le tableau 7. On remarque que les fréquences théoriques ou attendues ( $f_e$ ) se distinguent des fréquences observées ( $f_o$ ) dans l'échantillon. S'il n'y avait pas de relation entre les deux variables, les fréquences observées et les fréquences théoriques seraient identiques. Mais la différence est-elle significative ?

Le tout peut être évalué à partir de la statistique Khi-2. Nous devons faire la somme de chaque résidu (occurrence observée - occurrence attendue) mis au carré divisé par l'occurrence attendue, tel qu'indiqué dans la formule suivante :

$$\chi^2 = \sum \frac{(|f_o - f_e| - 0,5)^2}{f_e}$$

Où  $f_o$  = fréquence observée,  $f_e$  = fréquence théorique et -0,5 = correction de Yates

### 3. Résultats du Khi carré pour HR1

Le résultat est positionné dans une distribution de Khi-2 ajustée en fonction du degré de liberté (nombre de rangées - 1) x (nombre de colonnes - 1). Le SPSS donne les résultats dans le tableau suivant :

**Tableau 8** : Résultats du Khi carré pour HR1

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	20,572 <sup>a</sup>	6	,002
Rapport de vraisemblance	20,352	6	,002
Association linéaire par linéaire	13,798	1	,000
Nombre d'observations valides	164		
a. 5 cellules (41,7%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,10.			

#### 4. Décision pour HR1

Pour  $\alpha = 0.05$ , on observe que le degré de signification qui est de 0,002 est très bas, ce qui indique que les différences entre les occurrences observées et attendues sont significatives. Concrètement, cela veut dire que l'on retrouverait ces différences 2 fois sur 1000 (0,2 sur 100) si l'hypothèse nulle était vraie.

En d'autres termes,  $X^2_{\text{cal}} = 20,572 \geq X^2_{\text{lu}} = 12,59$ .

On doit donc rejeter l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) selon laquelle Il n'existe pas de relation entre l'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs. L'hypothèse alternative ( $H_a$ ) est retenue. C'est-à-dire qu'il existe une relation significative entre l'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

Le coefficient de contingence (C) est égal à 0,334. Ce qui signifie que l'effet de l'imposition des mesures sur la résistance au changement est de taille moyenne.

À partir de ce résultat et de la lecture de la figure 21, on peut dire qu'il y a une relation d'influence de l'imposition des mesures sur la résistance au changement. En effet, on constate que le nombre de ceux qui résistent très fortement augmente au fur et à mesure que l'intensité de l'imposition des mesures augmente. Dans l'échantillon donc, plus l'intensité d'imposition des mesures est perçue comme forte, plus la résistance est forte.

On conclut donc que l'hypothèse HR1 est confirmée c'est-à-dire que « *L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs* ».

### 5.2.3. Vérification de la deuxième hypothèse de recherche (HR2)

#### 1. Formulation des hypothèses alternative (H<sub>1</sub>) et nulle (H<sub>0</sub>)

**HR2** : L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers.

**H<sub>0</sub>** : Il n'existe pas de relation de dépendance entre l'intimidation des commerçants de trottoirs et la résistance au changement de ces derniers.

**H<sub>a</sub>** : Il existe une relation de dépendance entre l'intimidation des commerçants de trottoirs et la résistance au changement de ces derniers.

#### 2. Présentation du tableau de contingence : Tableau croisé dynamique des variables de cette hypothèse de recherche.

L'élément fondamental du tableau croisé est le nombre d'occurrences dans chaque cellule du tableau. La procédure statistique qui est employée pour tester l'hypothèse nulle compare les occurrences observées avec les occurrences attendues. L'occurrence attendue est simplement la fréquence que l'on devrait trouver dans une cellule si l'hypothèse nulle était vraie.

**Tableau 9** : Récapitulatif du traitement des observations pour HR2

	Observations					
	Valide		Manquante		Total	
	N	Pourcent	N	Pourcent	N	Pourcent
Intimidation x Résistance au changement	164	97,6%	4	2,4%	168	100%

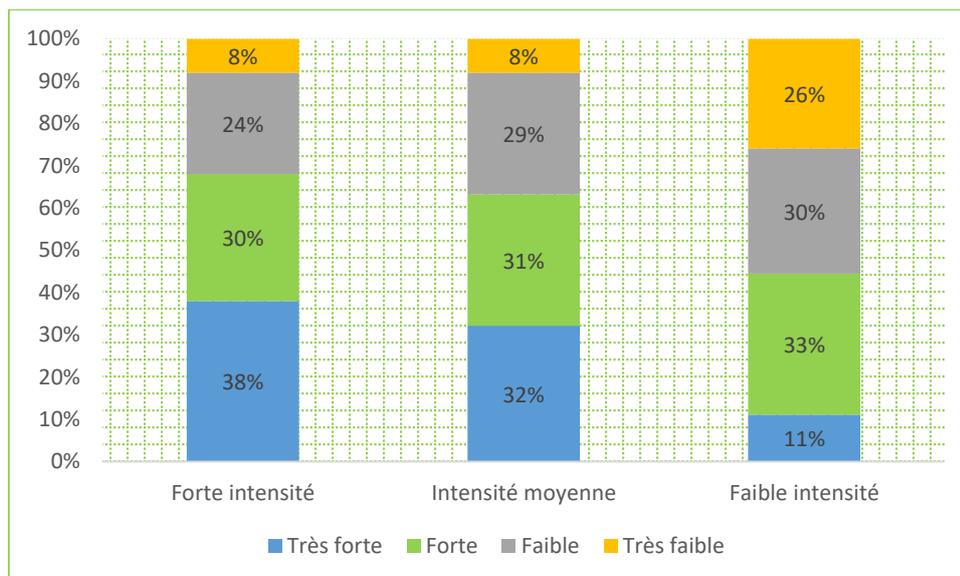
On observe dans le tableau 9 que pour l'analyse qui a été menée, 164 participants ont donné une réponse valide aux items Q16, Q17, Q18 relative à l'intimidation des commerçants. Cela représente 97,6 % de l'échantillon. Le test sera donc basé sur ces observations.

**Tableau 10:** Tableau croisé intimidation et résistance au changement

			Résistance au changement				Total
			Très forte	Forte	Faible	Très faible	
Intimidation	Forte intensité	fo	19	15	12	4	50
		fe	15,2	15,5	13,7	5,5	50,0
		%	38%	30%	24%	8%	100%
	Intensité moyenne	fo	28	27	25	7	87
		fe	26,5	27,1	23,9	9,5	87,0
		%	32%	31%	29%	8%	100%
	Faible intensité	fo	3	9	8	7	27
		fe	8,2	8,4	7,4	3,0	27,0
		%	11%	33%	30%	26%	100%
Total			50	51	45	18	164

Selon le tableau 10 et la figure 22, on n'observe que les deux variables évoluent indifféremment l'un de l'autre.

**Figure 22:** Diagramme à barres du tableau croisé de HR2



Ce résultat est celui d'un seul échantillon et en lui-même, il est peu intéressant. Par conséquent, on veut savoir ce que l'on peut conclure au regard de la population en partant des résultats de l'échantillon. Il est donc question de tester l'hypothèse nulle selon laquelle, dans la population, la résistance évolue indifféremment de l'intensité de l'intimidation.

Il faut donc calculer la statistique du Khi-2 à partir de la différence entre les occurrences observées (fo) et attendues (fe). Le SPSS offre les résultats dans le tableau 10. On remarque que les fréquences théoriques (fe) ne se distinguent pas significativement de fréquences observées

(fo) dans l'échantillon. S'il y avait relation entre les deux variables, les fréquences observées et les fréquences théoriques seraient plus distinctes.

Le tout peut être évalué à partir de la statistique khi-2. Pour ce faire, nous devons faire la somme de chaque résidu (occurrence observée - occurrence attendue) mis au carré divisé par l'occurrence attendue. Voici la formule :

$$\chi^2 = \sum \frac{(|fo - fe| - 0,5)^2}{fe}$$

Où fo= fréquence observée, fe= fréquence théorique et -0,5= correction de Yates

### 3. Résultats du Khi carré pour HR2

Ce résultat est maintenant positionné dans une distribution de Khi-2 ajustée en fonction du degré de liberté (nombre de rangées - 1) x (nombre de colonnes - 1). Le SPSS donne les résultats dans le tableau 11 :

**Tableau 11** : Résultats du Khi carré pour HR2

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	11,294 <sup>a</sup>	6	,080
Rapport de vraisemblance	10,888	6	,092
Association linéaire par linéaire	6,848	1	,009
Nombre d'observations valides	164		
a. 1 cellule (8,3%) a un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 2,96.			

### 4. Décision pour HR2

Pour  $\alpha = 0.05$ , on observe que le degré de signification qui est de 0,08 est très élevé, ce qui indique que les différences entre les occurrences observées et attendues ne sont pas significatives. Concrètement, cela veut dire que l'on retrouverait ces différences 80 fois sur 1000 (c'est-à-dire 8 fois sur 100) si l'hypothèse nulle était vraie. Or le seuil toléré est de 5 fois sur 100.

En d'autres termes,  $X^2_{\text{cal}} = 11,294 \leq X^2_{\text{lu}} = 12,59$ .

On doit donc rejeter l'hypothèse alternative ( $H_a$ ). Par conséquent, l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) est retenue, c'est-à-dire qu'« il n'existe pas de relation de dépendance entre l'intimidation des commerçants et la résistance au changement de ces derniers ». Il apparaît donc que HR2 est infirmée.

#### 5.2.4. Vérification de la troisième hypothèse de recherche (HR3)

##### 1. Formulation des hypothèses alternative ( $H_a$ ) et nulle ( $H_0$ )

**HR3:** La violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain induit la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**$H_0$ :** Il n'existe pas de relation de dépendance entre la violence des autorités et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**$H_a$ :** Il existe une relation de dépendance entre la violence des autorités et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

##### 2. Présentation du tableau de contingence : il s'agit d'un tableau croisé dynamique des deux variables de cette hypothèse de recherche.

L'élément fondamental du tableau croisé est le nombre d'occurrences dans chaque cellule du tableau. La procédure statistique qui est employée pour tester l'hypothèse nulle compare les occurrences observées avec les occurrences attendues. L'occurrence attendue est simplement la fréquence que l'on devrait trouver dans une cellule si l'hypothèse nulle était vraie.

**Tableau 12 :** Récapitulatif des observations pour HR3

	Observations					
	Valide		Manquante		Total	
	N	Pourcent	N	Pourcent	N	Pourcent
Violence x Résistance au changement	164	97,6%	4	2,4%	168	100%

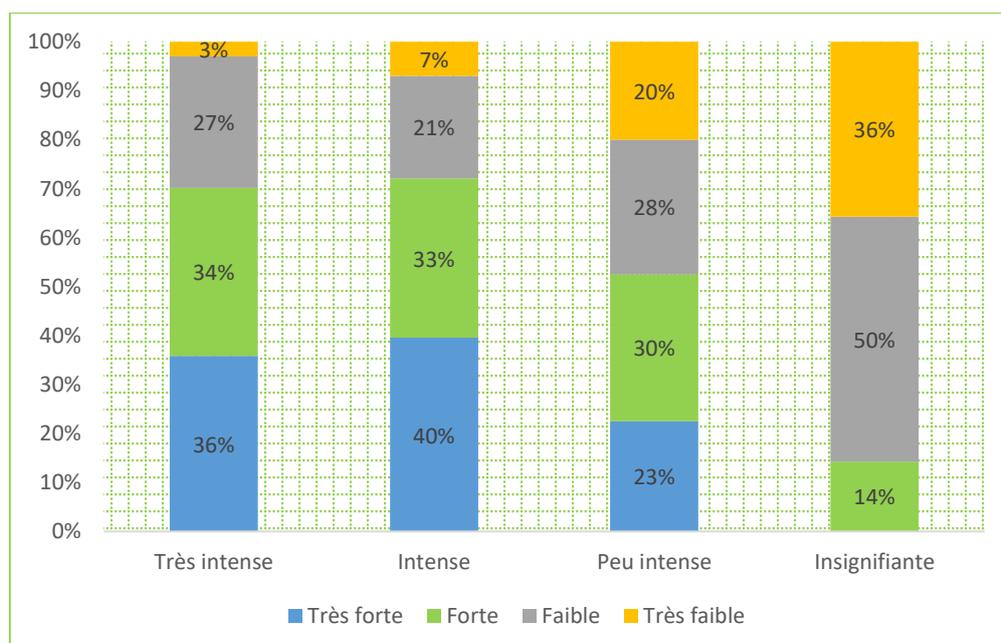
On observe dans le tableau 12 que pour l'analyse que nous avons menée, 164 participants ont donné une réponse valide aux items Q19, Q20, Q21 relative à la violence contre les commerçants. Cela représente 97,6 % de l'échantillon. Le test sera donc basé sur ces observations.

**Tableau 13:** Tableau croisé violence et résistance au changement

			Résistance au changement				Total
			Très forte	Forte	Faible	Très faible	
<b>Violence</b>	Très intense	fo	24	23	18	2	67
		fe	20,4	20,8	18,4	7,4	67,0
		%	36%	34%	27%	3%	100%
	Intense	fo	17	14	9	3	43
		fe	13,1	13,4	11,8	4,7	43,0
		%	40%	33%	21%	7%	100%
	Peu intense	fo	9	12	11	8	40
		fe	12,2	12,4	11,0	4,4	40,0
		%	23%	30%	28%	20%	100%
	Insignifiante	fo	0	2	7	5	14
		fe	4,3	4,4	3,8	1,5	14,0
		%	0%	14%	50%	36%	100%
Total			50	51	45	18	164

Selon le tableau 13, on remarque que 36% de ceux qui perçoivent une violence très intense résistent très fortement au changement ; 40% des personnes qui perçoivent une violence intense résistent très fortement ; 23% des personnes qui perçoivent une violence peu intense résistent fortement au changement et 0% de ceux qui perçoivent une violence insignifiante résistent fortement au changement.

**Figure 23 :** Diagramme à barres du tableau croisé de HR3



Ce résultat est celui d'un seul échantillon et en lui-même, il est peu intéressant. Par conséquent, on veut savoir ce que l'on peut conclure en regard de la population en partant des résultats de l'échantillon. Il est donc question de tester l'hypothèse nulle selon laquelle, dans la population, la force de la résistance est indifférente de l'intensité de la violence.

Il faut donc calculer la statistique du Khi-2 à partir de la différence entre les occurrences observées ( $f_o$ ) et attendues ( $f_e$ ). Le SPSS offre ces résultats dans le tableau 13. On remarque que les fréquences théoriques ou attendues ( $f_e$ ) se distinguent des fréquences observées ( $f_o$ ) dans l'échantillon. S'il n'y avait pas de relation entre les deux variables, les fréquences observées et les fréquences théoriques seraient identiques. Mais la différence est-elle significative ?

Le tout peut être évalué à partir de la statistique Khi-2. Pour ce faire, nous devons faire la somme de chaque résidu (occurrence observée - occurrence attendue) mis au carré divisé par l'occurrence attendue. Voici la formule :

$$\chi^2 = \sum \frac{(|f_o - f_e| - 0,5)^2}{f_e}$$

Où  $f_o$  = fréquence observée,  $f_e$  = fréquence théorique et  $-0,5$  = correction de Yates

### 3. Résultats du Khi carré pour HR3

Le résultat est positionné dans une distribution de Khi-2 ajustée en fonction du degré de liberté (nombre de rangées - 1) x (nombre de colonnes - 1). Le SPSS donne les résultats dans le tableau 14 :

**Tableau 14** : Résultats du Khi carré pour HR3

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	26,995 <sup>a</sup>	9	,001
Rapport de vraisemblance	29,251	9	,001
Association linéaire par linéaire	17,970	1	,000
Nombre d'observations valides	164		
a. 6 cellules (37,5%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 1,54.			

### 4. Décision pour HR3

Pour  $\alpha = 0.05$ , on observe que le degré de signification qui est de 0,001 est très bas. Ce qui indique que les différences entre les occurrences observées et attendues sont significatives. Concrètement, cela veut dire que l'on retrouverait ces différences 1 fois sur 1000 (0,1 sur 100) si l'hypothèse nulle était vraie.

En d'autres termes,  $X^2_{\text{cal}} = 26,995 \geq X^2_{\text{lu}} = 16,92$ .

On doit donc rejeter l'hypothèse nulle ( $H_0$ ) selon laquelle « il n'existe pas de relation entre la violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs ». Il apparaît donc que l'hypothèse alternative ( $H_a$ ) est retenue. C'est-à-dire qu'il existe une relation significative entre la violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

Le coefficient de contingence (C) est égal à 0,376. Ce qui signifie que l'effet de la violence des pouvoirs publics sur la résistance au changement est de taille moyenne.

À partir de ce résultat et de lecture de la figure 23, on peut dire qu'il y a une relation d'influence de la violence sur la résistance au changement. En effet, on constate que le nombre de ceux qui résistent très fortement augmente au fur et à mesure que l'intensité de la violence augmente. Dans l'échantillon donc, plus l'intensité d'imposition des mesures est perçue comme forte, plus la résistance est forte.

On conclut donc que « *La violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain induit la résistance au changement des commerçants de trottoirs* », ce qui confirme l'hypothèse de recherche HR3.

## **CHAPITRE 6: INTERPRETATION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS**

Cette étude a été menée autour de la préoccupation de savoir si le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain a une incidence considérable sur la résistance au changement des commerçants de trottoirs. Trois hypothèses de recherche ont été formulées à savoir :

**HR1** : L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**HR2** : L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers.

**HR3** : La violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

Il est à présent question d'interpréter les résultats issus de la confrontation de nos hypothèses avec les données recueillies sur le terrain.

### **6.1. HYPOTHESES DE RECHERCHE HR1 ET HR3**

#### **6.1.1. Rappel sur HR1**

La variable manipulée dans l'hypothèse de recherche HR1 est l'« imposition des mesures ». Elle renvoie au fait d'imposer quelque chose à un individu ou à un groupe d'individus, c'est-à-dire à obliger l'autre à agir d'une certaine façon, sans négociation, ni consultation de ce dernier. Il a été question à travers cette variable d'évaluer le degré d'imposition des mesures d'ordre urbain tel que perçue par les commerçants de trottoirs. Cela s'est fait à partir de trois questions à réponses dichotomiques posées aux enquêtés à savoir :

Q13 : Est-ce que les autorités en charge de l'ordre urbain demandent votre point de vue dans l'élaboration des politiques d'aménagement des trottoirs ?

Q14 : Arrive-t-il que ces autorités en charge de l'ordre urbain dialoguent avec vous pour savoir ce que vous pensez de leurs mesures ?

Q15 : Est-ce que les autorités en charge de l'ordre urbain vous obligent à quitter cet endroit où vous êtes installés de gré ou de force ?

Les répondants ont ensuite été répartis suivant une échelle de mesure en fonction des scores obtenus à la suite des réponses à ces différentes questions. Un score de 3/3 correspondant à la perception d'une « forte intensité » d'imposition, un score de 2/3 correspondant à la perception d'une « intensité moyenne » d'imposition et un score de 1/3 ou 0/3 correspondant à la perception d'une « faible intensité » d'imposition.

L'analyse descriptive des résultats (Cf. figure 18) révèle que 77% des sujets perçoivent une « forte intensité » d'imposition des mesures d'ordre urbain, 14% perçoivent une « intensité moyenne » d'imposition des mesures d'ordre urbain, tandis que 6% perçoivent une « faible intensité » d'imposition des mesures d'ordre urbain. Il en ressort que la majorité des sujets enquêtés ont le sentiment que les mesures de l'ordre urbain leur sont imposées avec une forte intensité.

Cette variable a ensuite été croisée avec l'item 23 qui mesure la résistance au changement par la question suivante : « *Comment apprécier vous votre intention à continuer à vendre à cet endroit ?* ». Question dont les modalités ont été les suivantes : « Très forte », « Forte », « Faible » et « Très faible ». Ces modalités correspondent au niveau de résistance au changement des répondants.

Ce croisement a révélé une corrélation significative entre l'imposition des mesures et la résistance au changement. Corrélation d'ailleurs très perceptible sur la figure 21. On note en effet que, la force de la résistance croît avec l'intensité de l'imposition des mesures. Plus l'imposition est intense, plus les résistants forts sont nombreux.

### **6.1.2. Rappel sur HR3**

La variable manipulée dans l'hypothèse HR3 est la violence. Elle fait référence aux violences physiques et verbales à l'encontre des commerçants de trottoirs. Il a été question d'évaluer le niveau de violence manifestée par les autorités en charge de l'ordre urbain contre les commerçants de trottoirs et son impact éventuel sur la résistance au changement. Cela s'est fait à partir de quatre questions à réponses dichotomiques posées aux enquêtés à savoir :

Q19 : Arrive-t-il que les agents de l'ordre urbain confisquent vos marchandises ?

Q20 : Arrive-t-il que les agents de l'ordre urbain détruisent vos marchandises ?

Q21 : Arrive-t-il que les agents de l'ordre urbain vous violentent physiquement ?

Q22 : Arrive-t-il que les agents régulateurs de l'ordre urbain vous insultent ?

Les répondants ont ensuite été répartis suivant une échelle de mesure en fonction des scores obtenus à la suite des réponses à ces différentes questions. Un score de 4/4 correspondant à la perception d'une violence « Très intense », un score de 3/4 correspondant à la perception d'une violence « Intense », un score de 2/4 correspondant à la perception d'une violence « Peu intense » et un score de 1/4 ou 0/4 correspondant à la perception d'une violence « Insignifiante ».

L'analyse descriptive des résultats (Cf. figure 20) révèle que 66% des sujets perçoivent que la violence à leur rencontre est « intense » ou « très intense », contre 32% qui trouvent cette violence « peu intense » ou « insignifiante ». Il en ressort que la majorité des sujets enquêtés ont le sentiment d'être victime d'une violence intense de la part des pouvoirs publics.

Cette variable a ensuite été croisée avec l'item 23 qui mesure la résistance au changement par la question suivante : « *Comment apprécier vous votre intention à continuer à vendre à cet endroit ?* ». Question dont les modalités ont été les suivantes : « Très forte », « Forte », « Faible » et « Très faible ». Lesquelles modalités correspondent au niveau de résistance des répondants au changement.

Ce croisement a révélé une corrélation significative en la violence et la résistance au changement. Corrélation d'ailleurs très perceptible sur la figure 23. On note également ici que, la force de résistance croît avec l'intensité de la violence. Plus la violence est intense, plus les résistants forts sont nombreux.

### **6.1.3. Interprétation des résultats de HR1 et HR3**

Les résultats qui précèdent peuvent sembler paradoxales, au regard de la théorie skinnerienne du « conditionnement opérant ». Cette théorie voudrait que l'application d'un « stimulus aversif » entraîne un changement de comportement chez le sujet. Toutefois, ces résultats sont tout à fait compréhensibles du point de vue de la théorie de la réaction psychologique, de la théorie de l'andragogie ou de celle du changement.

#### **❖ Apport de l'andragogie**

Il est à noter que 62% des sujets interrogés sont âgés de plus de 30 ans (Cf. figure 6), 49% sont mariés (Cf. figure 8) et 73% ont au moins un enfant (Cf. figure 10). Toutes choses qui traduisent la maturité physiologique, sociale et juridique de la majorité des enquêtés. Par conséquent, ils devraient être sensibilisés dans le respect des règles en matière d'éducation des

adultes ; c'est-à-dire en tenant compte de certaines spécificités telles que livrées par la théorie andragogique de Malcom Knowles.

Le premier principe du modèle andragogique de Knowles (1990) enseigne que « *les adultes doivent être impliqués dans la planification et l'évaluation de leur apprentissage (l'autonomie, l'autodiagnostic, l'auto-évaluation, climat d'acceptation et coopération)* »; d'autre part, l'hypothèse du « concept de soi » du modèle andragogique enseigne que les « *adultes ne se conçoivent plus comme des personnes dépendantes, ils ont conscience de leurs propres décisions et de leur vie. Ils ont besoin d'être vus et traités par les autres comme des individus responsables et capables de s'autogérer* ». Ainsi, contrairement aux enfants, l'adulte est indépendant, riche de son expérience et ne supporte pas qu'on lui dicte ce qu'il doit faire. En matière d'éducation des adultes par conséquent, l'éducateur doit avoir la posture de l'« accompagnateur », du « catalyseur », de l'« animateur », du « facilitateur », du « médiateur », ou encore de l'« accoucheur » (Cardinet, 1995). Sa posture éducative doit se situer aux antipodes du donneur de leçon et encore moins du dictateur. D'après la théorie andragogique donc, l'éducation est participative, intégrative et coopérative.

De ce fait, il est tout à fait compréhensible que les destinataires de l'éducation à l'ordre urbain se braquent face à la démarche autoritaire des pouvoirs publics, empreinte de dictature et de violence. Dans cette logique, les commerçants ne perçoivent pas les régulateurs comme des interlocuteurs, mais plutôt comme des adversaires contre lesquels ils doivent se défendre. Ce d'autant plus que, comme le remarque Fourchard (2006) analysant les « *les rues de Lagos* », en Afrique « *l'État n'apparaît jamais avoir la légitimité nécessaire pour faire accepter par les citoyens un ensemble de normes partagées* ».

L'inclinaison à la répression tous azimuts fait en sorte de rendre les commerçants de trottoirs hostiles aux pouvoirs publics, dans la mesure où ces derniers ne font montre d'aucun respect à leur endroit.

#### ❖ **Apport de la réactance psychologique**

En plus de la culpabilité du style autoritaire de son manquement au respect des principes andragogiques, l'apport de la réactance psychologique renforce la compréhension de la résistance au changement des commerçants de trottoirs. On observe d'une part qu'un peu plus de la moitié, soit 54% de sujets vivent à Melen, c'est-à-dire non loin du trottoir sur lequel ils font du commerce et 32% vivent dans les quartiers voisins (Cf. figure 5) ; d'autre part, 58% des

sujets ont mis au moins dix ans dans la ville de Yaoundé (Cf. figure 14) et il est fort probable qu'ils aient mis sensiblement le même temps sur le trottoir, compte tenu du fait qu'ils commencent en général l'exploitation du trottoir après avoir passé au moins un an de vie à Yaoundé (96%). Que suggèrent ces deux informations sur la durée de vie à Yaoundé et la proximité avec le point de vente ?

Du fait que la majorité des commerçants de trottoirs aient soit mis du temps au trottoir soit vu des gens y vendre pendant longtemps (au moins 10 ans), le trottoir se caractérise par conséquent à leurs yeux par sa « *disponibilité foncière* » et son « *opportunité entrepreneuriat* » comme pense Steck (2006). Le trottoir est donc pour eux un espace vacant, un espace à prendre. Un espace que chacun est libre d'occuper, car n'appartenant à personne en propre. Il reviendrait donc à son premier occupant, comme la terre dans l'esprit du négro-africain. En plus de cela, ce trottoir se présenterait à l'imaginaire de son occupant comme le prolongement de sa cour, car situé aux encablures de son lieu de résidence. Il ne relèverait donc que de sa liberté de choix de l'occuper ou de ne pas l'occuper.

Partant de là l'on comprend que sa réactance psychologique puisse se mettre en branle dès l'instant où il est sommé de libérer les lieux *manu-militari*. En effet, d'après cette théorie, dès que la liberté de choix entre deux options est menacée en rendant l'une d'entre elle difficile et complexe, l'attractivité de l'individu pour cette dernière est renforcée. Il serait question dans ce cas, pour la plupart de ces commerçants, de défendre la parcelle de leur liberté obstruée par l'autorité régulatrice. Cette réactance psychologique se traduit alors par la résistance, qui n'est autre chose que le désir ardent de conserver son « droit de place », parfois conquis de haute lutte.

D'autre part, comme le rapporte Moscovici et Plon (1968) « *L'intensité de la réactance sera d'autant plus grande que l'importance du comportement libre éliminé ou menacé sera grande* ». Ce qui rend compréhensible la force de la réactance psychologique et donc de la résistance des commerçants de trottoirs. Elle est donc d'autant plus grande que le trottoir constitue la seule source de revenu pour la survie de la famille de nombre d'entre eux et le seul rempart contre le chômage ambiant.

Aussi, le lien entre la résistance et l'imposition d'une part, la résistance et la violence d'autre part traduit la force de la réactance psychologique du fait de la grandeur du pouvoir incarnée par les pouvoirs publics aux yeux des commerçants de trottoirs. En effet, « *étant donné qu'un comportement libre a été menacé d'élimination, plus grande sera la menace, plus grande*

*sera la réactance. Si, par exemple, comme c'est le plus fréquent, l'origine de la menace est située chez un autrui, la menace sera considérée comme d'autant plus forte et partant la réactance d'autant plus grande que cet autrui a un pouvoir élevé » (Moscovici et Plon, 1968).*

### ❖ **Apport de la théorie du changement**

D'après le modèle théorique du changement de Kurt Lewin, et de Corellette et al, le changement est d'abord psychologique avant d'être matériel. Le changement pérenne passe nécessairement par une phase de « décrispation », qui reflète la prise de conscience des inconvénients d'une situation, ou l'écart entre une situation présente et une autre plus agréable. A ce niveau, le promoteur du changement se doit de présenter la situation nouvelle et ancienne au destinataire, lui en expliquer les tenants et les aboutissants et le convaincre du bien-fondé de la nouvelle situation. A la suite de cette phase vient celle du « déplacement », c'est-à-dire de la transition, qui est la phase d'apprentissage, d'intégration voire d'assimilation de nouveaux comportements. Enfin vient la phase de la « cristallisation » qui consiste en la stabilisation et la sédimentation dans le subconscient du sujet des nouvelles façons de faire.

Il se trouve que dans le cas des commerçants de trottoirs, ce travail psychologique ou mental est loin d'avoir été fait. Ni l'imposition ni la violence n'étant de nature à répondre à ce préalable. D'ailleurs, à l'ouverture du marché de Mvog-béti en 2006, nombre de commerçants de trottoirs de Melen s'y étaient déplacés. Mais comme ils y étaient à leur corps défendant, nombreux d'entre eux sont revenus au point de départ peu de temps après.

Le style autoritaire en éducation pêche par le fait qu'il ne travaille pas la mentalité de sa clientèle, de manière à l'amener à adhérer à une prescription par conviction et non par obligation. Traitant d'un cas similaire dans une étude comparative des villes de Mexico et Lima, Stamm Caroline (2008) nous permet d'observer que c'est à coup de négociation avec les commerçants et finalement du consensus populaire autour de l'idée de la protection du patrimoine historique que les pouvoirs publics de Lima ont pu venir à bout du commerce de rue.

*À Mexico, comme à Lima, l'opposition entre vendeurs de rue et pouvoirs publics se cristallise dans les centres historiques. Dans les années 1980-1990, elle a pris la forme d'un conflit d'image avec l'émergence d'un nouveau discours culturel et esthétique et d'un consensus autour de la protection du patrimoine. Des politiques municipales d'expulsion et de relocalisation du commerce ambulant ont alors été mises en place dans les deux villes. Cependant, alors qu'au début de l'année 2007, le centre historique de Mexico était toujours saturé de commerçants ambulants, celui de Lima en était vide. (...) à Lima, les négociations ont été menées avec les dirigeants des organisations et surtout des*

*fédérations, du fait de la faible taille des associations de base. Suite à ce dialogue parfois tendu, les retraits ont été progressifs et tous n'ont pas été sans encombre. » (Stamm, 2008).*

Si l'on s'en tient à la théorie du changement, on dira que la résistance au changement des commerçants de trottoirs peut s'expliquer par le fait que les promoteurs du changement ne travaillent pas à la déconstruction des représentations sociales du trottoir au sein de la population. Car, l'action du sujet sur le monde matériel est fonction de ses représentations. Faire varier cette action durablement demande d'abord à faire varier ces représentations.

## **6.2. HYPOTHESE DE RECHERCHE HR2**

### **6.2.1. Rappel sur HR2**

La variable manipulée dans cette hypothèse est l'intimidation. Elle renvoie au fait de poser des actes de nature à faire peur aux commerçants de trottoirs. Il a été question à travers cette variable d'évaluer l'intensité perçue de l'intimidation par ces derniers. Cela s'est fait à partir de trois questions à réponses dichotomiques posées aux enquêtés à savoir :

Q16 : Est-ce que les patrouilles musclées des agents régulateurs de l'ordre urbain (« *Awara* ») passent souvent dans ce secteur ?

Q17 : Vous arrive-t-il de recevoir des avertissements à libérer l'endroit où vous vendez ?

Q18 : Arrive-t-il que les agents en charge de l'ordre urbain (« *Awara* ») vous profèrent des menaces ?

Les enquêtés ont ensuite été répartis suivant une échelle de mesure en fonction des scores obtenus à la suite des réponses à ces différentes questions. Un score de 3/3 correspondant à la perception d'une « forte intensité » d'intimidation, un score de 2/3 correspondant à la perception d'une « intensité moyenne » d'intimidation et un score de 1/3 ou 0/3 correspondant à la perception d'une « faible intensité » d'intimidation.

L'analyse descriptive des résultats (Cf. figure 19) révèle que 30% des sujets perçoivent que l'intimidation est de forte intensité, 52% perçoivent qu'elle est d'intensité moyenne et 16% perçoivent qu'elle est de faible intensité. Il ressort que la majorité des sujets enquêtés, soit 68% ne se sentent pas vraiment intimidés par les agents régulateurs.

Cette variable a ensuite été croisée avec l'item 23 qui mesure la résistance au changement par la question suivante : « *Comment apprécier vous votre intention à continuer à vendre à cet endroit ?* ». Question dont les modalités ont été les suivantes : « Très forte », « Forte », « Faible » et « Très faible ». Ces modalités correspondent au niveau de résistance au changement des répondants.

Ce croisement a révélé qu'il n'existe pas de corrélation entre l'intimidation et la résistance au changement. Toute chose qui est d'ailleurs visible sur la figure 22. On note en effet que le nombre de personne qui résistent fortement ou faiblement est pareil quel que soit l'intensité perçue de l'intimidation.

### **6.2.2. Interprétation des résultats de HR2**

Le résultat ci-haut peut se justifier par le fait que les commerçants ont une sensibilité relativement faible vis-à-vis des manœuvres d'intimidation des autorités publiques. Cela se justifie d'ailleurs par le fait que 68% d'entre eux estiment que, l'intensité de l'intimidation est moyenne ou faible (Cf. figure 19). Par conséquent, les manœuvres d'intimidation n'exercent aucune influence sur la résistance. Ils ne la font ni augmenter ni diminuer. Au regard des résultats, l'intimidation constituerait un non évènement aux yeux des commerçants de trottoirs.

### **6.3. SUGGESTIONS AUX AUTORITES EN CHARGE DE L'ORDRE URBAIN**

Les pouvoirs publics, notamment la Communauté Urbain de Yaoundé, pour s'attaquer efficacement au phénomène d'occupation marchande des trottoirs, doivent pouvoir se poser une question qui nous semble essentielle, suggérée par Gilles Pinson (2003, p.50) dans un article intitulé « *Le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action* ».

Il s'agit de se demander « *dans quelle mesure l'expertise publique renégocie sa coexistence, dans les processus d'action publique, avec des formes de connaissances produites par des agents économiques ou des acteurs de la société civile, et comment ces combinaisons de logiques de production des savoirs permettent d'intégrer des systèmes d'acteurs et d'assurer les conditions de l'action collective ?* ».

En effet, dans un contexte de démocratisation, certains désordres urbains renvoient moins à une désintégration des sociétés contemporaines qu'à une situation dans laquelle l'autonomisation des groupes sociaux, leur réticence croissante à se laisser dicter leurs

préférences et leurs actions, l'hétérogénéisation des demandes sociales et des systèmes de valeurs rendraient de plus en plus difficile le recours exclusif à des formes de gouvernement basées sur l'imposition réglementaire de valeurs, de représentations du monde et du commandement hiérarchique par un tiers institutionnel jouant un rôle de tuteur du social.

Dès lors, les processus de construction des projets urbains ne sont plus nécessairement prédéterminés par la vision de l'intérêt public portée par les seuls experts appointés fût-il étatique et élus mandatés. Ils peuvent et doivent aussi devenir des arènes de médiation, de négociation, d'explicitation des enjeux, d'apprentissage, de compréhension mutuelle des différents intérêts en présence, de construction et d'appropriation collectives des problèmes et des solutions. Tout ceci dans un jeu dialectique entre les différentes parties prenantes.

L'efficacité de la gouvernance urbaine doit être évaluée à l'aune de sa capacité à générer le consensus au fil d'interactions et d'itérations multiples qu'à celle de leur conformité à une quelconque rationalité politique prédéfinie. D'où l'urgence de la mise en place des plateformes de concertation entre l'autorité régulatrice et les commerçants de trottoir à l'effet d'implémenter une politique éducative participative, telle qu'encouragée par les paradigmes d'éducation extrascolaire.

La bonne gouvernance urbaine résulte davantage de la production progressive de normes de comportement, de règles de réciprocité, de routines de coopération au fil de la densification des réseaux d'interaction qui maille les systèmes d'acteurs urbains (Pinson, 2003, p.40). La coopération, la coordination, et la convergence des interventions ne sont plus obtenues par l'inscription des acteurs dans des dispositifs réglementaires et des cadres organisationnels formels à grand renfort de la répression institutionnelle mais résultent de la sécrétion par et dans les réseaux d'interactions de normes de comportement, d'identités d'action, etc.

In fine, l'activité de gouvernance urbaine doit consister de plus en plus en des activités d'implication, de négociation, de mobilisation et d'accompagnement de la « *formation incrémentale des choix collectifs* ». La logique de la gouvernance urbaine doit donc se faire « pour » et « avec » les bénéficiaires.

Comme le suggère également Ela Jean Marc (2001), pour le développement de l'Afrique, il faut passer de la recherche « pour » les populations à la recherche « avec » les populations.

*« (...) il faut éviter de plaquer sur les gens des catégories qui leur sont extérieures. La démarche de recherche qu'il faut tenter aujourd'hui consiste à*

*marcher avec les gens et à découvrir avec eux leur savoir et le sens que celui-ci véhicule. (...) Au lieu de refouler ce que les gens savent, il s'agit de redonner toute sa valeur à la mémoire collective afin de permettre à une société de retrouver son potentiel de connaissance et d'action. » (Ela, 2001, p.40).*

## CONCLUSION GENERALE

La présente étude, intitulé « *style autoritaire en éducation extrascolaire et résistance au changement : Cas des commerçants de trottoirs du marché Melen* », a eu pour objectif principal d'étudier le lien de causalité entre le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs. En d'autres termes, il a été question de vérifier si en matière d'éducation extrascolaire, notamment orientée vers une clientèle adulte, une démarche autoritaire ne produirait pas un effet boomerang.

Cette recherche est en effet inspirée d'un étonnement issu du constat d'une sorte d'invalidité de la théorie du « *conditionnement opérant* », appliquée aux commerçants de trottoirs. En effet, Skinner démontrait à la faveur de la théorisation du « conditionnement opérant » qu'on peut développer chez un sujet un comportement souhaité soit en augmentant chez ce dernier la fréquence dudit comportement jusqu'à habitude, soit en diminuant les occurrences du comportement indésirable jusqu'à extinction. Pour ce faire, il préconisait l'usage de certains stimuli, notamment le « stimulus aversif ». Il s'agit dans ce cas de faire vivre au sujet une expérience douloureuse, grâce à un « *renforceur négatif* », qui consiste au « retrait » de la nuisance tant que le sujet pose l'acte souhaité, ou grâce à une « *punition positive* » qui consiste au « rajout » de la nuisance jusqu'à disparition du comportement indésirable.

Notre étonnement a surgi du fait que dans le cas des commerçants de trottoirs, les pouvoirs publics font montre d'ingéniosité en matière de répression (stimulus aversif) sans parvenir à faire varier la vitalité du comportement d'occupation marchande des trottoirs.

Fort de ce constat, nous nous sommes posé la question de savoir si au demeurant, le style autoritaire des pouvoirs publics n'était pas responsable de la résistance au changement des commerçants de trottoirs. Nous avons fait l'hypothèse que : « *le style autoritaire en éducation extrascolaire à l'ordre urbain induit la résistance au changement des commerçants de trottoirs* ». Cette hypothèse a elle-même donné naissance à trois hypothèses de recherche dont l'épreuve avec les données de terrain ont permis de valider deux d'entre elles. En effet, il a été établi les résultats suivants :

### ➤ **Résultat HR1 :**

**HR1** : L'imposition des mesures de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**H<sub>0</sub>** : Il n'existe pas de relation entre l'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**H<sub>a</sub>** : Il existe un lien significatif entre l'imposition des mesures de l'ordre urbain et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

Pour  $\alpha=0,05$ , on a  $X^2_{cal}=20,572 \geq X^2_{lu}=12,59$ . Alors, H<sub>0</sub> est rejetée et H<sub>a</sub> est retenue. HR1 est donc confirmée

Le coefficient de contingence (C) est égal à 0,334. Ce qui signifie que l'effet de l'imposition des mesures sur la résistance au changement est de taille moyenne.

➤ **Résultat HR2 :**

**HR2** : L'intimidation des commerçants de trottoirs suscite la résistance au changement de ces derniers.

**H<sub>0</sub>** : Il n'existe pas de relation entre l'intimidation des commerçants de trottoirs et la résistance au changement de ces derniers.

**H<sub>a</sub>** : Il existe un lien significatif entre l'intimidation des commerçants de trottoirs et la résistance au changement de ces derniers.

Pour  $\alpha=0,05$ , on a  $X^2_{cal}=11,294 \leq X^2_{lu}=12,59$ . Alors, H<sub>0</sub> est retenue et H<sub>a</sub> est rejetée. HR1 est donc infirmée.

➤ **Résultat HR3 :**

**HR3** : La violence orchestrée par les autorités en charge de l'ordre urbain suscite la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**H<sub>0</sub>** : Il n'existe pas de relation de dépendance entre la violence des autorités et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

**H<sub>a</sub>** : Il existe une relation de dépendance entre la violence des autorités et la résistance au changement des commerçants de trottoirs.

Pour  $\alpha=0,05$ ,  $X^2_{cal}=26,995 \geq X^2_{lu}=16,92$ . Alors, H<sub>0</sub> est rejetée et H<sub>a</sub> est retenue. HR2 est donc confirmée.

Le coefficient de contingence (C) est égal à 0,376. Ce qui signifie que l'effet de la violence des pouvoirs publics sur la résistance au changement des commerçants de trottoirs est de taille moyenne.

Il en résulte que la démarche essentiellement autoritaire de lutte contre le phénomène d'occupation marchande des trottoirs n'est pas appropriée pour juguler le phénomène. D'une part, le style autoritaire se situe aux antipodes des recommandations en matière d'éducation extrascolaire et contribue davantage à braquer les commerçants plutôt qu'à changer leur attitude vis-à-vis du trottoir. D'autre part, étant donné la longue accoutumance des populations à exploiter le trottoir aux fins commerciales, les adeptes du commerce de trottoir entre en situation de réactance psychologique dès l'instant où, de manière autoritaire, l'on essaye de les y déloger. Cette réactance psychologique se manifeste par un désir plus ardent d'exercer leurs activités aux lieux interdits.

Il a par conséquent été suggéré de noter que, pour un aménagement pérenne de l'espace urbain, les institutions publiques ne devraient plus avoir comme vocation centrale de porter un projet politique substantiel. Leur rôle doit se déplacer davantage vers la fourniture d'un cadre institutionnel permettant aux interactions sociales, des dialogues entre les différents acteurs de la ville (commerçant et régulateurs), de manière à déboucher sur la construction collective des solutions et des connaissances permettant de prendre en charge les problèmes qui surviennent et, *in fine*, aboutir sur un projet partagé et consensuel. D'où l'idée d'une démarche éducative plus inclusive, participative, intégrative et concertée entre les pouvoirs publics et les commerçants de trottoirs.

Toutefois, cette recherche n'étant qu'un pavé jeté dans la marre, d'autres recherches dans ce domaine sont nécessaires afin d'établir scientifiquement l'efficacité des démarches suggérées.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alain, M. (1996). *Prendre en main le changement – Stratégies personnelles et organisationnelles*. Montréal : Éditions Nouvelles.

Arrêté communal N° 059/90/CU/YDE du 27 juillet 1990 réprimant l'encombrement de la voie publique à Yaoundé.

Arrêté communal N° 183/CAB/CUY/DST/03 du 16 juin 2003 interdisant la mendicité et le petit commerce dans les carrefours de la Ville de Yaoundé.

Arrêté préfectoral N° 00001092/AP/JO6/BASC du 19 avril 2012 portant création, organisation et fonctionnement du comité départemental de lutte contre le désordre urbain dans le département du Mfoundi.

Aron, R. (1967). *Les étapes de la pensée sociologique*. Paris: Gallimard, coll. Tel.

Baba-Moussa, A.R., Moussa, L.M. et Rakotozafy, J. (2014). *Fondements et philosophie de l'éducation des adultes en Afrique*. Hambourg : UIL.

Balleux, A. (2000). Évolution de la notion d'apprentissage expérientiel en éducation des adultes : vingt-cinq ans de recherche. *Revue des sciences de l'éducation*, XXVI (2), 263-285.

Bareil, C. (2004). la résistance au changement : synthèse et critique des écrits. *HEC Montréal*, (04-10), 1-17.

Bassand, M., Kaufmann, V. et Joye, D. (2001). *Enjeux de la sociologie urbaine*. Ed. Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

Bebien, A. (2013). *Les défis de la démographie africaine : L'urbanisation (1/3)*. [En ligne] <http://www.grotius.fr/les-defis-de-la-demographie-africaine-lurbanisation-13/>.

Bitang, J.E. (s.d.). *La pédagogie, philosophique*. Douala : Centre Ahmès.

Brassard, A. (1996). Une autre façon de regarder le phénomène de la résistance au changement dans les organisations. In *Changements organisationnels* (p.3-15). Collection Gestion des paradoxes dans les organisations. Canada : Presses Inter Universitaires et Maroc.

Brassard, A. et Brunet, J.P. (1994). La promotion d'un changement comme pratique du discours et le phénomène des résistances. In J. Moisset et J.P. Brunet (dir), *Culture organisationnelle, changement et gestion de l'éducation* (p. 31-56). Québec : Sainte-Foy, Université Laval.

Cardinet, A. (1995). *Pratiquer la médiation en pédagogie*. Paris : Dunod.

CNUEH. (2001, Juin). *Urbanisation : des faits et des chiffres*. [En ligne] <http://www.un.org/french/ga/istanbul5/kit2.pdf> .

Collerette, P., Delisle, G. et Perron, R. (1997). *Le changement organisationnel : théorie et pratique*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Dardy, C. (2008). *La gouvernance urbaine, de la théorie aux projets : analyse conceptuelle et lignes d'action pour l'AFD*. AFD – Division CLD.

Darpy, D. et Prim-allaz, I. (mai 2006). *Réactance psychologique et confiance : le refus de l'engagement et les limites du marketing relationnel*. Actes du XXIIe Congrès AFM. Nantes.

Djouda, Y. B. (2010, Novembre). Comprendre autrement la ville africaine. In *Urban knowledge in cities of the south*. Communication présentée lors du XIème Congrès N-AERUS (Network Association of European researchers on urbanization in the south).

Dolan, S.L., Lamoureux, G., et Gosselin, E. (1996). *Psychologie du travail et des organisations*. Montréal : Gaëtan Morin.

Dubresson A. et Jaglin S. (2002). La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne : pour une géographie de la régulation. In F. Bart, J. Bonvallot et R. Pourtier (dir), *Regards sur l'Afrique : La Renaissance de la Géographie à l'Aube du Troisième Millénaire : Conférence Régionale de l'UGI, Durban (Afrique du Sud)* (p. 67-75). Historiens et Géographes, (379).

Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie*. Québec : les classiques de sciences sociales, version électronique.

El Mnasfi, M. (2012). La gouvernance urbaine et la lutte contre la pauvreté au Maroc. *Revue Perspectives & Sociétés*, 3 (1), 71-90.

Ela, J-M. (1983). *La ville en Afrique noire*. Paris : Karthala.

Ela, J-M. (2001). *Guide pédagogique de formation à la recherche pour le développement en Afrique*. Paris : L'Harmattan.

Etongue Mayer, R. et Soumahoro, M. (2010). Espaces urbains africains et leur appropriation : enjeux de deux systèmes d'organisation, le formel et l'informel dans l'utilisation de l'espace. *Revue canadienne des sciences régionales*, 33(1), 157-168.

Etongue Mayer, R. et Soumahoro, M. (2014). Espaces urbains africains sub-sahariens, changements et conflits spatiaux. *Revue canadienne de géographie tropicale*, 1(1), 1-7.

Etsidena, M.M. (2010). *Processus de décentralisation et résistance des administrateurs au changement : le cas de l'Éducation de base*. Mémoire de Master. Université de Yaoundé 1 au Cameroun.

Fourchard, L. (2006). « Les rues de Lagos : espaces disputés/espaces partagés. », *Flux*, 4(66-67), 62-72.

Furter, P. (1976). La problématique de l'éducation extrascolaire dans les discours sur l'éducation et le développement. In *Les modes de transmission : Du didactique à l'extrascolaire* (pp. 23-46). Genève : Graduate Institute Publications.

Furter, P. (1984). *L'articulation de l'éducation scolaire et de la formation extrascolaire : problèmes relatifs au développement coordonné de l'éducation scolaire et non scolaire*. Paris : UNESCO.

Ghioglione, R. et Matalon, B. (1985). *Les enquêtes sociologiques : Théories et pratique*. (4<sup>e</sup> édition). Paris : Armand Colin.

Gomès, M. (1977). *Éducation extrascolaire en république populaire du Bénin et rôle des enseignants*. Paris : UNESCO.

Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales*. (11<sup>e</sup> édition). Paris : Dalloz.

Hachicha, S. (2006). *Anragogie*. Montréal : Institut supérieur de l'éducation et de la formation continue.

Hafsi, T. et Demers, C. (1997). *Comprendre et mesurer la capacité de changement des organisations*. Montréal : Éditions Transcontinental.

Hamadache, A. (1993). *Articulation de l'éducation formelle et non formelle : Implications pour la formation des enseignants*. Paris : UNESCO.

Hossard, N. et Magdalena J. (2005) (dir), « *C'est ma ville !* » : *de l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris : l'Harmattan.

Icheboudene, L. (2009). Réflexion sur la gouvernance urbaine à Alger. Prerogatives institutionnelles et monopoles politiques. *Insaniyat*, (44-45), 97-113.

INC. (Décembre 2008). *Plan guide de Yaoundé*. Yaoundé, Cameroun.

Janin, P. (2001). Une géographie sociale de la rue africaine (Bouaké, Côte d'Ivoire). *Politique africaine*. 2(82), 177-189.

Knowles, S.M. (1990). *L'apprenant adulte : vers un nouvel art de la formation*. Paris : Edition d'organisation.

Le brun, O. (1969). *Projet pilote pour l'éducation extrascolaire de la jeunesse*. Paris : UNESCO.

Loubet Del Bayle, J. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris - Montréal : L'Harmattan.

Mahou, G. (2014). « *Désordre urbain* » : participation citoyenne et changement de comportement. 1<sup>er</sup> Forum Urbain National (Cameroun).

Maillard, M.C. (2014). *Compréhension du fonctionnement de l'appel à la peur et du rôle médiateur de la réactance situationnelle en communication préventive de l'anorexie*. Thèse de Doctorat. Université de Grenoble en France.

Mbouombou, P. (2005). Détournements des trottoirs à Yaoundé : Entre logiques économico-sociales et marginalité urbaine. In N. Hossard et J. Magdalena (dir), « *C'est ma ville !* » : de l'appropriation et du détournement de l'espace public (p. 247-259). Paris : l'Harmattan.

Mbouombou, P et Nsangou, M. (2012). Résistances des commerçants de l'informel aux opérations de déguerpissement et d'aménagement urbains à Yaoundé. In *Les interactions urbaines en Afrique subsaharienne*. Revue Internationale des sciences Humaines et sociales (RISHS). 4(4), 99-120.

MINJEC-Cameroun. (2015). Programme national d'éducation civique. MINJEC CAB.

Mlékuz, G. (2003). L'éducation non formelle : un territoire éducatif, des modes d'apprentissage à valoriser pour développer l'éducation et la formation tout au long de la vie. Pas de calais : CUEEP.

Noa, S. (2015). *La décentralisation de la contestation politique au Cameroun : essai d'analyse à partir des mobilisations collectives de février 2008*. Mémoire de Master. Université de Yaoundé 1 au Cameroun.

Microsoft Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation

Ministère de la Famille et de l'Intégration australien. (2012). *L'éducation non formelle dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse*. Luxembourg : Service National de la Jeunesse.

Morin, E. M. (1996). *Psychologies au travail*. Montréal : Gaëtan Morin.

Moscovici S. et Plon M. (1968). Choix et autonomie du sujet : La théorie de la « réactance » psychologique. In : *L'année psychologique*, 68 (2), 467-490.

Mvomo, D. B. (2011). *Perception de soi et réussite commerciale : le cas des commerçants du marché Mokolo de Yaoundé*. Mémoire de Master. Université de Yaoundé 1 au Cameroun.

Nyassogbo, G. (2011). Les activités informelles et l'occupation des espaces publics. Les trottoirs de Lomé au Togo. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, (2), 22-33.

Otye Elom, P.U. (2011). La privatisation des espaces publics dans la ville de Yaoundé (Cameroun) : le cas des activités commerciales. *Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA)*, XXXVI (1), 1-11.

Paboussoum, P. (2015). Choix de la formation et réactance psychologique face aux difficultés d'insertion professionnelle. Cas des demandeurs d'emploi inscrits à l'agence nationale pour l'emploi de Lomé. *CAMES*.

Pinson, G. (1997). Le chantier de recherche de la gouvernance urbaine et la question de la production des savoirs dans et pour l'action. *Lien social et politiques*, (50), 39-55.

Quivy, R. et Compenhoudt, L. (2001). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Rangeon, F. (1997). Désordres urbains. In J. Chevallier (dir.), *Désordre(s)* (p.137-144). CURAPP : PUF.

Règlement N°04/ 01-UEAC-089-CM-06 du 03 Août 2001 portant adoption du Code Communautaire révisé de la route.

Rovan, J (dir). (1965). *Le rôle de l'éducation extrascolaire en faveur de la compréhension internationale*. Rapport UNESCO.

Rhéaume, J. (2002). Changement. In J. Barus-Michel, E. Enriquez et A. Lévy (dir), *Vocabulaire de psychosociologie, références et positions* (p.65-72). Paris : Érès

- Rondeau, A. (2002). Transformer l'organisation. Vers un modèle de mise en œuvre. In R. Jacob, A. Rondeau et D. Luc, *Transformer l'organisation* (p. 91-112). Collection Racines du savoir. Montréal : HEC.
- Rocher, G. (2003). *Introduction à la sociologie générale : l'action sociale*. Paris : Seuil.
- Roullet-Sureau, C. (2007). « Quelles réponses au « désordre urbain » en vallée de l'Orge ? ». *Strates*. [En ligne] <http://strates.revues.org/6182>
- Scott, C. D. et Jaffe, D. T. (1992). *Maîtriser les changements dans l'entreprise*. Laval : Agence d'Arc.
- Sidi Salah N.Z. (2010). *La gouvernance urbaine une démarche incontournable pour un habiter durable : Cas de L'amélioration urbaine à la cité Zouaghi à Constantine*. Mémoire de Master. Université des Frères Mentouri à Constantine.
- Soraya Oulad, B. (2012). *Afrique : Les revers de l'urbanisation*. [En ligne] [http://www.amadeusonline.org/publications/analyses/440-afrique-les-reversde\\_lurbanisation.html](http://www.amadeusonline.org/publications/analyses/440-afrique-les-reversde_lurbanisation.html)
- Stamm, C. (2008). Commerce de rue et politiques publiques dans les centres historiques. Expulsion, relocalisation et résistances à Mexico et Lima. *Autrepart*, 1(45), 91-104.
- Steck, J-F. (2006). La rue africaine, territoire de l'informel ? *Flux*, 4(66-67) ,73-86.
- UNESCO. (1964). *L'éducation extrascolaire des jeunes*. Paris : UNESCO.
- Vasseur, J-F. (1997). Désordres urbains et régulation juridique le paradoxe des "entrées en ville". In J. Chevallier (dir.), *Désordre(s)* (p. 160–186). CURAPP : PUF.

# **ANNEXES**

## **LISTE DES ANNEXES**

<b>ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE</b> -----	115
<b>ANNEXE 2 : AUTORISATION DE RECHERCHE FSE-UY1</b> -----	118
<b>ANNEXE 3 : AUTORISATION DE RECHERCHE DE LA CUY</b> -----	119
<b>ANNEXE 4 : ORDRE DE SERVICE DE LA CUY</b> -----	120
<b>ANNEXE 5 : LISTE DES AGENTS ENQUETEURS</b> -----	121

## Annexe 1 : Questionnaire

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES  
\*\*\*\*\*  
UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
DE L'EDUCATION ET INGENIERIE  
EDUCATIVE  
\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
EDUCATION SCIENCES AND  
EDUCATIONAL ENGINEERING  
\*\*\*\*\*

### ENQUETE SUR LA PRIVATISATION MARCHANDE DES TROTTOIRS AU MARCHE MELEN DE YAOUNDE

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi  
N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques.

#### ———— QUESTIONNAIRE COMMERCANT ————

#### SECTION 0 : IDENTIFICATION

N°	Questions	Modalités
Q00	<b>Numéro du questionnaire</b>	/ / / /
Q01	<b>Activité menée :</b> .....	
Q02	<b>Quartier de résidence :</b> .....	
Q03	<b>Age de l'enquêté (en année révolue)</b>	/ / /
Q04	<b>Sexe de l'enquêté</b> 1. Femme 2. Masculin	/ /
Q05	<b>Statut matrimonial de l'enquêté :</b> 1. Célibataire 2. Marié(e) 3. Divorcé(e) 4. Veuf (ve)	/ _ /
Q06	<b>Etes-vous parent ?</b> 1. Oui 2. Non	/ _ /
Q06a	<b>(Si oui) Combien d'enfants à charge ?</b> .....	
Q07	<b>Niveau d'instruction de l'enquêté :</b> 1. Sans niveau 2. Primaire 3. 1er cycle 4. 2nd Cycle 5. Supérieur	/ _ /
Q08	<b>Religion de l'enquêté :</b> 1. Catholique 2. Protestant 3. Musulman 4. Eglise réveillée 5. Animiste 6. Autre à préciser .....	/ _ /
Q09	<b>Région d'origine de l'enquêté :</b> 1. Adamaoua 2. Centre 3. Est 4. Extrême-Nord 5. Nord 6. Sud 7. Nord-ouest 8. Sud-ouest 9. Ouest 10. Littoral	/ _ /
Q10	<b>Durée de résidence dans la ville de Yaoundé :</b> (en nombre de mois)	/ _ / _ / _ /

### SECTION 1 : INFORMATION SUR LA REGULATION

Q11	<b>Est-ce que les autorités vous chassent souvent de cet endroit où vous vendez ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
Q11a	<b>(Si oui) Quelle est l'administration qui vous chasse souvent?</b> 1. La C.A 2. La C.U 3. La police 4. Chacune des trois 5. Autres à préciser.....	/__ /
Q12	<b>Pour quelle raison vous chasse-t-elle ?</b> 1. Occupation du trottoir 2. Non paiement des impôts 3. Autres à préciser.....	/__ /

### SECTION 2 : STYLE AUTORITAIRE

QUESTIONS RELATIVES A L'IMPOSITION		
Q13	<b>Est-ce-que ces autorités en charge de l'ordre urbain demandent votre point de vue dans l'élaboration des politiques d'aménagement des trottoirs ?</b> 1. Non 2. Oui	/__ /
Q14	<b>Arrive-t-il que ces autorités en charge de l'ordre urbain dialoguent avec vous pour savoir ce que vous pensez de leurs mesures ?</b> 1. Non 2. Oui	/__ /
Q15	<b>Est-ce que les autorités en charge de l'ordre urbain vous obligent à quitter cet endroit où vous êtes installés de gré ou de force ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
QUESTIONS RELATIVES A L'INTIMIDATION		
Q16	<b>Est-ce que les patrouilles musclées des agents régulateurs de l'ordre urbain (« Awara ») passent souvent dans ce secteur ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
Q17	<b>Vous arrive-t-il de recevoir des avertissements à libérer l'endroit où vous vendez ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
Q18	<b>Arrive-t-il que les agents en charge de l'ordre urbain (« Awara ») vous fassent des menaces ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
QUESTIONS RELATIVES A LA VIOLENCE		
Q19	<b>Arrive-t-il que les agents de l'ordre urbain confisquent vos marchandises ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
Q20	<b>Arrive-t-il que les agents de l'ordre urbain détruisent vos marchandises ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /
Q21	<b>Arrive-t-il que les agents de l'ordre urbain vous violentent physiquement ?</b> 1. Oui 2. Non	/__ /

Q22	<b>Arrive-t-il que les agents régulateurs de l'ordre urbain vous insultent ?</b> 1. Oui 2. Non	/ _ /
-----	---	-------

**SECTION 3 : VARIABLE DEPENDANTE**

QUESTION RELATIVE A LA RESISTANCE AU CHANGEMENT		
Q23	<b>Comment appréciez-vous votre intention de continuer à vendre à cet endroit ?</b> 1. Très forte 2. Forte 3. Faible 4. Très faible	/ _ /

*Merci pour votre aimable coopération et votre disponibilité*

## Annexe 2 : Autorisation de recherche FSE-UY1

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
*The University of Yaounde I*  
\*\*\*\*\*  
FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION  
*Faculty of Education*  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE L'EDUCATION SPECIALISEE  
*Department of Specialized Education*  
\*\*\*\*\*  
Tél. (237) 99.52.40.40  
  
*cisiplaton@yahoo.fr*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Republic of Cameroon*  
\*\*\*\*\*  
*Paix - Travail - Patrie*  
*Peace - Work - Fatherland*  
\*\*\*\*\*

N° 15/84/16 /UYI/FSE/EDS/CD

Yaoundé, le 13 OCT 2016

LE DOYEN  
The Dean

### AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Barnabé MBALA ZE**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) autorise l'étudiant **SAPE KOUAHOU Cyrille Armel**, Matricule 14S3615 inscrit en Master dans le Département de l'Éducation Spécialisée option *Education extrascolaire et conseil* " **Techniques d'éducation extrascolaire et récurrence des comportements marchand sur les trottoirs à Yaoundé: cas du marché MELEN**"

En foi de quoi la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./-



*[Signature]*  
**Barnabé MBALA**  
Doyen

### Annexe 3 : Autorisation de recherche de la CUY

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -Travail-Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

Tél. : (237) 22 23 11 12

N° 2222/LR/CUY/SG/DST/SEH/16

Yaoundé, le 25. AOÛT 2016.....

LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRES DE  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

à

**Monsieur SAPE KOUHOU Cirille Armel**  
**Etudiant au Centre de Recherche et de Formation**  
**Doctorale en « Sciences Humaines, Sociales et**  
**Educatives de l'Université de Yaoundé I**  
**Tél : 677 21 80 90 / 698 28 42 19**

**Objet :** Demande d'autorisation de recherche auprès  
du personnel de la CUY.

**Monsieur,**

Par votre correspondance du 26 juillet 2016, vous sollicitez une autorisation d'effectuer les recherches auprès du personnel de la Communauté Urbaine de Yaoundé, en vue de la rédaction de votre mémoire de Master II dont le thème porte sur « la Gouvernance urbaine et le désordre urbain au Cameroun ».

Y faisant suite, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord de principe à votre demande.

A cet effet, vous voudrez bien prendre attache avec le Directeur des Services Techniques de ma Municipalité pour les modalités pratiques.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée./-

**Le Délégué du Gouvernement**

  
**Gilbert TSIMI EVOUNA**

REPUBLIC OF CAMEROON  
MFOUNDI DIVISION  
YAOUNDE CITY COUNCIL  
LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE  
LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

## Annexe 4 : Ordre de service de la CUY

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix -Travail-Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE  
DE YAOUNDE

Tél. : (237) 22 23 11 12

N° 051/OS/SEH/DST/SG/CUY/16



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

Yaoundé, le...09 SEPT. 2016...

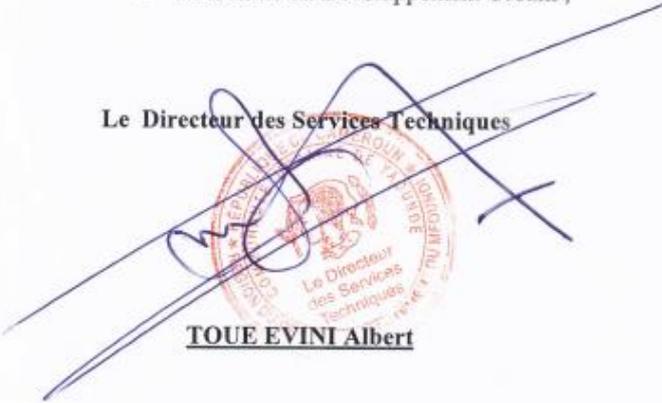
### ORDRE DE SERVICE

Suite à la lettre d'accord N° 2222/LR/CUY/SG/DST/SEH/16, signée par le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, autorisant monsieur **SAPE KOUAHOU Cyrille Armel** à effectuer des entretiens dans le cadre de ses recherches auprès des responsables de la Communauté Urbaine de Yaoundé, des Services d'Hygiène des Mairies d'Arrondissements et de certains acteurs dans les espaces marchands,

Le présent ordre de service est établi pour permettre à Mr. **SAPE KOUAHOU Cyrille Armel** de rencontrer les responsables des Services suivants :

- Service Environnement et Hygiène de la CUY ;
- Brigade de Police de la CUY ;
- Service d'Hygiène des Communes de Yaoundé I, II, III, IV, V, VI, VII
- Les Régisseurs /Superviseurs des marchés ;
- La Cellule du Développement Urbain ;

Le Directeur des Services Techniques

  
TOUE EVINI Albert

Le Chef de Service Environnement et Hygiène

  
MAHOU NGIMBOUS Georges

## Annexe 5 : Liste des agents enquêteurs

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES  
\*\*\*\*\*  
UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
DE L'EDUCATION ET INGENIERIE  
EDUCATIVE  
\*\*\*\*\*



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
\*\*\*\*\*  
POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE  
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES  
\*\*\*\*\*  
DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
EDUCATION SCIENCES AND  
EDUCATIONAL ENGINEERING  
\*\*\*\*\*

### ENQUETE SUR LA PRIVATISATION MARCHANDE DES TROTTOIRS AU MARCHE MELEN DE YAOUNDE

Enquête réalisée le 07 Mars 2017

#### Liste des agents enquêteurs

N°	Noms et prénoms	Filières et Ecoles
01	FEGUE NNANG Hilary	Socio 3 (UY1)
02	HADIDJATOU Amadou	Socio 3 (UY1)
03	IBILENG Gladys	Socio 3 (UY1)
04	MBATSA MBIAJEU Alice	Socio 3 (UY1)
05	ONANA OWONA Dieudonné	Socio 3 (UY1)
06	BOUBAKARY Hassana	Socio 3 (UY1)
07	MENDOUGA	Socio 3 (UY1)
08	BABITA	Socio 3 (UY1)
09	MATANGA TITTI Annick	Socio 3 (UY1)
10	NDONG MEZOU Yvan	Socio 4(UY1)
11	KAPCHE Sylvianne	Géo 5(UY1)
12	MESSOMO NDONGO	Socio 5(UY1)
13	ABAH Herivé Pierre	Socio 5(UY1)
14	SAPE KOUAHOU Cyrille	EDS 5 (UY1)

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
RESUME	III
ABSTRACT	IV
SOMMAIRE	V
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES FIGURES	VIII
LISTE DES ABREVIATIONS	IX
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE	4
CHAPITRE 1: PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	5
1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
1.2. PROBLEME DE L'ETUDE	8
1.2.1. Formulation du problème : constat empirique	8
1.2.2. Position du problème	11
1.2.3. Enoncé du problème	12
1.3. QUESTIONS DE RECHERCHE	12
1.3.1. Question principale	12
1.3.2. Questions secondaires	12
1.4. HYPOTHESES DE L'ETUDE	13
1.4.1. Hypothèse générale	13
1.4.2. Hypothèses de recherche	13
1.5. OBJECTIFS DE L'ETUDE	13
1.5.1. Objectif général	13
1.5.2. Objectifs spécifiques	13
1.6. INTERETS ET PERTINENCE DE L'ETUDE	14
1.6.1. Intérêt scientifique	14
1.6.2. Intérêt social et pragmatique	14
1.6.3. Intérêt personnel	15
1.7. DELIMITATION DE L'ETUDE	15
1.7.1. Délimitation thématique	15

1.7.2.	Délimitation spatio-temporelle-----	15
1.8.	DEFINITION DES CONCEPTS -----	16
1.8.1.	Style autoritaire -----	16
1.8.2.	Education extrascolaire-----	16
1.8.3.	Résistance au changement -----	17
1.8.4.	Espace urbain -----	18
1.8.5.	Désordre urbain -----	20
CHAPITRE 2: REVUE DE LA LITTERATURE-----		23
2.1.	AUTOUR DU COMMERCE SUR TROTTOIRS -----	23
2.1.1.	Trottoirs comme espace public privatif-----	23
2.1.2.	Trottoirs comme marqueurs de la présence-absence de l'Etat-----	24
2.1.3.	Trottoirs entre normes étatiques et normes sociales-----	26
2.1.4.	Désordre inventif et d'innovation sociale-----	27
2.2.	DE L'EDUCATION A L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE -----	29
2.2.1.	Clarification du concept éducation -----	29
2.2.2.	Education extrascolaire-----	32
2.2.2.1.	Fondement historique de l'éducation extrascolaire -----	32
2.2.2.2.	Fonctions de l'éducation extrascolaire-----	35
2.2.2.3.	Chantiers de l'éducation extrascolaire -----	37
2.3.	AUTOUR DE LA RESISTANCE AU CHANGEMENT -----	39
2.3.1.	Clarification du concept de résistance au changement-----	39
2.3.2.	Manifestations de la résistance au changement -----	40
2.3.3.	Raisons de la résistance au changement -----	41
2.3.4.	Préventions de la résistance au changement -----	43
CHAPITRE 3: THEORIES EXPLICATIVES -----		45
3.1.	THEORIE DE LA REACTANCE PSYCHOLOGIQUE -----	45
3.2.	THEORIE DU CHANGEMENT -----	48
3.2.1.	Modèle de changement de Kurt Lewin -----	48
3.2.2.	Modèle de changement de Collerette et al.-----	49
3.2.3.	Modèle de changement de Coch et French -----	52
3.3.	THEORIE ANDRAGOGIQUE DE MALCOM KNOWLES -----	52
3.3.1.	Définitions préliminaires -----	52
3.3.2.	Modèle de Malcom Knowles -----	54

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE -----	57
CHAPITRE 4: METHODOLOGIE DE L'ETUDE-----	58
4.1. RAPPEL DU PROBLEME ET DE LA QUESTION DE RECHERCHE -----	58
4.1.1. Problème de recherche-----	58
4.1.2. Question de recherche -----	58
4.2. RAPPEL DES HYPOTHESES DE RECHERCHE-----	58
4.2.1. Hypothèse générale et ses variables -----	58
4.2.2. Hypothèses de recherche -----	60
4.2.3. Tableaux synoptiques des variables de l'étude-----	60
4.3. TYPE DE RECHERCHE -----	61
4.4. SITE DE L'ETUDE -----	62
4.5. POPULATION DE L'ETUDE -----	62
4.5.1. Population générale-----	62
4.5.2. Population cible -----	65
4.5.3. Population accessible -----	66
4.6. ECHANTILLON DE L'ETUDE -----	66
4.6.1. Technique d'échantillonnage -----	66
4.6.2. Echantillon sélectionné-----	66
4.7. INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES -----	67
4.7.1. Justification du choix de l'instrument-----	67
4.7.2. Présentation de l'instrument-----	67
4.8. DEMARCHE DE COLLECTE DES DONNEES -----	68
4.8.1. Test du questionnaire-----	68
4.8.2. Enquête proprement dite-----	68
4.9. TECHNIQUES D'ANALYSE DES DONNEES -----	69
4.9.1. Techniques de traitement et d'analyse des données -----	69
4.9.2. Programmes informatiques -----	69
4.9.3. Analyse inférentielle-----	69
4.9.4. Technique du Khi-carré-----	70
CHAPITRE 5: PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS-----	72
5.1. ANALYSE DESCRIPTIVE DES RESULTATS -----	72
5.1.1. Activités menées sur les trottoirs -----	72
5.1.2. Zone de résidence des enquêtés-----	73

5.1.3.	Age des enquêté	74
5.1.4.	Sexe des enquêtés	74
5.1.5.	Statut matrimonial des enquêtés	75
5.1.6.	Niveau de responsabilité parentale des enquêtés	75
5.1.7.	Nombre d'enfants à charge	76
5.1.8.	Niveau d'instruction des enquêtés	77
5.1.9.	Religion des enquêtés	77
5.1.10.	Région d'origine des enquêtés	78
5.1.11.	Durée de vie des enquêtés à Yaoundé	78
5.1.12.	Situation foncière des enquêtés	79
5.1.13.	Connaissance de l'administration régulatrice	79
5.1.14.	Connaissance des raisons d'éviction	80
5.1.15.	Perception de l'imposition des mesures par les enquêtés	80
5.1.16.	Perception de l'intimidation par les enquêtés	81
5.1.17.	Perception de la violence par les enquêtés	81
5.2.	ANALYSE INFERENTIELLE DES RESULTATS	82
5.2.1.	Vérification des hypothèses (Test du Khi carré)	83
5.2.2.	Vérification de la première hypothèse de recherche (HR1)	83
5.2.3.	Vérification de la deuxième hypothèse de recherche (HR2)	87
5.2.4.	Vérification de la troisième hypothèse de recherche (HR3)	90
<b>CHAPITRE 6: INTERPRETATION DES RESULTATS ET SUGGESTIONS</b>		<b>94</b>
6.1.	HYPOTHESES DE RECHERCHE HR1 ET HR3	94
6.1.1.	Rappel sur HR1	94
6.1.2.	Rappel sur HR3	95
6.1.3.	Interprétation des résultats de HR1 et HR3	96
6.2.	HYPOTHESE DE RECHERCHE HR2	100
6.2.1.	Rappel sur HR2	100
6.2.2.	Interprétation des résultats de HR2	101
6.3.	SUGGESTIONS AUX AUTORITES EN CHARGE DE L'ORDRE URBAIN	101
<b>CONCLUSION GENERALE</b>		<b>104</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>		<b>107</b>
<b>ANNEXES</b>		<b>113</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b>		<b>122</b>